

la **notice**
d'**Utilisation**

Mégane



RENAULT

**Renault
recommande**













elf



Moteur essence	Tous modèles	Elf Synthèse 5W40 ou 10W50 Elf Compétition SX 5W30 Elf Compétition ST 10W40 Elf Prestigrade TS 15W40
	Economie d'énergie	Elf Compétition SX 5W30
	Au-dessous de -15°C	Elf Synthèse 5W40 ou 10W50 Elf Compétition SX 5W30 Elf Compétition ST 10W40
Moteur Diesel	Tous modèles	Elf Turbo Diesel 10W40 ou 15W40 Elf Compétition ST 10W40 Elf Prestigrade TS ou Diesel 15W40
	Au-dessous de -15°C	Elf Turbo Diesel 10W40 Elf Compétition ST 10W40
Boîte de vitesses mécanique	Climats froids ou tempérés	Elf Tranself TRX 75W80W
Boîte automatique		Elf Renaultmatic D2 ou Elf Renaultmatic D3 SYN : Consultez votre représentant Renault
Pont de boîte automatique		Elf Tranself TRX 80W
Direction assistée		Elf Renaultmatic D2



Coup d'œil rapide

-  • Pression de gonflage des pneumatiques p. 0.04
-  • Réglages des sièges et du poste de conduite p. 1.11 à 1.16
-  • Dispositifs de retenue pour enfants p. 1.27 à 1.33
-  • Les témoins lumineux p. 1.38 à 1.50
-  • Dégivrage/Désembuage p. 1.58
-  • Signalisation sonore et lumineuse p. 1.54 à 1.57
-  • Rodage, conduite p. 2.02 à 2.15
-  • Chauffage/Air conditionné p. 3.02 à 3.10
-  • Ouverture du capot p. 4.02 - 4.03
-  • Niveaux (huile moteur, lave-vitre...) p. 4.04 à 4.14
-  • Roue de secours p. 5.02 à 5.07
-  • Conseils pratiques (changement lampes, fusibles, dépannages, anomalies de fonctionnement) p. 5.02 à 5.45

S O M M A I R E

Chapitres

Faites connaissance avec votre voiture

1

La conduite

2

Votre confort

3

Entretien

4

Conseils pratiques

5

Caractéristiques techniques

6

Index alphabétique

7

PRESSION DE GONFLAGE DES PNEUMATIQUES (en bar ou kg/cm² à froid)

Versions	1.4 l - 1.4 l 16V 1.9 l D	1.6 l 16V - 2.0 l 1.9 l dTi - 1.9 l dCi	Break
Types mines (voir plaque constructeur)	B/LAOM - B/LAOV B/LAOW-B/LAOD B/LAOR	B/LAO4 - B/LAOB B/LAOG - B/LAO2 B/L/SAON - B/L/SAO5	KAOM - KAOV KAOW - KAOD KAO4 - KAOB K/VAOJ - K/VAON K/VAO5 - K/VAO1
Utilisation normale • Avant • Arrière	2,1 2,0	2,2 2,0	2,2 2,0
Pleine charge (1) • Avant • Arrière	2,3 2,2	2,4 2,2	2,4 2,2
Roue de secours	2,3	2,4	2,4
Dimensions des jantes	5,5 J 14 - 6 J 15		
Dimensions des pneumatiques	175/65 R 14 T - 175/70 R 14 T - 185/55 R 15 H - 185/60 R 15 H		

Sécurité pneumatiques et monte de chaînes

Reportez-vous au paragraphe « Pneumatiques » du chapitre 5 pour connaître les conditions d'entretien et, suivant les versions, les conditions de monte de chaînes du véhicule.

- (1) **Particularité des véhicules utilisés à pleine charge** (Masse Maxi Autorisée en Charge) **et tractant une remorque**
La vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression des pneumatiques augmentée de **0,2 bar**.
Pour connaître les masses, reportez-vous au paragraphe « Masses » en chapitre 6.

Chapitre 1 : Faites connaissance avec votre voiture

Clés - Télécommande	1.02 à 1.04
Portes	1.05 à 1.08
Système antidémarrage	1.09 - 1.10
Appui-tête - Sièges	1.11 à 1.14
Ceintures de sécurité - Moyens de retenues complémentaires aux ceintures avant	1.15 à 1.26
Pour la sécurité des enfants	1.27 à 1.33
Poste de conduite	1.34 à 1.37
Appareils de contrôle	1.38 à 1.50
Module de conduite (ordinateur de bord)	1.48 à 1.50
Heure et température extérieure	1.51
Rétroviseurs	1.52 - 1.53
Volant de direction	1.53
Avertisseurs sonore et lumineux	1.54
Éclairage et signalisations extérieures	1.55 à 1.57
Réglage des projecteurs	1.57
Lunette arrière dégivrante/Pare-brise dégivrant électrique	1.58
Essuie-vitres	1.59 - 1.60
Réservoir carburant (remplissage carburant)	1.61 à 1.63

CLÉS / TÉLÉCOMMANDES



1 Télécommande à radiofréquence, clé de contacteur-démarrreur, des portes, du coffre et de la trappe à carburant.

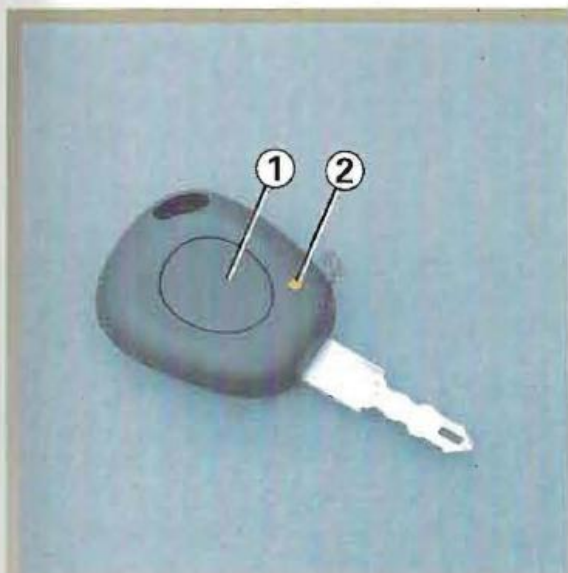


2 Clé de contacteur-démarrreur, des portes, du coffre et du bouchon à carburant.



Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres, et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...). Risque de blessures graves.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE



La télécommande 1 assure le verrouillage ou le déverrouillage des portes.

Elle est alimentée par une pile qu'il convient de remplacer lorsque le témoin de pile 2 ne s'allume plus (reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles »).

Verrouillage/déverrouillage des portes

Pressez la télécommande pendant environ une seconde (le témoin 2 s'allume) pour ordonner le verrouillage ou le déverrouillage.

- Le **verrouillage** est visualisé par **deux** clignotements des feux de détresse.

Nota : Lorsqu'un ouvrant (porte ou coffre) est mal fermé ou resté ouvert ou si un éclairage arrière est resté en position « éclairage imposé » (voir paragraphe « éclairage intérieur » en chapitre 3), il n'y a pas de clignotement des feux de détresse.

- Le **déverrouillage** est visualisé par **un** clignotement des feux de détresse.

Champs d'action de la télécommande

Il varie selon l'environnement : attention donc aux manipulations de la télécommande pouvant verrouiller ou déverrouiller intempestivement les portes !

Nota : Pour certains véhicules, si aucune porte n'est ouverte dans les 30 secondes (environ) suivant le déverrouillage par la télécommande, les portes se verrouillent de nouveau automatiquement.

TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE (suite)

Interférences

Suivant l'environnement proche (installations extérieures ou usage d'appareils fonctionnant sur la même fréquence que la télécommande) le fonctionnement de la télécommande peut être perturbé.

En cas de perte ou si vous désirez un autre jeu de clés (ou télécommande), adressez-vous exclusivement à votre Représentant Renault.

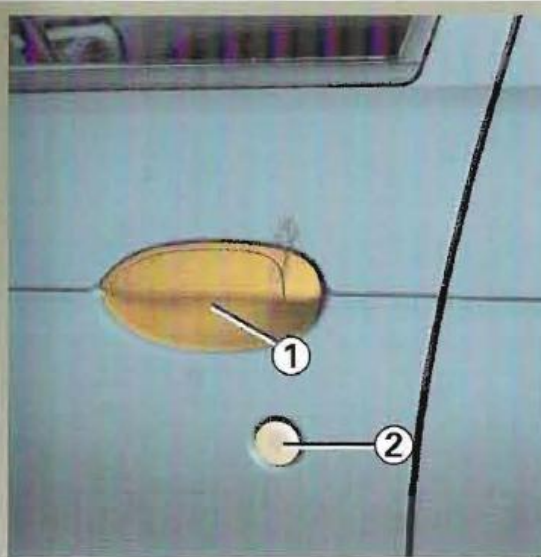
- En cas de remplacement d'une clé, il sera nécessaire d'amener le véhicule et toutes ses clés chez votre Représentant Renault pour initialiser l'ensemble.
- Impossibilité d'utiliser plus de quatre clés (y compris télécommandes) pour un véhicule.

Défaillance de la télécommande :

- Assurez-vous d'avoir toujours des piles en bon état, leur durée de vie est d'environ deux ans.
- Vérifiez que la télécommande soit bien synchronisée.

Dans les deux cas : reportez-vous au paragraphe « Télécommande à radiofréquence : piles » en chapitre 5.

OUVERTURE DES PORTES



Ouverture manuelle de l'extérieur

Avant : Déverrouillez avec la clé une des serrures 2 des portes (pour cela, la clé doit être introduite **jusqu'en butée** dans la serrure). Placez la main sous la poignée 1 et tirez vers vous.

Arrière : placez la main sous la poignée 1 et tirez vers vous.

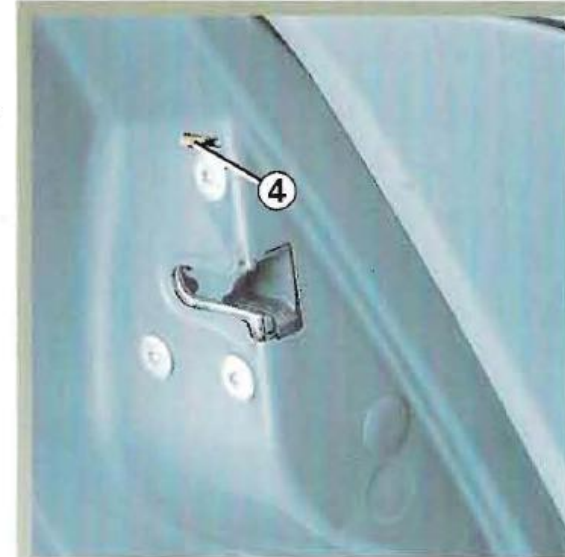


Ouverture manuelle de l'intérieur

Manœuvrez la poignée 3.

Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture d'une porte, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (par exemple : décharge de la batterie...).



Sécurité « enfants »

Pour rendre impossible l'ouverture des portes arrière de l'intérieur, déplacez le levier 4 de chaque porte et vérifiez de l'intérieur que les portes soient bien condamnées.

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES



Commande manuelle

De l'extérieur, utilisez la clé.

Commande électrique

Elle permet la commande simultanée des ouvrants (portes, coffre, trappe à carburant...).

Verrouillez en appuyant sur le point rouge du contacteur **1**.

Sur les portes avant, le verrouillage ne peut pas être effectué porte ouverte.



Anomalie de fonctionnement

En cas de panne électrique, il est possible de verrouiller manuellement les portes.

Avant : avec la clé.

Arrière : porte ouverte, faites pivoter la vis **2** (à l'aide d'un outil type tournevis plat) et refermez la porte. Celle-ci est, désormais, verrouillée de l'extérieur.

L'ouverture ne pourra alors se faire que de l'intérieur.

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DES PORTES (suite)



Témoin d'état des ouvrants 3

Le témoin lumineux 3 vous informe de l'état de fermeture des ouvrants :

- lorsque les ouvrants sont verrouillés, le témoin 3 est allumé ;
- lorsqu'un ouvrant est ouvert (ou mal fermé) le témoin 3 est éteint.

Lorsque vous condamnez les portes avec la télécommande, le voyant 3 reste allumé pendant environ une minute puis s'éteint.

Nota : pour les véhicules non équipés de télécommande à radiofréquence, le témoin 3 reste allumé pendant environ 40 minutes après la condamnation des ouvrants.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.

CONDAMNATION AUTOMATIQUE DES OUVRANTS EN ROULAGE

Vous devez avant tout décider si vous souhaitez activer la fonction.

Pour l'activer

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté condamnation (point rouge) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.

Pour la désactiver

Contact mis, appuyez sur le bouton de condamnation électrique des portes **1** côté décondamnation (opposé au point rouge) pendant environ 5 secondes, jusqu'à entendre un bip sonore.



Si vous décidez de rouler portes verrouillées, sachez que cela peut rendre plus difficile l'accès des secouristes dans l'habitacle en cas d'urgence.



Principe de fonctionnement

Au démarrage du véhicule, le système condamne automatiquement les ouvrants dès que vous atteignez environ 6 km/h.

La décondamnation se fait :

- par ouverture d'une porte avant.

Nota : s'il y a ouverture d'une porte arrière, celle-ci se verrouillera de nouveau automatiquement lorsque le véhicule atteindra environ 6 km/h ;

- par appui sur le bouton de décondamnation des portes **1**.

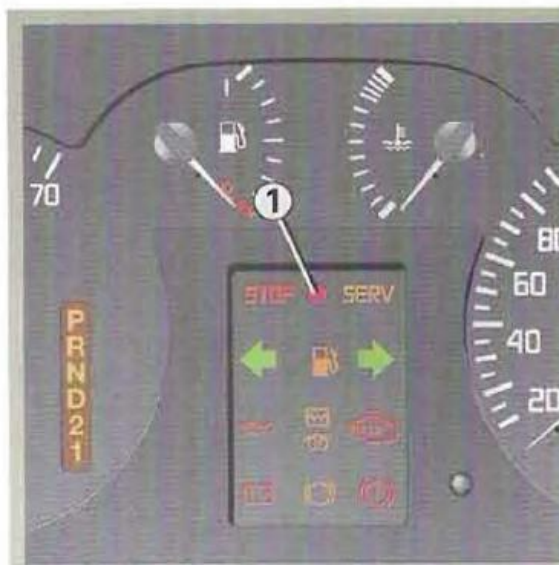


Anomalie de fonctionnement

Si vous constatez une anomalie de fonctionnement (pas de condamnation automatique, le voyant **2** ne s'allume pas à la condamnation des ouvrants...) vérifiez en premier lieu la bonne fermeture de tous les ouvrants. S'ils sont bien fermés, adressez-vous à votre Représentant Renault.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE

Il interdit le démarrage du véhicule à toute personne ne disposant pas de la clé codée contacteur-démarrateur du véhicule.



Principe de fonctionnement

Le véhicule est automatiquement protégé quelques secondes après avoir retiré la clé du contacteur-démarrateur.

A la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant quelques secondes puis s'éteint.

Le véhicule a reconnu le code et le démarrage est donc possible.

Si le code de la clé contacteur-démarrateur n'est pas reconnu par le véhicule, le témoin 1 clignote indéfiniment, le véhicule ne peut pas démarrer.



Toute intervention ou modification sur le système antidémarrage (boîtiers électroniques, câblages, etc) peut être dangereuse. Elle doit être effectuée par le personnel qualifié Renault.

Témoins liés au système antidémarrage

- **Témoin de protection du véhicule**

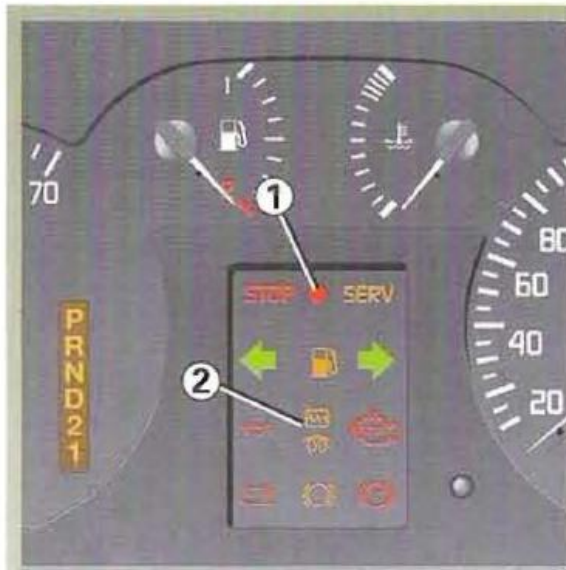
Quelques secondes après la coupure de contact le témoin 1 clignote en permanence.

Le véhicule ne sera protégé qu'après avoir retiré la clé du contacteur-démarrateur.

- **Témoin de fonctionnement du système**

A la mise sous contact, le témoin 1 s'allume fixe durant environ trois secondes, puis s'éteint. Vous pouvez démarrer le moteur.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE (suite)



- **Témoin d'anomalie de fonctionnement**

Après la mise sous contact, si le témoin **1** continue à clignoter ou reste allumé fixe cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

En roulant, si le témoin **2** clignote en décélération ou au ralenti cela indique une anomalie de fonctionnement dans le système.

Dans tous les cas, faites appel **impérativement** à un Représentant Renault qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

En cas de défaillance de la clé codée du contacteur-démarrateur, utilisez la seconde clé (livrée avec le véhicule). Si vous ne pouvez disposer de celle-ci, faites appel **impérativement** à un Représentant Renault qui est seul habilité à dépanner le système antidémarrage.

APPUIS-TÊTE AVANT

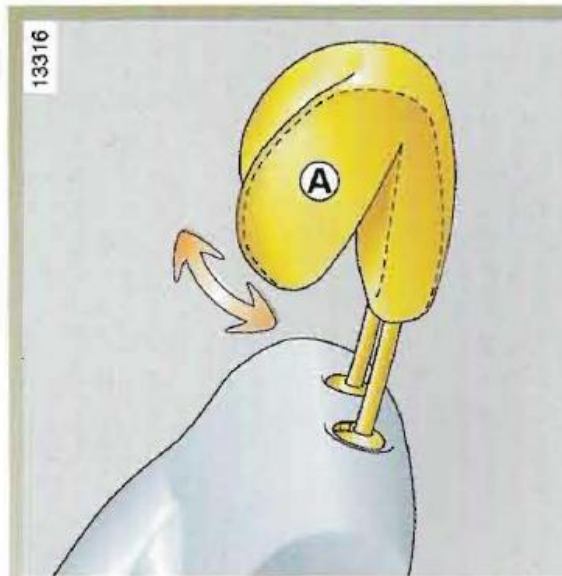


Pour le monter ou le descendre

Tirez l'appui-tête vers vous et faites-le coulisser simultanément.

Pour l'enlever

Amenez l'appui-tête en position haute, soulevez la languette **1** puis levez l'appui-tête jusqu'à son extraction.



Pour régler l'inclinaison

Pour certains véhicules, il est possible de régler l'inclinaison de l'appui-tête. Pour cela, écartez ou rapprochez la partie avant **A** de l'appui-tête jusqu'au confort désiré.

Pour le remettre en place

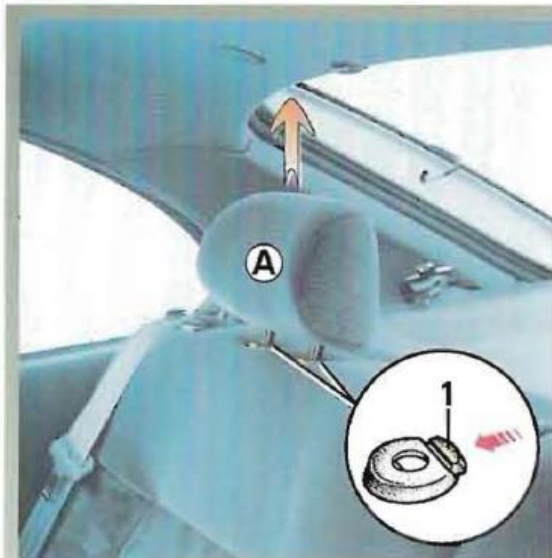
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant.

Abaissez l'appui-tête jusqu'à son enclenchement.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale ; le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

APPUIS-TÊTE ARRIÈRE

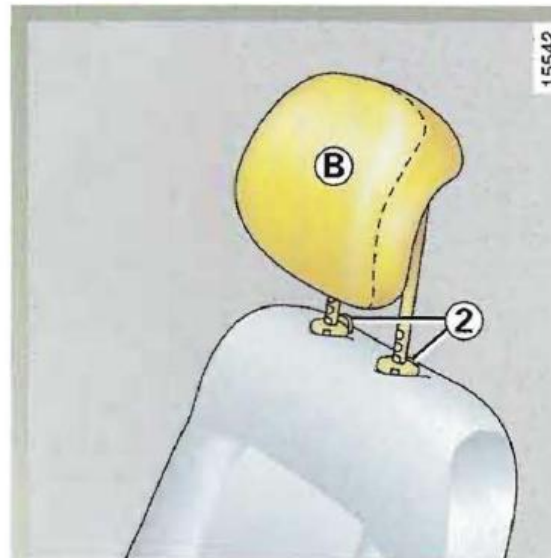


Appuis-tête latéraux A et central B

Pour régler la hauteur :
Faites-le simplement coulisser.

Pour l'enlever :
Appuyez sur la languette 1 des guides d'appui-tête.

Pour le remettre en place :
Introduisez les tiges dans les fourreaux, crantage vers l'avant, et abaissez l'appui-tête jusqu'à la hauteur désirée.



Position de rangement de l'appui-tête central

Appuyez sur la languette 2 des guides d'appui-tête et abaissez complètement l'appui-tête.

La position de l'appui-tête complètement abaissé est une position de rangement : elle ne doit pas être utilisée lorsqu'un passager est assis en place centrale arrière.



L'appui-tête étant un élément de sécurité, veillez à sa présence et à son bon positionnement : la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale, le haut de l'appui-tête devant se situer le plus proche possible du sommet de la tête.

SIÈGES AVANT

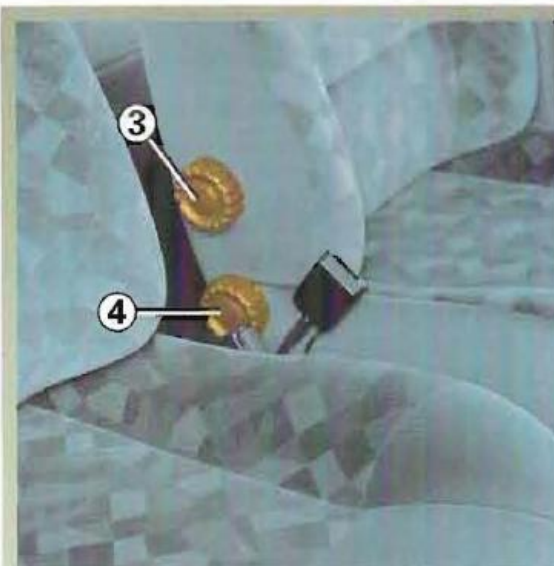


Pour avancer ou reculer :

Levez le levier 2 pour déverrouiller. A la position choisie, relâchez le levier et assurez-vous du bon verrouillage.

Pour incliner le dossier :

Tournez la molette 4 et inclinez dossier jusqu'à la position désirée.



Pour soulever ou abaisser l'assise du siège conducteur :

Manœuvrez le levier 1.

Pour régler le confort du siège conducteur au niveau des lombaires :

Tournez la molette 3.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ces réglages voiture à l'arrêt.



Pour ne pas gêner l'efficacité des ceintures de sécurité, nous vous conseillons de ne pas trop incliner les dossiers du siège en arrière.

Veillez au bon verrouillage des dossiers de siège.

Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

SIÈGES CHAUFFANTS



Contact mis, actionnez le contacteur **1**. Un témoin s'allume sur le contacteur.

Le témoin allumé ne signifie pas que le système est actif. En effet, celui-ci est thermostaté et ne fonctionne que lorsque la température habitacle est inférieure à 12°C (avec une tolérance de plus ou moins 4°C).

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour assurer votre sécurité, portez votre ceinture de sécurité lors de tous vos déplacements. De plus, vous devez vous conformer à la législation locale du pays où vous vous trouvez.

Avant de démarrer, procédez :

- d'abord au réglage de votre position de conduite.
- puis, à l'ajustement de votre ceinture de sécurité pour obtenir la meilleure protection.



Des ceintures de sécurité mal ajustées risquent de causer des blessures en cas d'accident.

Même les femmes enceintes doivent porter leur ceinture. Dans ce cas veiller à ce que la sangle de bassin n'exerce pas une pression trop importante sur le bas ventre.

Réglage de la position de conduite

- **Asseyez-vous bien au fond de votre siège.** C'est essentiel pour le positionnement correct des vertèbres lombaires.
- **Réglez l'avancée du siège en fonction du pédalier.** Votre siège doit être reculé au maximum compatible avec l'enfoncement complet de la pédale d'embrayage. Le dossier doit être réglé de manière à ce que les bras restent légèrement pliés.
- **Réglez la position de votre appui-tête.** Pour un maximum de sécurité la distance entre votre tête et l'appui-tête doit être minimale.
- **Réglez la hauteur d'assise.** Ce réglage permet d'optimiser votre vision de conduite.
- **Réglez la position du volant**



Ajustement des ceintures de sécurité

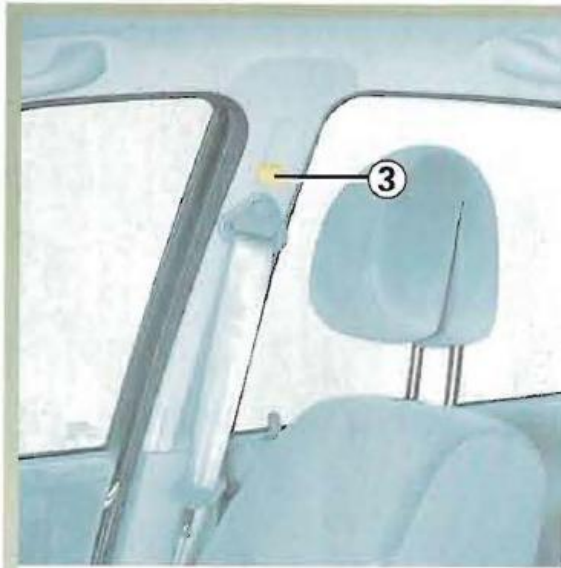
Tenez-vous bien appuyé contre le dossier.

La sangle de baudrier **1** doit être rapprochée le plus possible de la base du cou, sans toutefois porter sur ce dernier.

La sangle de bassin **2** doit être portée à plat sur les cuisses et contre le bassin.

La ceinture doit porter le plus directement possible sur le corps. Ex. : évitez les vêtements trop épais, les objets intercalés, etc.

CEINTURES DE SÉCURITÉ (suite)



Réglage en hauteur de la ceinture baudrier places avant

Basculez le bouton 3 pour sélectionner votre position de réglage de telle sorte que la sangle baudrier 1 passe comme indiqué précédemment.

Une fois le réglage effectué, assurez-vous du bon verrouillage.



Verrouillage

Déroulez la sangle **lentement et sans à-coups** et assurez l'encliquetage du pêne 4 dans le boîtier 6 (vérifiez le verrouillage en tirant sur le pêne 4). S'il se produit un blocage, effectuez un large retour en arrière et déroulez à nouveau.

Verrouillage (suite)

Si votre ceinture est complètement bloquée :

- tirez lentement, mais fortement, la sangle pour en extraire environ 3 cm ;
- laissez ensuite la ceinture se rembobiner seule ;
- déroulez à nouveau ;
- si le problème persiste, consultez votre Représentant Renault.

Déverrouillage

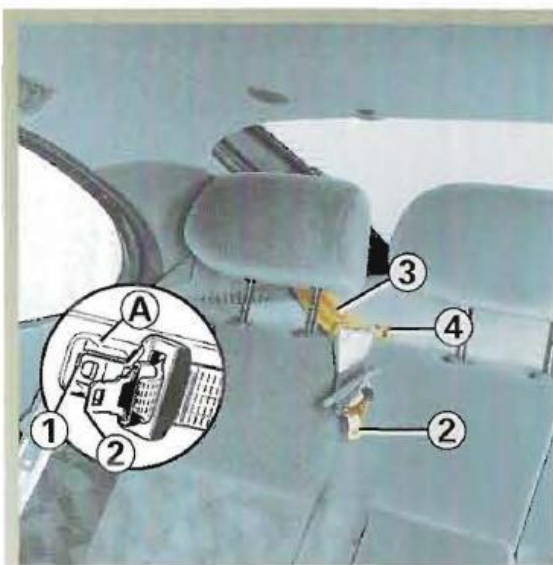
Pressez le bouton 5 du boîtier 6, la ceinture est rappelée par l'enrouleur.

Accompagnez le pêne pour faciliter cette opération.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE SAUF VERSIONS BREAK

Ceintures arrière latérales

Le verrouillage, le déverrouillage et l'ajustement s'effectuent de la même manière que pour les ceintures avant.

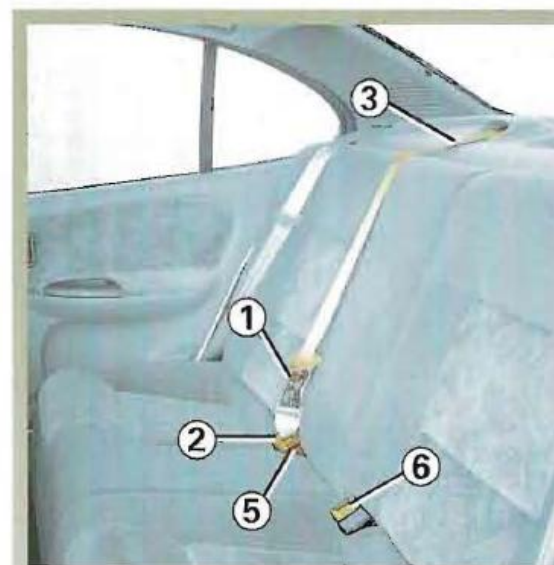


Ceinture arrière centrale

Suivant version, décrochez le pêne **1** de son support de rangement **A**.

Déroulez lentement la sangle **3** jusqu'à l'encliquetage du pêne noir **2** dans le boîtier de verrouillage **5**.

Versions bicorps : faites passer **impérativement** la sangle dans le guide **4** comme montré sur les photos ci-contre.



Encliquez le dernier pêne coulissant **1** dans le boîtier **6**.

Si vous devez rabattre le dossier arrière, libérez le pêne noir **2** en déverrouillant le boîtier **6**.

Version bicorps : dégagez la sangle du guide **4**. Raccrochez le pêne **1** sur le support **A**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE SAUF VERSIONS BREAK (suite)



Cas particulier des véhicules avec banquette arrière rabattable en deux parties

Si vous devez rabattre la partie située derrière le siège avant gauche :

- enlevez les appui-tête ;
- soulevez l'assise contre le siège avant gauche ;
- dégagez le boîtier de verrouillage 6 de son logement 7 ;



- abaissez le dossier 8 tout en maintenant le boîtier 6 pour qu'il reste visible lorsque le dossier est rabattu comme montré ci-dessus.

Nota : l'étiquette vous rappelle ces instructions.

Le verrouillage de la ceinture se fait ensuite comme décrit en page précédente.

CEINTURES DE SÉCURITÉ ARRIÈRE CENTRALE VERSIONS BREAK



Déroulez lentement la sangle de son logement **1**.



Encliquez le pêne noir **2** dans le boîtier de verrouillage noir **3**.



Encliquez le dernier pêne coulissant **4** dans le boîtier rouge **5**.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les informations suivantes concernent les ceintures avant et arrière du véhicule.



- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système de retenue montés d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.

Pour des cas particuliers (exemple : installation d'un siège enfant) consultez votre Représentant Renault.

- N'utilisez pas de dispositifs permettant d'introduire du jeu dans les sangles (exemples : pince à linge, clip, etc.) : car une ceinture de sécurité portée trop lâche risque de provoquer des blessures en cas d'accident.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous votre bras, ni derrière votre dos.
- N'utilisez pas la même ceinture pour plus d'une personne et n'attachez jamais un bébé ou un enfant sur vos genoux avec votre ceinture.
- La ceinture ne doit pas être vrillée.
- A la suite d'un accident grave, faites remplacer les ceintures qui étaient en service à ce moment. De même, faites remplacer votre ceinture si celle-ci présente une dégradation.
- Lors de la remise en place de la banquette arrière, veillez à bien repositionner la ceinture de sécurité de façon à pouvoir l'utiliser correctement.
- En roulage, si nécessaire, réajustez la position et la tension de la ceinture.

MOYENS DE RETÈNUE COMPLÈMENTAIRES A LA CEINTURE AVANT

Ils sont constitués de :

- **Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant.**
- **Limiteur d'effort.**
- **Airbags (coussins gonflables) conducteur et passager.**

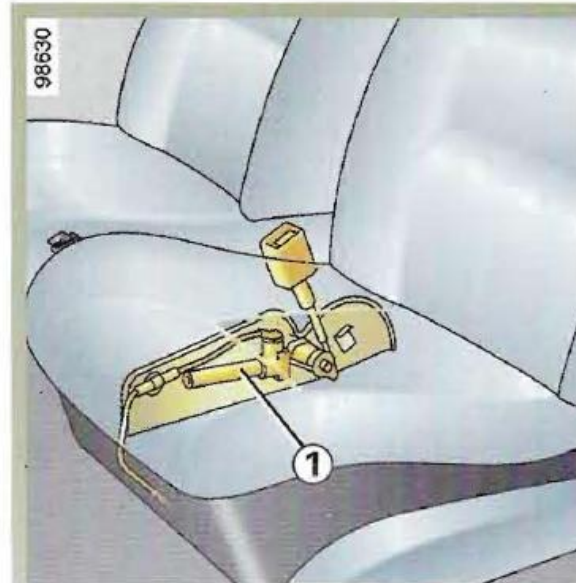
Ces systèmes sont prévus pour fonctionner séparément ou conjointement à l'occasion de chocs frontaux.

Suivant le niveau de violence du choc, trois cas sont possibles :

- seule la ceinture assure la protection ;
- le prétensionneur se déclenche pour rectifier la position et le jeu de la ceinture ;
- le déclenchement de l'Airbag (coussin gonflable) et du limiteur d'effort s'ajoutent dans les cas les plus violents.

- **Airbags (coussins gonflables) latéraux**

Prévus pour fonctionner à l'occasion de chocs latéraux violents.



Prétensionneurs de ceintures de sécurité avant

Le système n'est opérationnel qu'après la mise sous contact du véhicule.

Lors d'un choc de type **frontal** important, un piston **1** rétracte instantanément la boucle de la ceinture, la plaquant contre le corps et augmentant ainsi son efficacité.



- A la suite d'un accident, faites vérifier l'ensemble des moyens de retenue.
- Toute intervention sur le système complet prétensionneurs (boîtier électronique, câblage) est rigoureusement interdite.
- Pour éviter tout déclenchement intempestif pouvant occasionner des dommages, seul le personnel qualifié du Réseau Renault est habilité à intervenir sur les prétensionneurs.
- Le contrôle des caractéristiques électriques de l'allumeur ne doit être effectué que par du personnel spécialement formé, utilisant un matériel adapté.
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant Renault pour l'élimination du générateur de gaz.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES A LA CEINTURE AVANT (suite)

Limiteur d'effort

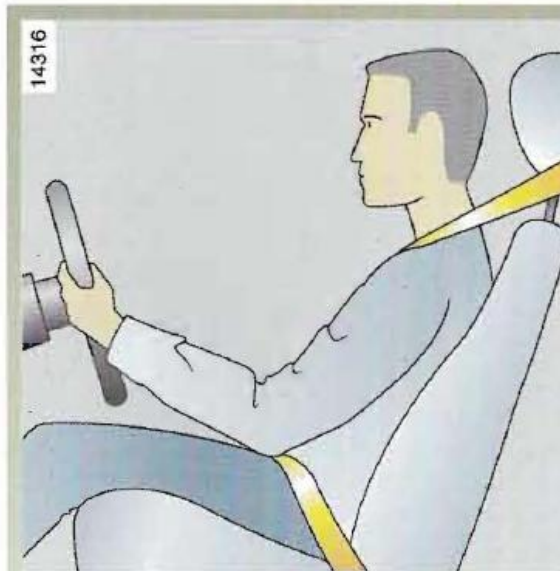
A partir d'un certain niveau de violence de choc, ce mécanisme se déploie pour limiter, à un niveau supportable, les efforts de la ceinture sur le corps.



Avertissement concernant la durée de vie des airbags et des prétensionneurs

Les systèmes pyrotechniques des airbags et des prétensionneurs ont une durée de vie limitée. Leur remplacement doit être effectué après 10 ans, et dans tous les cas après fonctionnement, et doit être réalisé exclusivement par un Représentant Renault.

Les prétensionneurs de ceinture et l'airbag agissent conjointement. Dépasser la date de péremption de l'un des deux systèmes altère la sécurité.

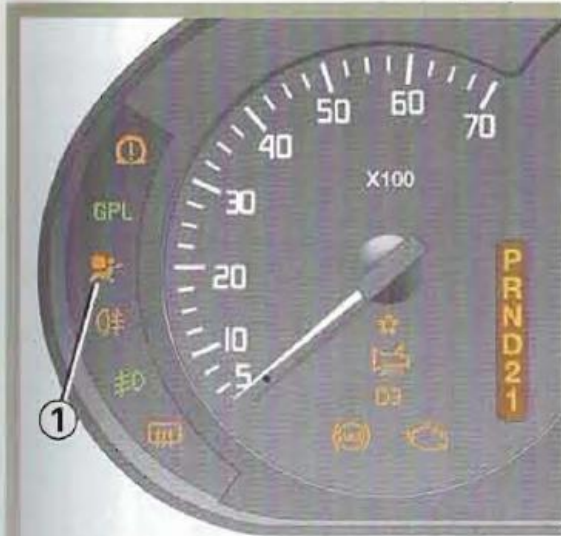


Airbag (coussin gonflable) conducteur et passager

Il peut équiper les places avant côté conducteur et passager.

Un marquage « Airbag » sur le volant et la planche de bord et une vignette en partie inférieure du pare-brise rappellent la présence de cet équipement.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES A LA CEINTURE AVANT (suite)



Airbag (coussin gonflable) conducteur et passager (suite)

Chaque système Airbag est composé de :

- un sac gonflable et son générateur de gaz montés sur le volant pour le conducteur et dans la planche de bord pour le passager ;
- un boîtier électronique commun intégrant le détecteur de choc et la surveillance du système commandant l'allumeur électrique du générateur de gaz ;
- un voyant de contrôle **1** unique au tableau de bord.

Fonctionnement

Le système n'est opérationnel que contact mis (clé de contacteur en position marche «M»).

Lors d'un choc violent de type **frontal**, le(s) sac(s) se gonfle(nt) rapidement (3/100^e de seconde environ), permettant ainsi d'amortir l'impact de la tête du conducteur sur le volant et du passager sur la planche de bord ; puis il(s) se dégonfle(nt) immédiatement après le choc afin d'éviter toute entrave pour quitter le véhicule.

Le système d'airbag utilise un principe pyrotechnique, ce qui explique qu'à son déploiement, il produit une chaleur, libère de la fumée (ce qui n'est pas le signe d'un départ d'incendie) et génère un bruit de détonation. Le déploiement de l'airbag, qui doit être immédiat, peut provoquer des blessures mineures et réversibles à la surface de la peau.

Anomalies de fonctionnement

Le témoin **1** s'allume au tableau de bord à la mise sous contact puis s'éteint après quelques secondes.

S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système.

Consultez au plus tôt votre Représentant Renault. Tout retard dans cette démarche peut signifier une perte dans l'efficacité de la protection.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES À LA CEINTURE AVANT (suite)

Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



L'airbag est conçu pour compléter l'action de la ceinture de sécurité, et l'airbag et la ceinture de sécurité constituent des éléments indissociables du même système de protection. Il est donc impératif de porter la ceinture de sécurité en permanence, le non port de la ceinture de sécurité exposant les occupants à des blessures aggravées en cas d'accident, et pouvant également aggraver les risques de blessures mineures et réversibles à la surface de la peau, qui sont inhérents au déploiement de l'airbag lui-même.

L'airbag n'offre pas de protection en cas de petits et moyens chocs frontaux, de chocs latéraux ou arrière ou de retournement.

Airbags conducteur et passager

- Toute intervention ou modification sur le système complet Airbag conducteur ou passager (boîtier électronique, câblage...) est **rigoureusement interdite** (sauf par le personnel qualifié du Réseau Renault) ;
- Pour préserver le bon fonctionnement et pour éviter tout déclenchement intempestif, seul le personnel qualifié du Réseau Renault est habilité à intervenir sur un système Airbag ;
- Par mesure de sécurité, faites vérifier le système Airbag lorsque le véhicule a été l'objet d'un accident, d'un vol ou d'une tentative de vol ;
- Lors du prêt ou de la revente du véhicule, informez de ces conditions le nouvel acquéreur en lui remettant la présente notice d'utilisation et d'entretien ;
- Lors de la mise au rebut du véhicule, adressez-vous à votre Représentant Renault pour l'élimination du(des) générateur(s) de gaz.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES A LA CEINTURE AVANT (suite)



Tous les avertissements qui suivent sont destinés à ne pas gêner le déploiement du sac gonflable et à éviter des blessures graves directes par projection lors de son ouverture.



Avertissements concernant l'Airbag conducteur

- Ne pas modifier ni le volant, ni son coussin ;
- Tout recouvrement du coussin est interdit ;
- Ne fixer aucun objet (épinglette, logo, montre, support de téléphone...) sur le coussin ;
- Le démontage du volant est interdit (sauf pour le personnel habilité du Réseau Renault) ;
- Ne pas conduire trop près du volant : adopter une position de conduite avec les bras légèrement pliés (voir paragraphe « Réglage de la position de conduite » dans le chapitre 1) assurera un espace suffisant pour un déploiement et une efficacité corrects du sac.

Avertissements concernant l'Airbag passager : emplacement 1

- Ne pas coller ni fixer d'objets (épinglettes, logo, montre, support de téléphone...) sur la planche de bord dans la zone de l'Airbag ;
- Ne rien interposer entre la planche et l'occupant (animal, parapluie, canne, paquets...) ;
- Ne pas poser les pieds sur la planche de bord ou le siège car ces différentes postures risquent de provoquer de graves blessures. De manière générale, maintenir éloignée toute partie du corps (genoux, mains, tête...) de la planche.

IL EST INTERDIT D'INSTALLER UN SIEGE ENFANT DOS A LA ROUTE SUR LE SIEGE PASSAGER LORSQUE LE VEHICULE EST EQUIPE D'UN AIRBAG PASSAGER.

MOYENS DE RETENUE COMPLÉMENTAIRES A LA CEINTURE AVANT (suite)



Airbags latéraux

Il s'agit d'un coussin gonflable pouvant équiper les sièges avant et qui se déploie sur le côté des sièges (côté portière) afin de protéger les occupants en cas de choc latéral violent.

Les marquages **1** sur le pare-brise vous rappellent la présence de cet équipement.

Ce système ne fonctionne que lors d'un choc latéral violent.



Avertissement concernant l'airbag latéral

- **Monte de housses** : les sièges équipés d'airbag nécessitent des housses spécifiques à votre véhicule. Consultez votre Représentant Renault pour savoir si de telles housses existent en Renault Boutique. L'utilisation de toutes autres housses (ou de housses spécifiques à un autre véhicule) pourrait affecter le bon fonctionnement de ces airbags et porter atteinte à votre sécurité.
- Ne pas placer d'accessoire, d'objet ou même un animal entre le dossier et la portière. Cela pourrait affecter le bon fonctionnement de l'airbag ou provoquer des blessures lors de son déploiement.
- Tout démontage ou toute modification du siège est interdit sauf par le personnel habilité du Réseau Renault.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS

L'utilisation d'un dispositif de retenue des bébés et des enfants est réglementée.

En Europe les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m⁽¹⁾ doivent être attachés sur un dispositif homologué et adapté au poids et à la taille de l'enfant.

Le conducteur est responsable de la bonne utilisation de ces dispositifs.

Sachez qu'un choc à 50 km/h représente une chute de 10 mètres. Autrement dit, ne pas attacher un enfant équivaut à le laisser jouer sur un balcon au troisième étage sans balustrade !

(1) Respectez obligatoirement les lois en vigueur du pays dans lequel vous vous trouvez. Elles pourraient différer des présentes indications.



Les bébés et les enfants ne doivent en aucun cas être transportés sur les genoux des occupants du véhicule.

En cas de choc frontal à 50 km/h, un enfant de 30 kg se transforme en projectile d'une tonne : il vous sera impossible de le retenir même si vous êtes attachés.

Il est aussi particulièrement dangereux de sangler votre enfant quand il est assis sur vos genoux. Ne jamais utiliser une seule ceinture pour attacher deux personnes en même temps.

Les dispositifs homologués après janvier 1992 offrent un niveau de sécurité supérieur à ceux homologués avant cette date.

Il est donc conseillé de choisir un dispositif homologué suivant le règlement européen ECE 44.

De tels dispositifs comportent obligatoirement une étiquette orange avec une lettre **E** suivie d'un numéro (celui du pays où il est homologué) et de l'année d'homologation.

La norme répartie les dispositifs de retenue enfant en 5 catégories :

- Catégorie 0 : de 0 à 10 kg
- Catégorie 0+ : de 0 à 13 kg
- Catégorie 1 : de 9 à 18 kg
- Catégorie 2 : de 15 à 25 kg
- Catégorie 3 : de 22 à 36 kg

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Le juste choix

La sécurité de vos enfants dépend aussi de vous.

Pour assurer à votre enfant la protection maximum nous recommandons l'utilisation des sièges pour enfants proposés dans le Réseau RENAULT.

Si votre véhicule est équipé du système Isofix, utilisez de préférence un siège Isofix (reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « Système de fixation des sièges enfants - Isofix »).

Des systèmes de retenue adaptés à toutes les catégories sont proposés. Ces systèmes ont été mis au point en collaboration avec les fabricants et ont été testés dans les véhicules RENAULT.

Prenez conseil auprès de votre représentant Renault et demandez-lui de vous aider à l'installer.



Catégorie 0 et 0+

Jusqu'à deux ans, le cou de l'enfant est très fragile. L'enfant, face à la route, risque des lésions cervicales en cas de choc frontal. Renault préconise donc la position dos à la route dans une coque enveloppante avec un harnais (figure 1).



Catégorie 1

Entre 2 et 4 ans, le bassin n'est pas suffisamment formé pour être toujours bien retenu par la ceinture trois points du véhicule et l'enfant risque des lésions abdominales en cas de choc frontal. Il convient donc d'utiliser les sièges dos à la route (figure 1) ou les sièges réceptacle (figure 2) ou les sièges à harnais.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Catégorie 2 (15 à 25 kg)

Pour retenir correctement le bassin de l'enfant de 4 à 7 ans, utilisez de préférence des sièges pour enfants pouvant être combinés avec les ceintures de sécurité trois points. C'est-à-dire un rehausseur (figure 3) avec des guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.



Un rehausseur avec un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci. Pour les véhicules équipés d'une ceinture deux points en place centrale, il faut utiliser un siège à réceptacle (figure 4).

Catégorie 3

Pour les enfants de plus de 7 ans, il convient d'utiliser un rehausseur équipé de guides sangle pour obliger la ceinture trois points du véhicule à cheminer à plat sur les cuisses de l'enfant.

Un rehausseur avec un dossier réglable en hauteur et un guide sangle est conseillé pour positionner la ceinture le plus près possible du cou sans toutefois être en contact avec celui-ci.

En cas d'utilisation d'un rehausseur non pourvu d'un dossier (figure 3), l'appui-tête du véhicule devra être réglé en fonction de la stature de l'enfant ; le bord supérieur de l'appui-tête doit se trouver à la même hauteur que le sommet de la tête de l'enfant et ne jamais être placé en-dessous du niveau des yeux.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

⑤



⑥



DANGER

Il est interdit d'installer un siège enfant dos à la route sur le siège passager avant lorsque le véhicule est équipé d'airbag (coussin gonflable) côté passager avant. Risque de blessures très graves en cas de déploiement d'airbag.

L'étiquette 5 (sur la planche de bord) et l'étiquette 6 (sur la vitre côté passager avant) vous rappellent ces instructions.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



SÉCURITÉ ENFANTS

- Aucune modification ne doit être apportée aux éléments du système monté d'origine : ceintures et sièges ainsi que leurs fixations.
- Suivez précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant du dispositif de retenue.
- Evitez les vêtements trop épais, n'intercalez pas d'objets entre l'enfant et son dispositif de retenue.
- La ceinture du véhicule doit être bien tendue pour solidariser au mieux le siège enfant au véhicule. Contrôlez régulièrement la tension.
- Ne faites jamais passer la sangle baudrier sous le bras, ni derrière le dos.
- Le harnais ou la ceinture doit être bien tendu et le plus ajusté possible au corps de l'enfant.
- N'autorisez jamais votre enfant à rester debout ou s'agenouiller sur les sièges pendant la marche.
- Vérifiez que l'enfant conserve une posture correcte pendant le trajet notamment en position sommeil.
- Fixez le siège avec la ceinture de sécurité même si celui-ci n'est pas occupé ; en cas de choc il peut constituer un projectile pour les occupants.
- A la suite d'un accident grave, faites vérifier les ceintures et les systèmes de retenue qui étaient en place à ce moment.
- Ne laissez jamais un enfant sans surveillance dans un véhicule, même installé dans son moyen de retenue.
- Enclenchez le système de verrouillage des portières arrière (si votre véhicule en possède).
- Veillez à ce que l'enfant ne descende pas du côté de la voie de circulation.
- Donnez le bon exemple à vos enfants en bouclant votre ceinture.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)

Système de fixation des sièges enfants - Isofix

C'est un nouveau procédé pour fixer le siège enfant au véhicule. Ce système équipe une ou plusieurs places arrière latérales du véhicule.

Il est constitué des éléments suivants :

- deux anneaux d'ancrage par siège situés entre l'assise et le dossier ;
- un siège enfant spécifique RENAULT équipé de deux verrous qui viennent se crocheter sur les deux anneaux.

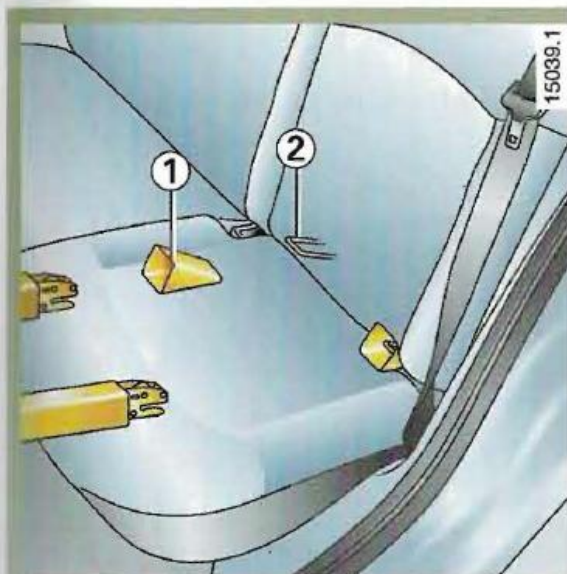
Seul le siège spécifique RENAULT est homologué pour ce véhicule. Pour vous procurer ce siège adressez-vous à votre Représentant Renault.

Ce siège s'utilise dos à la route pour les enfants de la naissance à 18 mois environ, puis face à la route jusqu'à 4 ans. Il est équipé de deux verrous rétractables qui permettent sa fixation au moyen des attaches ISOFIX qui équipent les véhicules RENAULT. Il peut aussi être installé dans les autres véhicules au moyen de la ceinture de sécurité type trois points.



- Assurez-vous que rien ne gêne pour l'installation du siège au niveau des points d'ancrage (exemple : graviers, chiffons, jouets, etc.).
- dans tous les cas, pensez à verrouiller le système de maintien de l'enfant dans son siège pour tous les déplacements.

POUR LA SÉCURITÉ DES ENFANTS (suite)



Montage du siège enfant

- Pour le montage et l'utilisation du siège, lisez avec attention la notice fournie avec le siège ;
- Présentez les verrous du siège face aux deux anneaux 2 qui équipent la place arrière latérale du véhicule (si le siège est livré avec, aidez-vous des guides de montage 1 en les glissant autour des anneaux 2);



- Verrouillez les crochets sur les anneaux et assurez-vous du bon verrouillage du siège (en exerçant un mouvement gauche/droite et avant/arrière) ;
- Poussez fortement sur l'embase du siège pour amener l'arceau du siège enfant en contact et en compression contre le dossier du véhicule.



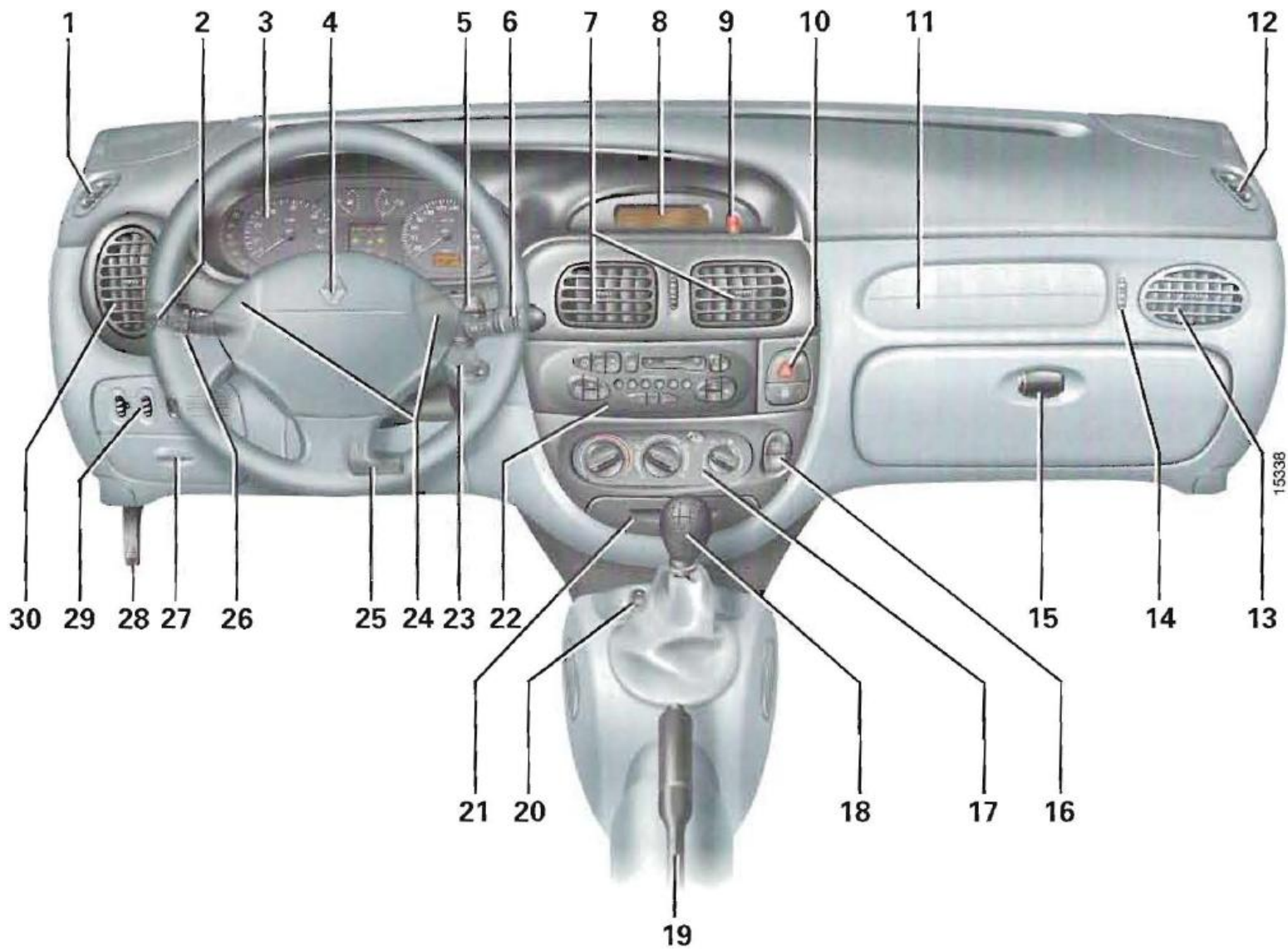
Siège Isofix installé dos à la route

Le siège avant ne doit pas être avancé au delà du milieu de réglage des glissières.

Siège Isofix installé face à la route

Le siège avant ne doit pas être reculé au delà du milieu de réglage des glissières et le dossier doit être en position redressée.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE

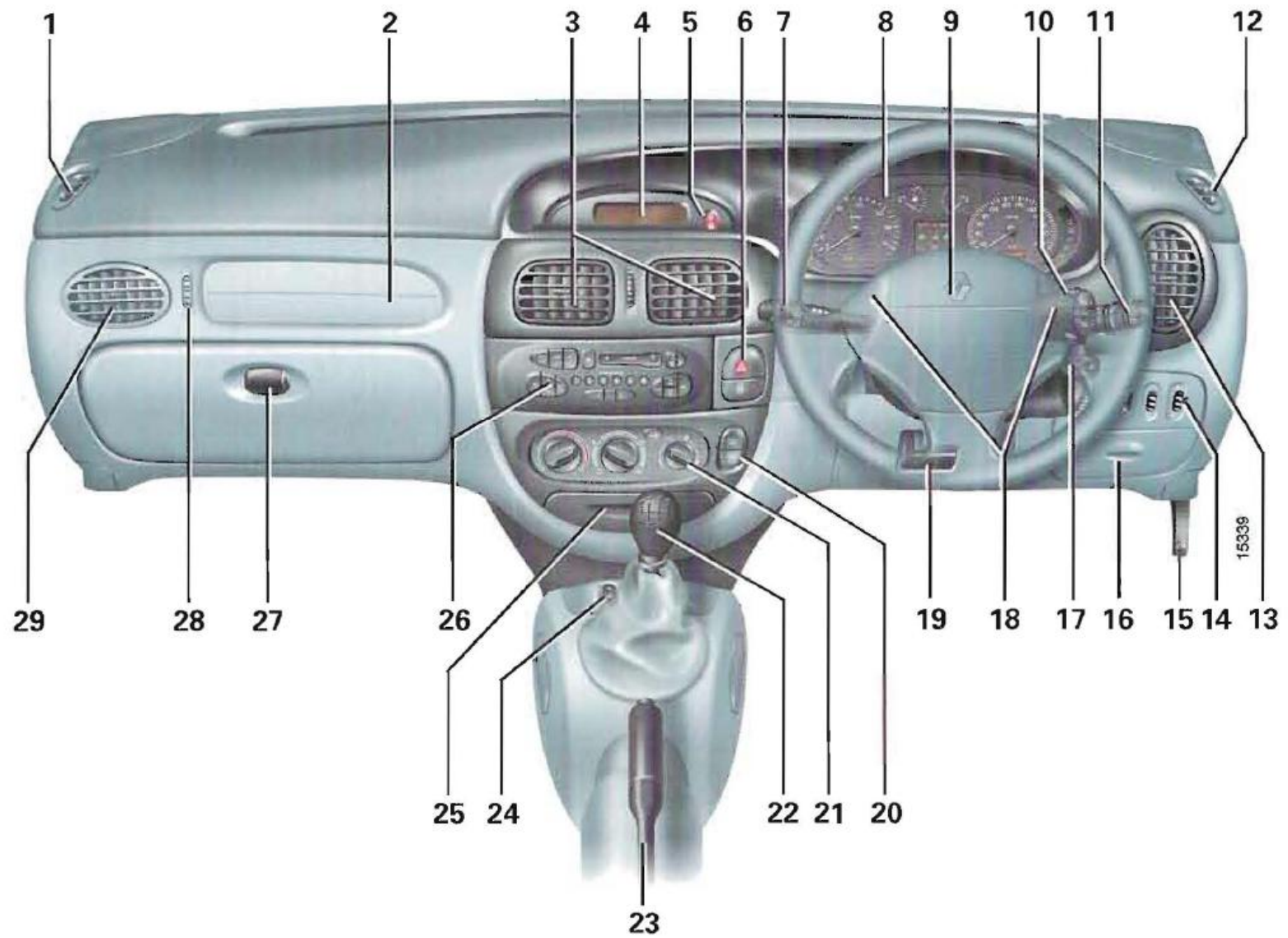


POSTE DE CONDUITE DIRECTION À GAUCHE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- 1 Frise de désembuage de vitre latérale gauche.
- 2 Manette de :
 - feux indicateurs de direction,
 - éclairage extérieur,
 - feux de brouillard avant,
 - feux de brouillard arrière.
- 3 Appareils de contrôle.
- 4 Emplacement Airbag (coussin gonflable) conducteur.
- 5 Commandes à distance radio.
- 6
 - Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
 - Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord.
- 7 Aérateurs centraux.
- 8 Affichage :
 - heure,
 - heure et température,
 - radio, heure et température, ou vide-poches.
- 9 Témoins de :
 - oubli bouclage ceinture conducteur,
 - porte(s) ouverte(s) et porte de coffre.
- 10 Contacteurs de :
 - feux de détresse,
 - condamnation électrique des portes.
- 11 Vide-poches ou emplacement Airbag (coussin gonflable) passager.
- 12 Frise de désembuage de vitre latérale.
- 13 Aérateur latéral.
- 14 Commande d'ouverture/fermeture de l'aérateur latéral.
- 15 Boîte à gants.
- 16 Commandes de :
 - dégivrage lunette arrière,
 - dégivrage du pare-brise.
- 17 Commandes de climatisation.
- 18 Levier de vitesses.
- 19 Frein à main.
- 20 Commandes de :
 - sièges chauffants,
 - condamnation des lève-vitres électriques arrière.
- 21 Cendrier et allume-cigares.
- 22 Emplacement pour radio.
- 23 Contacteur de démarrage.
- 24 Avertisseur sonore.
- 25 Commande de réglage en hauteur du volant.
- 26 Commande d'ouverture/fermeture de l'aérateur latéral.
- 27 Boîte à fusibles.
- 28 Commande de déverrouillage du capot moteur.
- 29 Commandes de :
 - réglage électrique de la hauteur des faisceaux,
 - rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle, ou vide-poches.
- 30 Aérateur latéral.

POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE



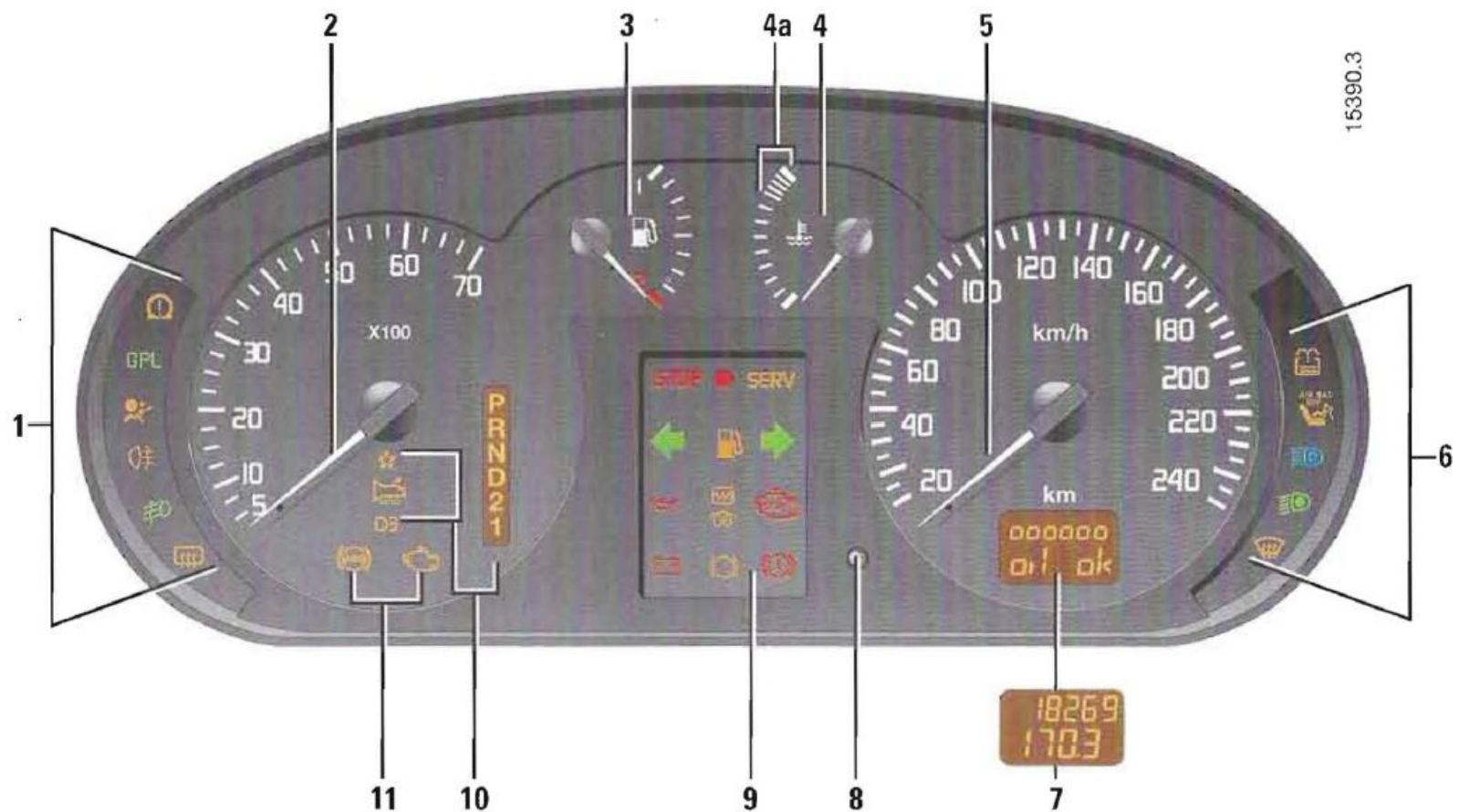
POSTE DE CONDUITE DIRECTION À DROITE (suite)

La présence des équipements décrits ci-après dépend de la version et des options du véhicule ainsi que du pays.

- | | | |
|---|--|---|
| 1 Frise de désembuage de vitre latérale gauche. | 9 Emplacement Airbag (coussin gonflable) conducteur. | 19 Commande de réglage en hauteur du volant. |
| 2 Vide-poches ou emplacement Airbag (coussin gonflable) passager. | 10 Commandes à distance radio. | 20 Commandes de : <ul style="list-style-type: none">• dégivrage lunette arrière,• dégivrage du pare-brise. |
| 3 Aérateurs centraux. | 11 • Manette d'essuie-vitre/lave-vitre du pare-brise et de la lunette arrière.
• Commande de défilement des informations de l'ordinateur de bord. | 21 Commandes de climatisation. |
| 4 Affichage : <ul style="list-style-type: none">• heure,• heure et température,• radio, heure et température, ou vide-poches. | 12 Frise de désembuage de vitre latérale. | 22 Levier de vitesses. |
| 5 Témoins de : <ul style="list-style-type: none">• oubli bouclage ceinture conducteur,• porte(s) ouverte(s) et porte de coffre. | 13 Aérateur latéral. | 23 Frein à main. |
| 6 Contacteurs de : <ul style="list-style-type: none">• feux de détresse,• condamnation électrique des portes, ou obturateur. | 14 Commandes de : <ul style="list-style-type: none">• réglage électrique de la hauteur des faisceaux,• rhéostat d'éclairage des appareils de contrôle, ou vide-poches. | 24 Commandes de : <ul style="list-style-type: none">• sièges chauffants,• condamnation des lève-vitres électriques arrière. |
| 7 Manette de : <ul style="list-style-type: none">• feux indicateurs de direction,• éclairage extérieur,• feux de brouillard avant,• feux de brouillard arrière. | 15 Commande de déverrouillage du capot moteur. | 25 Cendrier et allume-cigares. |
| 8 Appareils de contrôle. | 16 Boîte à fusibles. | 26 Emplacement pour radio. |
| | 17 Contacteur de démarrage. | 27 Boîte à gants. |
| | 18 Avertisseur sonore. | 28 Commande d'ouverture/fermeture de l'aérateur latéral. |
| | | 29 Aérateur latéral. |

TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.




Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.




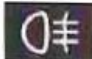
TABEAU DE BORD (suite)


La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.


1  Non utilisé

 Non utilisé

 **Témoin d'Airbag (coussin gonflable)**
Il s'allume contact mis et s'éteint après quelques secondes.
S'il ne s'allume pas à la mise sous contact ou s'il clignote, il signale une défaillance du système. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

 **Témoin de feu de brouillard arrière**

 **Témoin des projecteurs antibrouillard avant**

 **Témoin de désembuage de lunette arrière**

2 **Compte-tours** (graduations $\times 100$)

- Jusqu'au régime 3000 (ou 2500 en version diesel), régime moteur à ne pas dépasser sur des rapports intermédiaires pour une conduite économique
- zone hachurée rouge, régime moteur interdit

3 **Indicateur de niveau carburant**


4 **Indicateur de température du liquide de refroidissement**


En marche normale, l'aiguille doit se trouver en-dessous de la zone **4a**. Elle peut y aller en cas d'utilisation « sévère ». Il n'y a


alerte que si le témoin




5 **Indicateur de vitesse** (km ou miles par heure).

6  **Témoin d'alerte niveau mini liquide essuie-lave-projecteurs**
Faites le plein dès que possible.

 Non utilisé

 **Témoin des feux de route**

 **Témoin des feux de croisement**


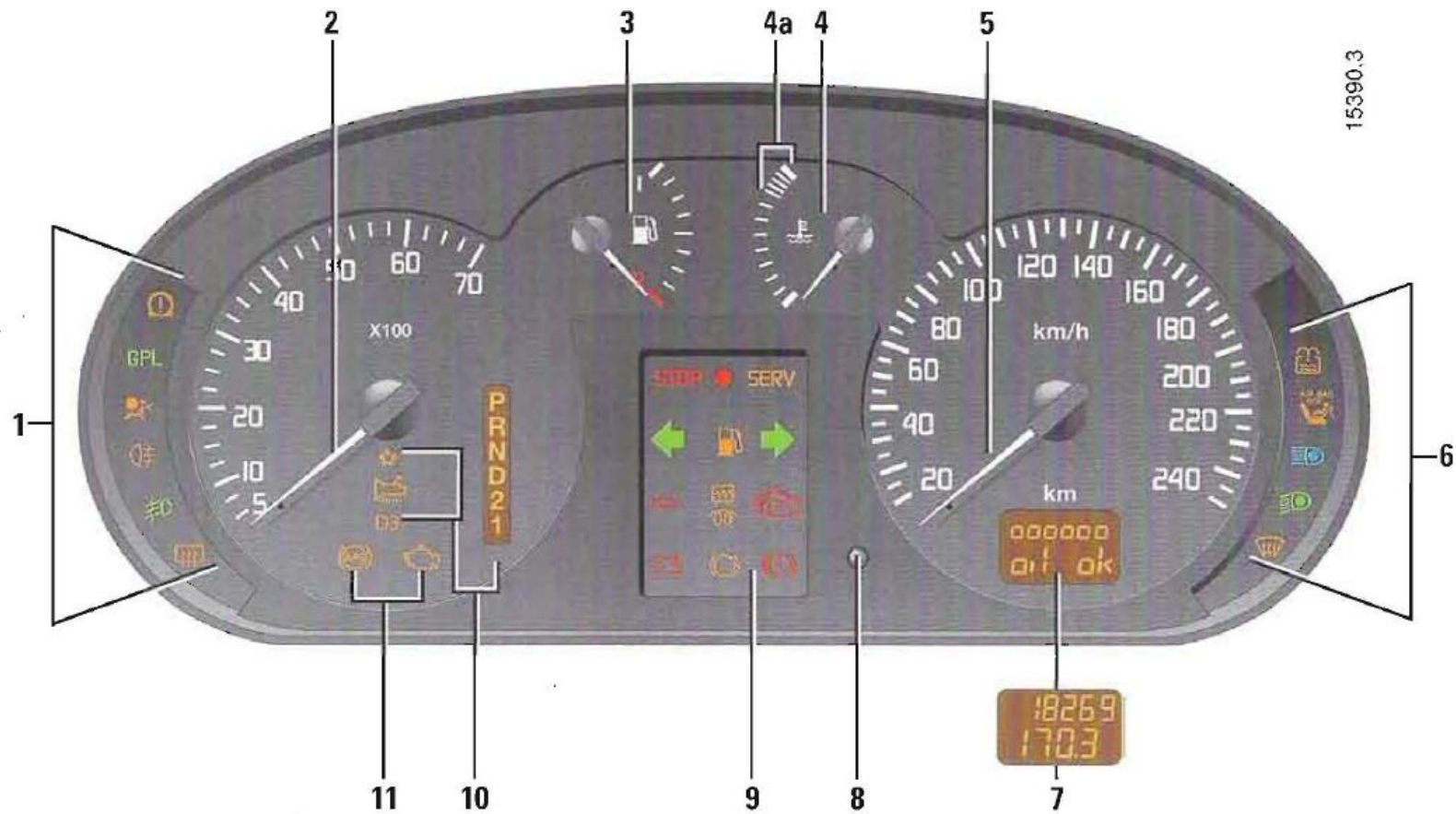
 **Témoin de désembuage du pare-brise**

TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.



TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

7 Afficheur multifonction

- **Indicateur de niveau d'huile moteur**

Pour être valable, la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.

A la mise sous contact ou après démarrage moteur, l'afficheur indique le niveau d'huile pendant environ 30 secondes.

Lecture du niveau d'huile

Les points, sur la ligne supérieure, indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret. Lorsque le niveau est au minimum, les tirets et le mot Oil clignotent et le mot OK disparaît : refaites le niveau le plus tôt possible. Au terme des 30 secondes l'afficheur indiquera les totalisateurs partiel et général de la distance parcourue ou l'ordinateur de bord.

7 Afficheur multifonction (suite)

- **Totalisateur général de distance parcourue, totalisateur partiel de distance parcourue.**

Lisible environ 30 secondes après la mise sous contact.

ou

- **Ordinateur de bord**

Lisible environ 30 secondes après la mise sous contact. Reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « ordinateur de bord ».

8 Touche multifonction

Des appuis successifs sur la touche permettent de sélectionner les informations sur l'afficheur et/ou d'obtenir la mise à zéro du totalisateur partiel.

9 **Témoin d'arrêt impératif STOP**

Il s'éteint dès que le moteur tourne.

Il s'allume conjointement à l'un des témoins :



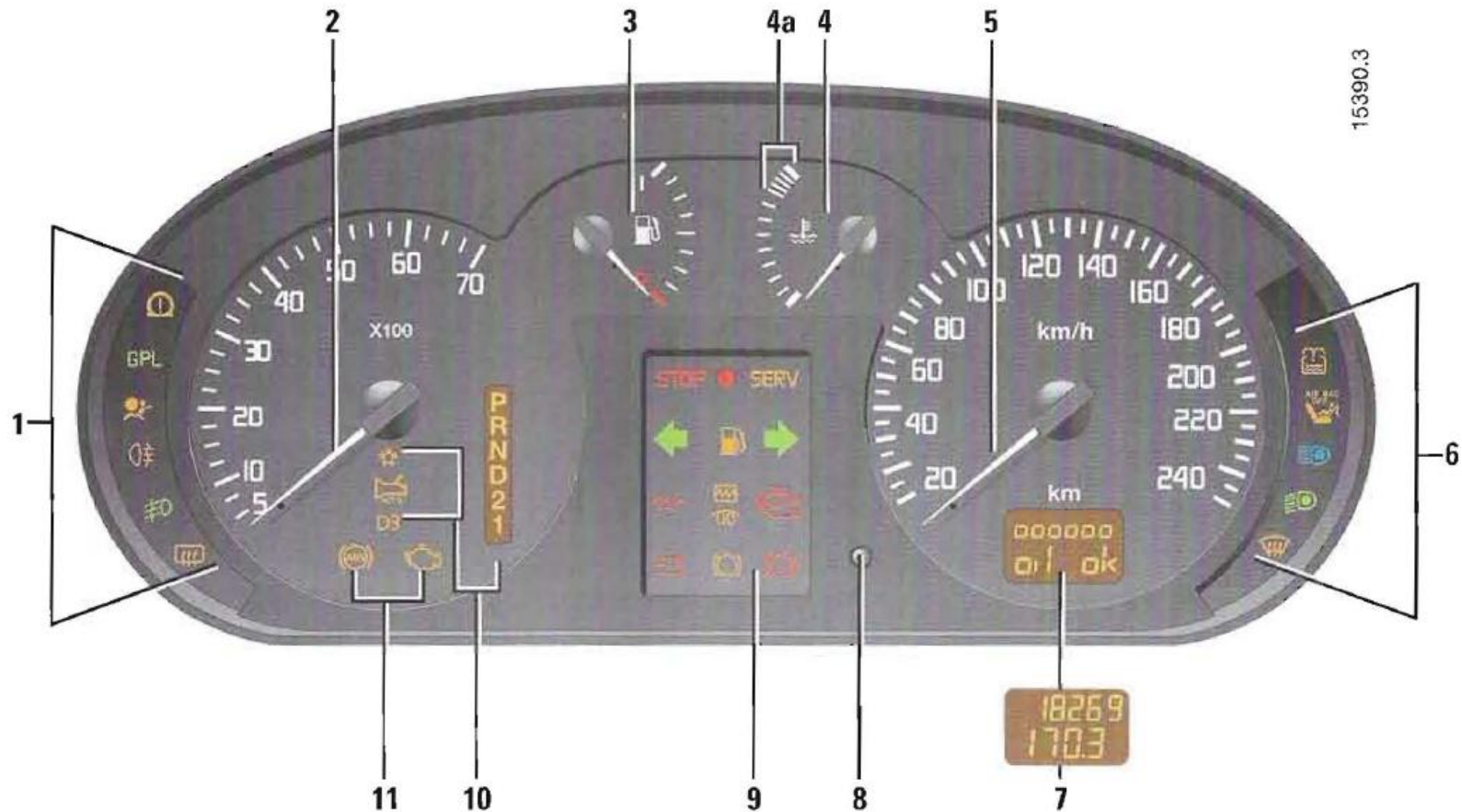
Témoin système anti-démarrage

Il assure plusieurs fonctions.

Reportez-vous en chapitre 1 « système antidémarrage ».

TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.



TABLEAU DE BORD (suite)


La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.


9  **Témoin d'alerte SERVICE**

Il s'allume à la mise sous contact, puis s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il recommande un arrêt prochain chez un Représentant Renault.


Il s'allume conjointement aux témoins :




 **Témoin des feux indicateurs de direction gauche**

 **Témoin d'alerte mini carburant**

Il s'éteint dès que le moteur tourne. S'il s'allume, ou reste allumé, faites le plein dès que possible.

 **Témoin des feux indicateurs de direction droit**


9  **Versions essence**
Témoin d'alerte grave injection/
Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement

• **Témoin d'alerte grave injection**

S'il clignote sur route, il signale une surchauffe du moteur ou une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant Renault.

• **Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement**

S'il s'allume (allumage fixe) sur route, arrêtez-vous. Si l'aiguille de température **4** est dans la zone **4a**, faites appel à un Représentant Renault. Sinon, continuez à rouler et consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

9  **Version diesel**
Témoin d'alerte grave injection/
Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement

S'il s'allume sur route, deux cas se présentent :

• **Témoin d'alerte grave injection**

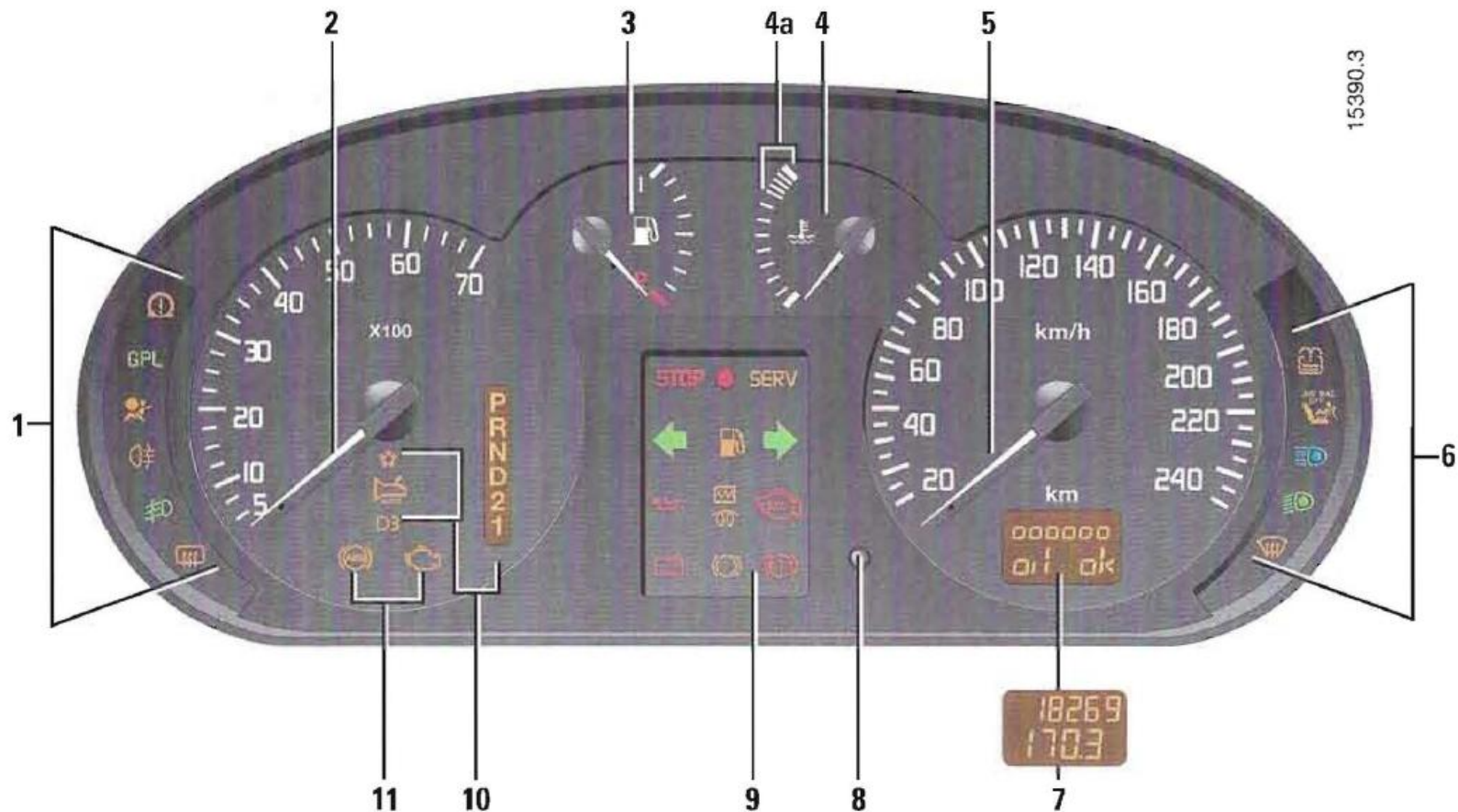
S'il y a coupure d'injection simultanée à l'allumage du témoin, cela signale une surchauffe du moteur ou une défaillance du système d'injection. Arrêtez-vous immédiatement, coupez le contact et faites appel à un Représentant Renault.

• **Témoin d'alerte température de liquide de refroidissement**

S'il n'y a pas coupure d'injection, arrêtez-vous. Si l'aiguille de température **4** est dans la zone **4a**, faites appel à un Représentant Renault. Sinon, continuez à rouler et consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.



TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

9



Témoin de préchauffage (version diesel) et **de défaillance électronique** (versions essence et diesel).

- **Témoin de préchauffage** (version diesel)
La clé de contact en position M, il doit s'allumer ; il indique que les bougies de préchauffage sont en fonctionnement. Il s'éteint quand le préchauffage est obtenu et que le moteur peut être démarré.
- **Témoin de défaillance électronique** (versions essence et diesel)
S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance électrique ou électronique. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

9



Témoin de pression d'huile

Il s'éteint dès que le moteur tourne ; s'il s'allume sur route, arrêtez-vous impérativement et coupez le contact. Vérifiez le niveau d'huile. Si le niveau est normal, faites appel à un Représentant Renault.



Témoin de charge de la batterie

Il doit s'éteindre dès que le moteur tourne. S'il s'allume sur route, cela indique une surcharge ou une décharge du circuit électrique. Arrêtez-vous et faites vérifier le circuit.



Témoin d'usure des plaquettes de frein avant

Si le témoin s'allume lorsque vous freinez, vous devez faire vérifier sous peu vos plaquettes de frein.

9



Témoin de serrage du frein à main et témoin détecteur d'incident sur circuit de freinage.

S'il s'allume au freinage, c'est l'indice d'une baisse de niveau dans les circuits. Il peut être dangereux de continuer à rouler, faites appel à un Représentant Renault.

10 Témoins liés au fonctionnement et/ou défaillance de la boîte automatique.

Reportez-vous en chapitre 2, paragraphe « boîte automatique proactive ».

TABLEAU DE BORD

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.



Ces témoins vous imposent un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation.



TABLEAU DE BORD (suite)

La présence et le fonctionnement des témoins décrits ci-après dépendent de l'équipement du véhicule et du pays.

11



Témoin de contrôle des gaz d'échappement

Pour les véhicules qui en sont équipés, il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- S'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant Renault ;
- S'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.

Reportez-vous au paragraphe « conseils antipollution, économies de carburant, conduite » en chapitre 2.

11



Témoin antiblocage des roues

Il s'allume contact mis et s'éteint sous 3 secondes. S'il s'allume en roulant, il signale une défaillance du système d'antiblocage des roues.

Le système de freinage est alors assuré comme sur une voiture non équipée du système ABS. Consultez rapidement votre Représentant Renault.

ORDINATEUR DE BORD



1 Afficheur

2 Touche de Top Départ et de mise à zéro du totalisateur partiel

Pour faire une mise à zéro du totalisateur partiel, l'affichage doit être en sélection « Totalisateur partiel ».

Mise à zéro automatique

La mise à zéro est automatique lors du dépassement de la capacité d'une des mémoires.

3 Touche de sélection de l'affichage

Fait défiler les informations suivantes par appuis successifs et brefs sur la touche 3 :

- a) totalisateur général de distance parcourue,
- b) totalisateur partiel de distance parcourue,
- c) carburant utilisé,
- d) consommation moyenne,
- e) consommation instantanée,
- f) autonomie prévisible,
- g) distance parcourue,
- h) vitesse moyenne.

Clignotement de l'affichage

En cas de clignotement de l'affichage consultez un Représentant Renault.

Interprétation de certaines valeurs affichées après un Top Départ :

Les valeurs de consommation moyenne, autonomie, vitesse moyenne sont de plus en plus stables et significatives à mesure que la distance parcourue depuis le dernier Top départ est importante.

Sur les premiers kilomètres parcourus après un Top départ vous pouvez constater :

- que l'autonomie augmente en roulant. Ceci est normal, la consommation moyenne peut diminuer quand :
 - la voiture sort d'une phase d'accélération,
 - le moteur atteint sa température de fonctionnement (Top départ : moteur froid),
 - vous passez d'une circulation urbaine à une circulation routière.

Par conséquent, si la consommation moyenne diminue, l'autonomie augmente.

- que la consommation moyenne augmente véhicule arrêté au ralenti. Ceci est normal car le module tient compte de l'essence consommée au ralenti.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection
de l'affichage par appuis
successifs sur 3

Interprétation de l'affichage



a) Totalisateur général de distance parcourue.



b) Totalisateur partiel de distance parcourue.







c) Carburant utilisé (en litres) depuis le dernier Top Départ.



d) **Consommation moyenne** (en l/100 km) depuis le dernier Top Départ.
Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres et tenant compte de la distance parcourue et du carburant utilisé depuis le dernier Top Départ.

ORDINATEUR DE BORD (suite)

Exemples de sélection de l'affichage par appuis successifs sur 3	Interprétation de l'affichage
 →	e) Consommation instantanée (en l/100 km) Valeur affichée après avoir atteint une vitesse de 25 km/h.
 →	f) Autonomie prévisible avec le carburant restant (en km) Cette autonomie tient compte de la consommation moyenne réalisée depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.
 →	g) Distance parcourue (en km) depuis le dernier Top Départ.
 →	h) Vitesse moyenne (en km/h) depuis le dernier Top Départ. Valeur affichée après avoir parcouru 400 mètres.

HEURE ET TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE



Montre 1

L'affichage de l'heure et/ou de la température extérieure est obtenu contact mis.

Mise à l'heure

Pressez la touche :

H pour les heures,

M pour les minutes.

En cas de rupture de l'alimentation électrique (batterie débranchée, fil d'alimentation coupé...), les valeurs affichées par la montre perdent leur sens.

Il convient d'effectuer une mise à l'heure.

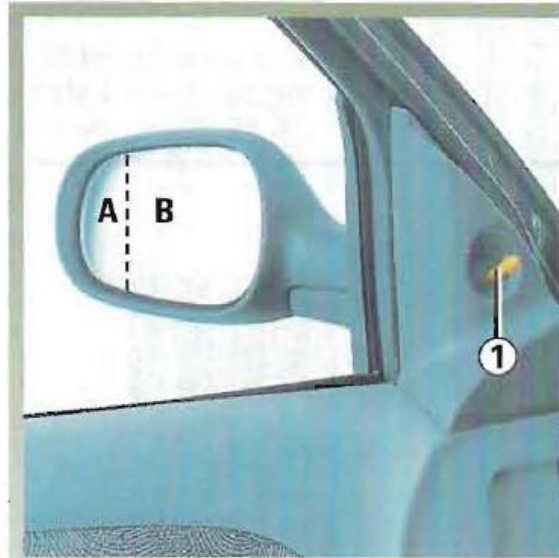
Nous vous conseillons de ne pas effectuer de corrections en roulant.



Indicateur de température extérieure

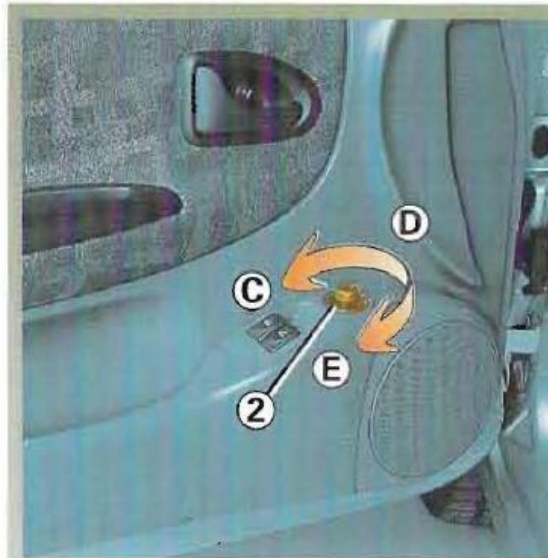
La formation de verglas étant liée à l'exposition, l'hygrométrie locale et la température, l'indication de température extérieure ne peut donc suffire à elle seule pour détecter le verglas.

RÉTROVISEURS



Rétroviseurs extérieurs à commandes manuelles

Pour orienter le rétroviseur, manœuvrez le levier **1**.



Rétroviseurs extérieurs à commandes électriques

Contact mis, manœuvrez le bouton **2** :

- position **C** pour régler le rétroviseur gauche ;
- position **E** pour régler le rétroviseur droit ;

D étant la position inactive.

Rétroviseurs dégivrants

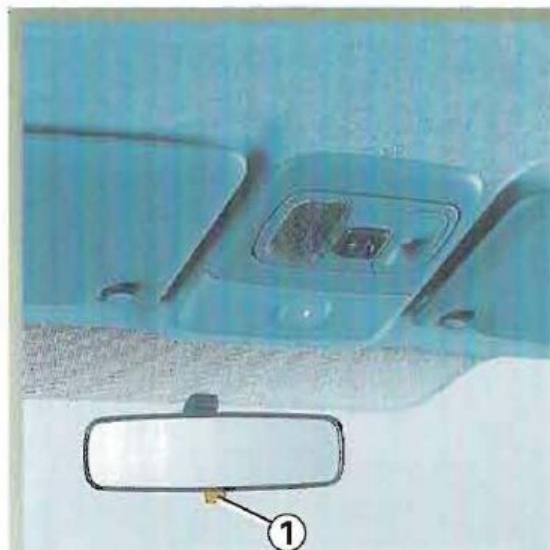
Le dégivrage du miroir est assuré conjointement avec le dégivrage-désembuage de la lunette arrière.



Le miroir du rétroviseur extérieur côté conducteur comporte deux zones visiblement délimitées. La zone **B** correspond à ce qui est normalement vu dans un rétroviseur classique. La zone **A** permet d'accroître, pour votre sécurité, la visibilité latérale arrière.

Les objets dans la zone A apparaissent beaucoup plus éloignés qu'ils ne le sont dans la réalité.

RÉTROVISEURS (suite)



Rétroviseur intérieur

Il est orientable. En conduite de nuit, pour ne pas être ébloui par les projecteurs d'une voiture suiveuse, basculez le petit levier **1** situé derrière le rétroviseur.

VOLANT DE DIRECTION



Pour certains véhicules, la position du volant est réglable en hauteur.

Réglage

Relevez le levier **2** et mettez le volant dans la position désirée ; abaissez le levier pour bloquer le volant.



Pour des raisons de sécurité, effectuez ce réglage voiture à l'arrêt.

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).

Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

AVERTISSEURS SONORES ET LUMINEUX



Avertisseur sonore

Appuyez sur les parties **1** ou **2** du coussin du volant **A**.

Avertisseur lumineux

Pour obtenir un appel lumineux, même si l'éclairage n'est pas utilisé, exercez une pression sur la manette **3** vers vous.



Signal « danger »



Appuyez sur le contacteur **4**.

Ce dispositif actionne simultanément les quatre feux clignotants.

Il n'est à utiliser qu'en cas de danger pour avertir les autres automobilistes que vous êtes :

- contraint de vous arrêter dans un endroit anormal voire interdit
- dans des conditions de conduite ou de circulation particulières.



Feux indicateurs de direction

Manceuvrez la manette **3** dans le plan du volant et dans le sens où vous allez tourner le volant.

En conduite sur autoroute, les manœuvres du volant sont généralement insuffisantes pour ramener automatiquement la manette à **0**. Il existe une position intermédiaire dans laquelle vous devez maintenir la manette pendant la manœuvre.

En relâchant la manette, celle-ci revient automatiquement à **0**.

ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES



Feux de position



Faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

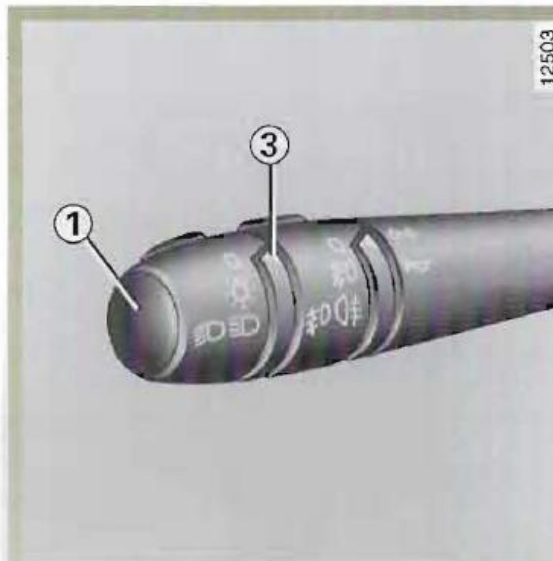
Le tableau de bord s'éclaire. On peut en régler l'intensité lumineuse en tournant la molette **2**, si le véhicule en est équipé.

Feux de croisement



Faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère **3**.

Un témoin s'allume sur le tableau de bord.



Feux de route



La manette **1** en position feux de croisement, déplacez la manette vers vous.

Lorsque les feux de route sont allumés un témoin s'allume sur le tableau de bord.

Pour revenir en position feux de croisement, déplacez de nouveau la manette vers vous.

Extinction



Ramenez la manette **1** à sa position initiale.

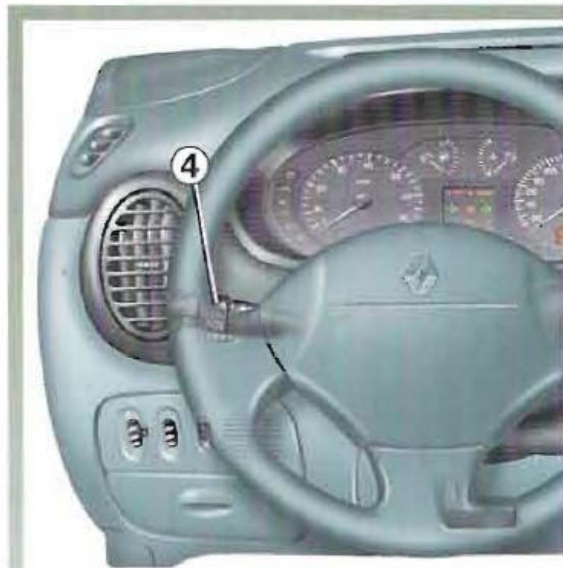
Alarme sonore d'oubli d'éclairage

A l'ouverture de la porte conducteur, une alarme sonore se déclenche pour vous signaler que les feux sont restés allumés alors que le contact moteur est coupé (pour éviter la décharge de la batterie, etc).



Avant de prendre la route la nuit : vérifiez le bon état de l'équipement électrique et réglez vos projecteurs (si vous n'êtes pas dans vos conditions de charge habituelles).

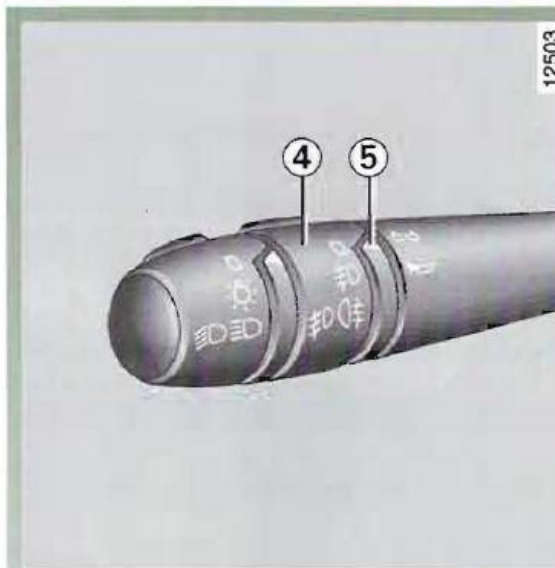
ÉCLAIRAGES ET SIGNALISATIONS EXTÉRIEURES (suite)



Feux de brouillard avant

Faites pivoter l'anneau central 4 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 5.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.



Feux de brouillard arrière

Faites pivoter l'anneau central 4 de la manette jusqu'à l'apparition du symbole en face du repère 5.

Le fonctionnement dépend de la position sélectionnée en éclairage extérieur et un témoin s'allume alors au tableau de bord.

N'oubliez pas d'interrompre le fonctionnement de ce feu quand il n'y a plus nécessité pour ne pas gêner les autres usagers.







L'extinction de l'éclairage extérieur entraîne l'extinction du feu de brouillard arrière ou le retour à la position feux de brouillard avant (lorsque le véhicule en est équipé).

RÉGLAGE ÉLECTRIQUE DE LA HAUTEUR DES FAISCEAUX



Le bouton **A** permet de corriger la hauteur des faisceaux en fonction de la charge.

Tournez le bouton **A** vers le bas pour baisser les projecteurs et vers le haut pour les lever.

Positions de réglage du bouton A			
Versions	Bicorps/break (sauf versions sociétés)	Bicorps/break (versions sociétés)	Tricorps
 15337.2	0	0	0
 15337.9	0	0	0
 15337.3	2	-	1
 15337	3	-	3
 15337.7	4	4	4
 15337.6	-	4	-

DÉGIVRAGE / DÉSEMBUAGE



Lunette arrière dégivrante



Moteur tournant, appuyez sur la touche **1** (le témoin s'allume au tableau de bord).

Cette fonction assure le dégivrage-désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs électriques dégivrants (lorsque le véhicule en est équipé).

L'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après 15 minutes de fonctionnement,
- en appuyant de nouveau sur la touche **1** (le témoin s'éteint).

Pare-brise dégivrant électrique




Moteur tournant, appuyez sur la touche **2** (le témoin s'allume au tableau de bord).

L'arrêt du fonctionnement intervient :

- automatiquement après environ 6 minutes de fonctionnement ;
- en appuyant de nouveau sur la touche **2** (le témoin s'éteint).

Désembuage du pare-brise

Manœuvrez la commande **3** : amenez-la en position .

Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE AVANT



Essuie-vitre avant

Contact mis, manœuvrez la manette **1** :

- **A** Arrêt
- **B** Balayage intermittent.
Entre deux balayages, les balais s'arrêtent pendant plusieurs secondes. Suivant version, il est possible de modifier le temps entre les balayages en tournant l'anneau central de la manette **1**.
- **C** Balayage continu lent.
- **D** Balayage continu rapide.

Véhicules avec automatisme de la sélection de vitesse de balayage

Pour certain véhicules, **en roulage**, lorsqu'une vitesse d'essuyage est sélectionnée, tout arrêt du véhicule réduit l'allure du balayage à la vitesse inférieure :

- d'une vitesse continue rapide, vous passez en vitesse continue lente ;
- d'une vitesse continue lente, vous passez en balayage intermittent.

Dès que le véhicule roule, l'essuyage revient à la vitesse sélectionnée d'origine.

A l'arrêt, toute action sur la manette **1** est prioritaire et annule donc l'automatisme.

Nota

en cas de blocage mécanique (pare-brise gelé...) le système coupe automatiquement l'alimentation de l'essuie-vitre.

Lave-vitre, lave-projecteurs

Contact mis, tirez la manette **1** vers vous.

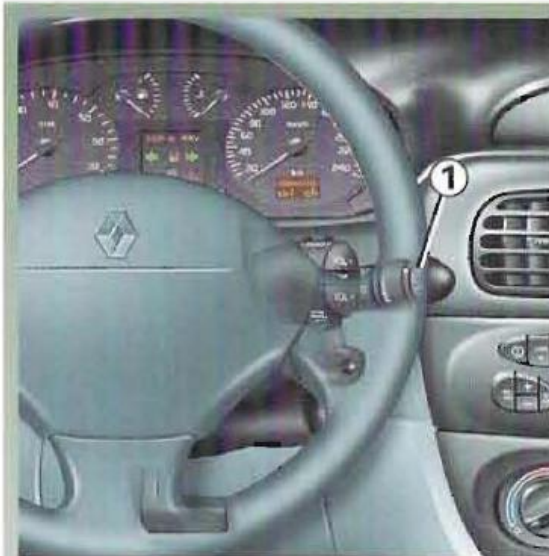
- **Projecteurs éteints**
Vous actionnez le lave-vitre du pare-brise.
- **Projecteurs allumés**
Vous actionnez également en même temps le dispositif lave-projecteurs.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

Si vous coupez le contact moteur avant d'avoir arrêté l'essuie-vitre (position **A**) les balais s'arrêteront dans une position quelconque.

ESSUIE-VITRE / LAVE-VITRE ARRIÈRE



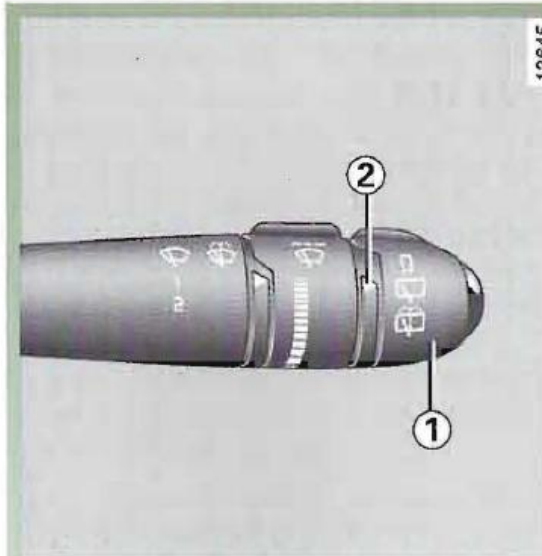
Essuie-vitre arrière à cadencement

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Essuie-lave vitre arrière

Contact mis, faites pivoter l'extrémité de la manette **1** jusqu'à amener le point de repère **2** en face du symbole.

Lorsque vous relâchez la manette, elle revient en position essuie-vitre arrière.



Particularité

Pour certains véhicules, si les essuie-vitres avant fonctionnent lorsque vous enclenchez la marche arrière, il se produit un balayage intermittent de l'essuie-vitre arrière.

Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).

Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

RÉSERVOIR CARBURANT



Capacité utilisable du réservoir :
60 litres environ.

Pendant le remplissage un porte-bouchon **1** est prévu sur le battant de trappe.



Bouchon de remplissage : **il est spécifique**. Si vous devez le remplacer, assurez-vous qu'il soit identique au bouchon d'origine. Adressez-vous à votre Représentant Renault.

Ne pas manœuvrer le bouchon à proximité d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Système de coupure carburant en cas de choc violent

Reportez-vous en chapitre 5 paragraphe « Système coupure carburant en cas de choc violent »

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Qualité du carburant

Version essence

Utilisez le carburant correspondant à la qualité définie par les normes en vigueur particulières à chaque pays.

Reportez-vous aux « Caractéristiques moteurs ».

Version diesel

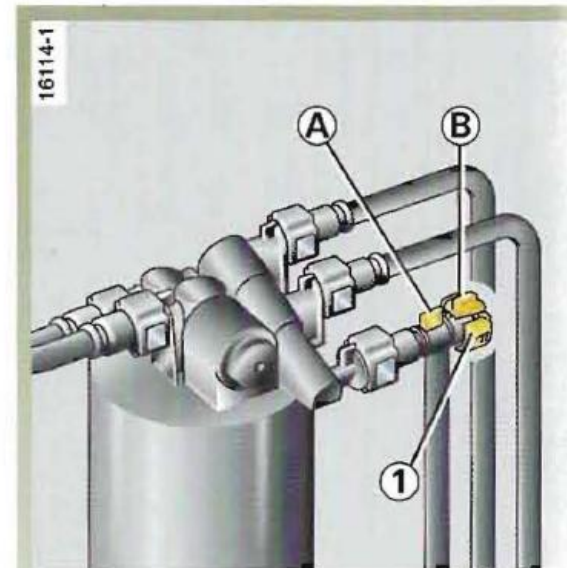
N'utilisez que du gazole. Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le bouchon de remplissage et le tour du bouchon doivent être exempts de poussières. Le gazole doit être de bonne qualité.

Particularités des versions dCi

N'utilisez que du gazole. Lors du remplissage du réservoir, veillez à ce qu'il ne puisse y avoir de pénétration accidentelle d'eau. Le bouchon de remplissage et le tour du bouchon doivent être exempts de poussières. Le gazole doit être de bonne qualité.



Toute utilisation de carburant à base de colza est à proscrire. De même, ne mélangez pas d'essence au gazole, même en faible quantité.



Panne de carburant versions dCi

Véhicules équipés du robinet **1** situé sous le capot moteur :

- faites un apport de carburant (5 litres minimum) ;
- fermez le robinet **1** ;
- démarrez le moteur ;
- ouvrez impérativement de nouveau le robinet **1** (bossage **B** face au repère **A**) ;
- fermez le capot moteur ;
- faites le plein de carburant dès que possible.

RÉSERVOIR CARBURANT (suite)

Remplissage carburant

Versions essence

Utilisez uniquement du **carburant sans plomb**.

L'utilisation d'essence au plomb endommagerait les dispositifs de dépollution et pourrait aboutir à une perte de la garantie.

Afin d'empêcher un remplissage avec de l'essence plombée, la goulotte de remplissage du réservoir d'essence comporte un étranglement muni d'un clapet qui ne **permet d'utiliser qu'un pistolet distribuant de l'essence sans plomb** (à la pompe).

- Introduisez le pistolet de manière à ouvrir le clapet et poursuivez jusqu'à amener le pistolet **en butée**.
- Maintenez-le dans cette position pendant toute l'opération de remplissage.

Remplissage carburant (suite)

Versions essence et diesel

A la suite du premier arrêt automatique en fin de remplissage, il est possible de faire au maximum deux autres déclenchements afin de préserver un volume d'expansion.

Chapitre 2 : La conduite

(conseils d'utilisation liés à l'économie et à l'environnement)



Rodage - Contacteur de démarrage	2.02
Mise en route - Arrêt du moteur	2.03
Particularités des versions essence	2.04
Particularités des versions diesel	2.05
Direction assistée	2.06
Frein à main - Levier de vitesses	2.06
Conseils antipollution, économies de carburant	2.07 à 2.09
Environnement	2.10
Système antiblocage des roues : ABS	2.11-2.12
Utilisation de la boîte automatique	2.13 à 2.15

RODAGE

■ Version essence

Jusqu'à 1.000 km, ne dépassez pas 130 km/h sur le rapport le plus élevé ou 3.000 à 3.500 tr/min.

Après 1.000 km, vous pouvez utiliser votre voiture sans limitation, mais ce n'est pas avant 3.000 km qu'elle donnera toutes ses performances.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

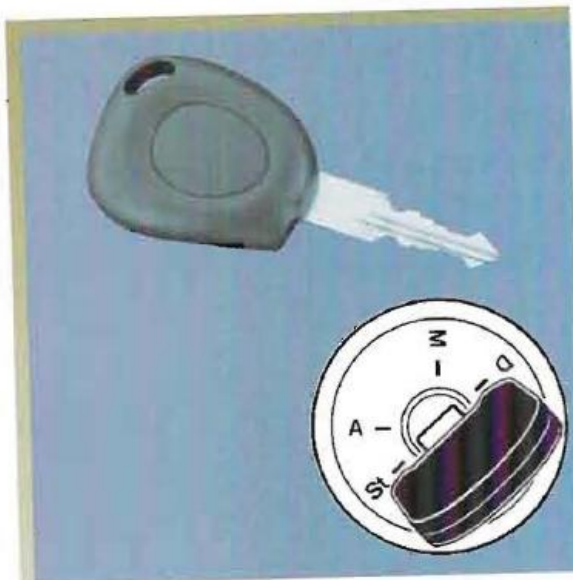
■ Version diesel

Jusqu'à 1.500 km, ne dépassez pas 2.500 tr/min. Après ce kilométrage vous pourrez rouler plus vite mais ce n'est qu'après 6.000 km environ que votre véhicule donnera toutes ses performances.

Pendant la période de rodage, n'accélérez pas fortement tant que le moteur est froid, ne faites pas non plus tourner trop vite le moteur.

Périodicité des révisions : reportez-vous au carnet d'entretien du véhicule.

CONTACTEUR DE DÉMARRAGE



Position « Stop et blocage de direction » St

Pour verrouiller, retirez la clé et tournez le volant jusqu'au déclic du blocage de la direction.

Pour déverrouiller, manœuvrez légèrement clé et volant.

Position « Accessoires » A

Contact coupé, les accessoires éventuels (radio...) continuent de fonctionner.

Position « Marche » M

Le contact est mis :

- **version essence :** vous êtes prêt à démarrer.
- **version diesel :** le moteur est en préchauffage.

Position « Démarrage » D

Si le moteur ne part pas, il faut ramener la clé en arrière avant d'actionner à nouveau le démarreur. Lâchez la clé dès que le moteur part.

MISE EN ROUTE / ARRÊT DU MOTEUR

Mise en route du moteur

Dans le cas d'une boîte automatique

Reportez-vous au paragraphe « Boîte automatique » en chapitre 2.

Véhicules équipés du système anti-démarrage

Par grand froid (température inférieure à -20°C) : afin de faciliter les démarrages, maintenez la mise sous contact quelques secondes **avant** de démarrer le moteur.

Assurez-vous que le système antidémarrage n'est pas en fonctionnement. Reportez-vous en chapitre 1 « Système antidémarrage ».

Injection essence

Actionnez le démarreur **sans accélérer**.

Relâchez la clé dès le départ du moteur.

Injection diesel



Moteur froid ou tiède

Tournez la clé du contacteur jusqu'à la position « Marche » **M** et maintenez cette position jusqu'à extinction du voyant de préchauffage.

Tournez la clé du combiné jusqu'à la position « démarreur » **D** et maintenez-la dans cette position, par périodes de 10 secondes maxi, jusqu'au démarrage effectif du moteur.

Par température inférieure à -10°C , débrayez et accélérez à fond pendant tout l'actionnement du démarreur. Après le lâché de clé, quand le moteur monte en régime, relevez le pied de l'accélérateur pour ramener le moteur au ralenti. Attendez quelques secondes avant de relever le pied de l'embrayage.

Moteur chaud

Tournez la clé du combiné directement jusqu'à la position « démarreur ». Au cas où le moteur ne part pas à la première sollicitation, recommencez l'opération en utilisant alors le préchauffage.

N'emballez pas le moteur et laissez-le tourner quelques instants.

Arrêt du moteur

Moteur au ralenti, ramenez la clé en position « Stop ».



Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal), en effet celui-ci pourrait faire démarrer le moteur ou faire fonctionner des équipements électriques, par exemple lève-vitres et risque de se coincer une partie du corps (cou, bras; main...). Risque de blessures graves.

Ne coupez jamais le contact avant l'arrêt complet du véhicule, l'arrêt du moteur entraîne la suppression des assistances : freins, direction... et des dispositifs de sécurité passive tels que airbags, prétensionneurs. Le retrait de la clé entraîne le blocage de la direction.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS ESSENCE

Des conditions de fonctionnement de votre véhicule telles que :

- Roulage prolongé avec témoin mini carburant allumé,
- Utilisation d'essence plombée.
- Utilisation d'additifs pour lubrifiants ou carburant non agréés Renault.

Ou des anomalies de fonctionnement telles que :

- Allumage défectueux ou panne d'essence ou bougie débranchée se traduisant par des ratés d'allumage et des à-coups au cours de la conduite,
- Perte de puissance,

provoquent un échauffement excessif du pot catalytique, en diminuent l'efficacité, **peuvent amener sa destruction et entraîner des dommages thermiques sur le véhicule.**

Si vous constatez les anomalies de fonctionnement ci-dessus, faites effectuer par votre Représentant Renault les réparations nécessaires au plus vite.

En présentant régulièrement votre voiture à votre Représentant Renault suivant les périodicités préconisées dans le carnet d'entretien, vous éviterez ces incidents.

Problème de démarrage

Pour éviter d'endommager votre pot catalytique, **n'insistez pas** dans la tentative de démarrage (en utilisant votre démarreur, ou en poussant ou tirant votre véhicule) **sans avoir identifié et traité la cause de la défaillance.**

Dans le cas contraire, ne tentez plus de démarrer le moteur et faites appel à un Représentant Renault.



Ne stationnez pas et ne faites pas tourner le moteur dans des endroits où des substances ou des matériaux combustibles tels que l'herbe ou des feuilles peuvent venir en contact avec un système d'échappement chaud.

PARTICULARITÉS DES VERSIONS DIESEL

Régime moteur diesel

Les moteurs diesel comportent un équipement d'injection **qui ne permet aucun dépassement de régime moteur** quelle que soit la vitesse engagée.

Panne de carburant

Après remplissage effectué à la suite de **l'épuisement complet du combustible** et à condition que la batterie soit bien chargée, vous pouvez redémarrer normalement : reportez-vous en chapitre 1, paragraphe « réservoir carburant » pour connaître les particularités des versions diesel équipées du common-rail (haute-pression).

Toutefois, si au bout de quelques secondes, après plusieurs tentatives, le moteur ne démarre pas, faites appel à un Représentant Renault.

Précautions hivernales

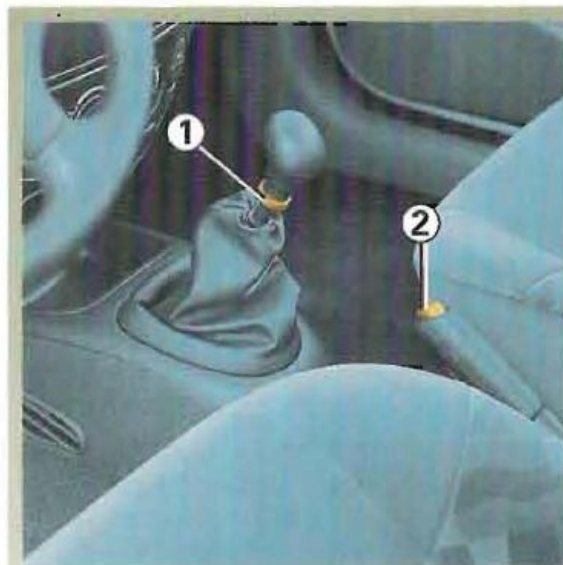
Pour éviter tout incident par temps de gel :

- veillez à ce que votre batterie soit toujours bien chargée.
- veillez à ne jamais laisser trop baisser le niveau de gazole dans le réservoir afin d'éviter la condensation de vapeur d'eau s'accumulant dans le fond du réservoir.

Véhicule équipés de réchauffeur de gazole

Cet équipement permet d'utiliser le gazole **sans additif jusqu'à -18°C** , ou dans le cas d'un usage régulier du véhicule sur courtes distances (moteur froid) **jusqu'à -5°C** .

LEVIER DE VITESSES



Pour passer la marche arrière (véhicule à l'arrêt)

Revenez en position neutre (point mort) puis positionnez le levier en marche arrière.

Il faut soulever l'anneau 1 contre la boule du levier pour pouvoir passer la marche arrière.

Les feux de recul s'allument dès l'enclenchement de la marche arrière (contact mis).

FREIN À MAIN

Pour desserrer

Tirez le levier légèrement vers le haut, enfoncez le bouton-poussoir 2 et ramenez le levier au plancher.

Si vous roulez avec le frein mal desserré, le témoin lumineux rouge du tableau de bord restera allumé.

Pour serrer

Tirez vers le haut.

Le levier doit parcourir environ 10 crans pour obtenir le freinage. Votre véhicule est équipé de freins arrière à rattrapage automatique, le réglage du frein à main en dehors des réparations est formellement déconseillé.



Serrez le frein à main à fond une fois que le véhicule est à l'arrêt, afin d'éviter tout déplacement intempestif.

Au cours du roulage veillez à ce que le frein à main soit totalement desserré, risques de surchauffe.

DIRECTION ASSISTÉE

Ne maintenez pas la direction braquée à fond, en butée à l'arrêt (risque de détérioration de la pompe d'assistance de direction).



Ne coupez jamais le moteur dans une descente et, de manière générale, en roulant (suppression de l'assistance).

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE

RENAULT participe activement à la réduction d'émission de gaz polluants et aux économies d'énergie. Par sa conception, ses réglages d'origine, sa consommation modérée, votre RENAULT est conforme aux réglementations antipollution en vigueur. Mais la technique ne peut pas tout. Le niveau d'émission de gaz polluants et de consommation de votre véhicule dépendent aussi de vous. Veillez à l'entretien de votre véhicule, à votre conduite et à son utilisation.

Entretien

Il est important de noter que le non respect des réglementations antipollution peut conduire le propriétaire du véhicule à des poursuites. De plus, le remplacement des pièces du moteur, du système d'alimentation et de l'échappement, par des pièces autres que celles d'origine préconisées par le constructeur modifie la conformité de votre véhicule aux réglementations antipollution.

Faites effectuer chez votre Représentant Renault les réglages et contrôles de votre véhicule, conformément aux instructions contenues dans votre carnet d'entretien.

Il dispose de tous les moyens matériels permettant de garantir les réglages d'origine de votre véhicule.

N'oubliez jamais que l'émission de gaz polluants est directement liée à la consommation de carburant.

Réglages moteur

- **allumage** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **bougies** : les conditions optimales de consommation, de rendement et de performances imposent de respecter rigoureusement les spécifications qui ont été établies par nos Bureaux d'Etudes.
En cas de remplacement de bougies, utilisez les marques, types et écartements spécifiés pour votre moteur. Pour cela consultez votre Représentant Renault.
- **ralenti** : celui-ci ne nécessite aucun réglage.
- **filtre à air, filtre à gazole** : une cartouche encrassée diminue le rendement. Il faut la remplacer.
- **calage de la pompe d'injection** : il doit être réglé aux valeurs prescrites.

CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)

Contrôle des gaz d'échappement

Le système de contrôle des gaz d'échappement permet de détecter les anomalies de fonctionnement dans le dispositif de dépollution du véhicule.

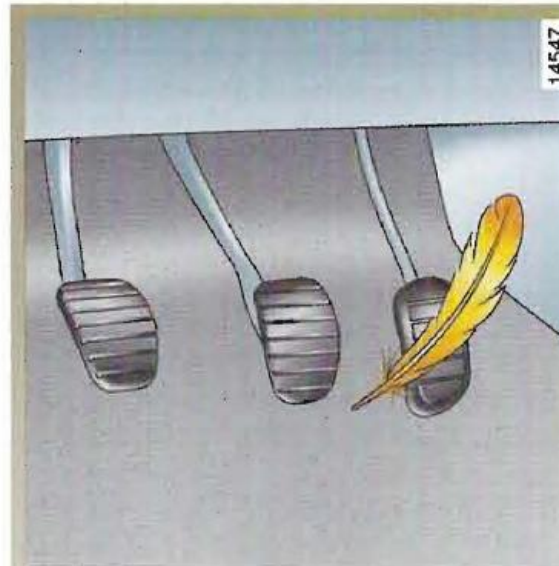
Ces anomalies peuvent entraîner des dégagements de substances nocives ou des dommages mécaniques.



Ce voyant au tableau de bord indique les éventuelles défaillances du système :

Il s'allume à la mise sous contact et s'éteint sous trois secondes.

- s'il s'allume de façon continue, consultez au plus tôt votre Représentant Renault ;
- s'il clignote, réduisez le régime moteur jusqu'à disparition du clignotement. Consultez au plus tôt votre Représentant Renault.



Conduite

- Plutôt que de faire chauffer le moteur à l'arrêt, conduisez avec ménagement jusqu'à ce qu'il ait atteint sa température normale.
- La vitesse coûte cher.
- La conduite « sportive » coûte cher : préférez-lui la conduite « en souplesse ».

- Freinez le moins possible en appréciant suffisamment à l'avance obstacle ou virage, il vous suffira de relever le pied.

- Evitez les accélérations brutales.
- Ne poussez pas le régime moteur sur les rapports intermédiaires.

Utilisez donc toujours le rapport le plus élevé possible sans toutefois fatiguer le moteur.

Sur version avec transmission automatique restez de préférence en position **D**.

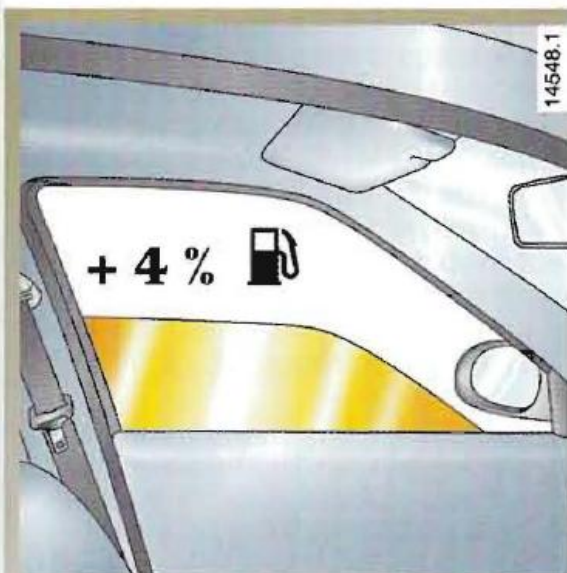
- En côte, plutôt que d'essayer de maintenir votre vitesse, n'accélérez pas plus qu'en terrain plat : gardez de préférence la même position du pied sur l'accélérateur.
- Double débrayage et coup d'accélérateur avant l'arrêt du moteur sont devenus inutiles sur les voitures modernes.

- Intempéries, routes inondées



Ne roulez pas sur une chaussée inondée si la hauteur de l'eau dépasse le bord inférieur des jantes.

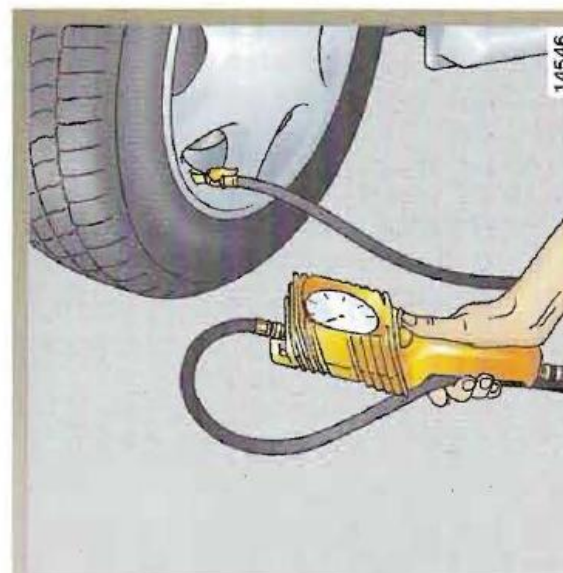
CONSEILS ANTIPOLLUTION, ÉCONOMIES DE CARBURANT, CONDUITE (suite)



Conseils d'utilisation

- L'électricité « c'est du pétrole », éteignez donc tout appareil électrique lorsqu'il n'est plus vraiment utile.
Mais (sécurité d'abord), gardez vos feux allumés dès que la visibilité l'exige (voir et être vu).
- Utilisez plutôt les aérateurs. Rouler glaces ouvertes entraîne à 100 km/h : +4%

- Pour les véhicules équipés du **conditionnement d'air**, la surconsommation en cycle urbain peut atteindre 2 litres aux 100 km : Arrêtez le système lorsque vous n'en n'avez pas l'utilité.
- A la pompe, évitez le plein de carburant à ras-bord, cela évite tout débordement.
- Ne conservez pas une galerie de toit vide.
- Pour le transport des objets volumineux, utilisez plutôt une remorque.
- Pour le trajet avec une caravane, pensez à utiliser un déflecteur agréé et n'oubliez pas de le régler.
- Evitez l'utilisation en « porte à porte », (trajets courts, entrecoupés d'arrêts prolongés), le moteur n'atteint jamais sa température idéale. Essayez de grouper vos déplacements.



Pneumatiques

- Une pression insuffisante peut augmenter la consommation.
- L'usage de pneumatiques non préconisés peut augmenter la consommation.

ENVIRONNEMENT

Votre véhicule a été conçu avec la volonté de respecter l'**environnement**.

- La plupart des versions sont équipées d'un système de dépollution incluant le **pot catalytique**, la **sonde lambda** et le **filtre à charbon actif** (ce dernier empêche le rejet à l'air libre des vapeurs d'essence en provenance du réservoir).

Ces véhicules fonctionnent exclusivement au carburant sans plomb.

- votre véhicule est constitué en majorité de **pièces recyclables** et intègre déjà des pièces en **matériaux recyclés**.
- 95% des pièces plastiques de votre véhicule sont marquées d'un sigle permettant d'identifier le matériau principal qui les compose. Ce marquage permet de trier plus facilement les pièces démontées et d'optimiser ainsi le recyclage de chacune d'entre elles.

De plus, votre véhicule répond aux exigences de la réglementation européenne concernant la protection de l'environnement.

Contribuez vous aussi au respect de l'environnement !

Ne jetez pas avec les ordures ménagères usuelles les pièces remplacées lors de l'entretien courant (batterie, filtre à huile, filtre à air...) et les bidons d'huile (vides ou remplis d'huile usagée...).

Mettez-les au rebut auprès des organismes spécialisés. Dans tous les cas respectez les lois locales.

SYSTÈME ANTIBLOCCAGE DES ROUES : ABS

Lors d'un freinage intensif, maîtriser la distance d'arrêt et conserver le contrôle du véhicule sont les deux objectifs essentiels. Cependant, selon la nature du sol, les conditions atmosphériques et vos réactions, les dangers liés à la perte d'adhérence existent : blocage des roues et perte de la direction. Pour éviter ces risques vous disposez du système d'antiblocage des roues (ABS).

L'apport en sécurité tient dans ce que le dispositif de régulation du freinage évite le blocage des roues, même à l'occasion d'un coup de frein violent mal dosé, et permet de garder le pouvoir de diriger le véhicule et ainsi de conserver la maîtrise de sa trajectoire. Dans ces conditions des manœuvres d'évitement d'un obstacle par contournement, tout en freinant, sont alors parfaitement possibles.


De plus ces conditions permettent d'optimiser les distances d'arrêt notamment quand l'adhérence devient précaire (sol mouillé, glissant, revêtement hétérogène).

S'il permet cette optimisation, le système ABS ne permet en aucun cas d'augmenter les performances qui sont physiquement liées aux conditions locales d'adhérence pneus-sol. Les règles de prudence habituelles doivent donc toujours être impérativement respectées (distances entre les véhicules etc.). **En effet, le fait de disposer de plus de sécurité ne doit pas vous inciter à prendre de plus grands risques.**

Chaque mise en œuvre du dispositif se manifeste par une pulsation plus ou moins importante ressentie dans la pédale de frein. Ces manifestations sensibles vous préviendront que vous êtes à la limite de l'adhérence entre les pneumatiques et le sol et que votre conduite devra être adaptée à l'état de la chaussée.

SYSTÈME ANTIBLOCCAGE DES ROUES : ABS (suite)

En cas de défaillance du dispositif ABS deux situations sont à considérer :

1 - Le voyant orange  est allumé au tableau de bord.

Votre freinage est toujours assuré mais sans antiblocage de roue. Consultez rapidement un Représentant Renault.

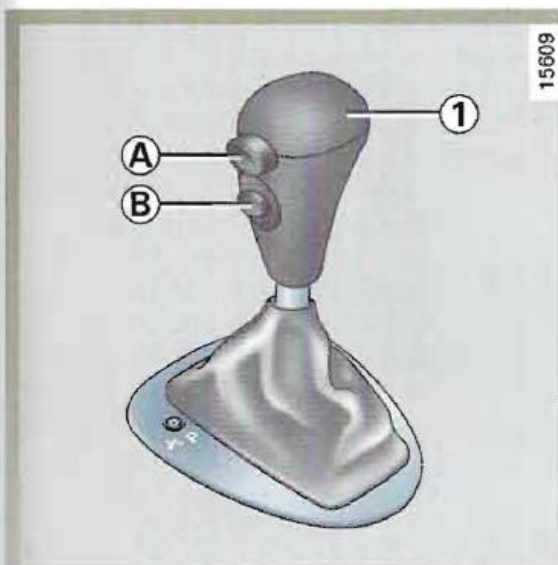


2 - Le voyant orange  et le voyant rouge incident de frein  sont allumés au tableau de bord.

Ceci est l'indice d'une défaillance des dispositifs de freinage et d'ABS. Votre freinage peut être partiellement assuré. Toutefois, **il est dangereux de freiner brusquement** et ceci vous impose un arrêt impératif et immédiat compatible avec les conditions de circulation. Faites appel rapidement à un Représentant Renault.

La modulation du freinage assurée par l'ABS est indépendante de l'effort appliqué à la pédale de frein. Ainsi, en cas d'urgence, il est recommandé d'appliquer sur la pédale une **pression forte et continue**. Il n'est pas nécessaire d'agir par pressions successives (pompage).

BOÎTE AUTOMATIQUE PROACTIVE



Levier de sélection

La barrette témoin **F**, au tableau de bord, vous informe du positionnement du levier de sélection **1**.

P : parking

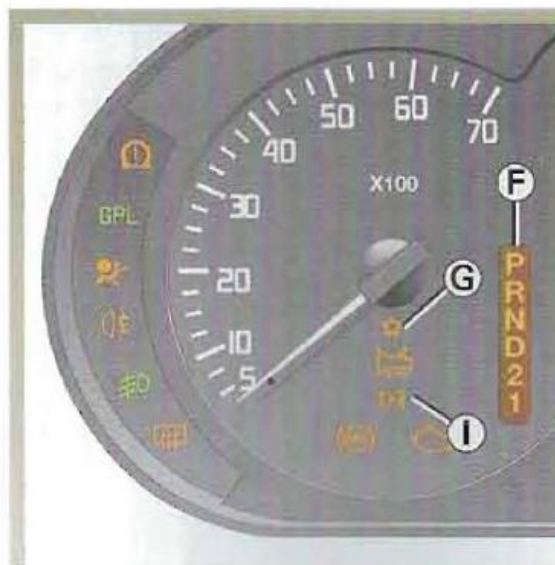
R : marche arrière

N : point mort

D : marche avant automatique
(rapports autorisés : 1^{re}, 2^e, 3^e et 4^e)

2 : 2^e imposée (rapports autorisés : 1^{re}, 2^e)

1 : 1^{re} imposée.



Position D3 ou 3^e imposée (rapports autorisés : 1^{re}, 2^e, 3^e).

Le levier de sélection en position **D**, appuyez sur le bouton **B**. Un témoin **I** s'allume au tableau de bord. Pour sortir de cette sélection appuyez de nouveau sur le bouton **B** (le témoin s'éteint).

Nota : Tant que le témoin reste allumé, le système interdit le passage en 4^e.

Par mesure de sécurité, certaines positions ne sont accessibles qu'après déverrouillage : appuyez sur le bouton **A**.

L'engagement du levier en position **D** ou **R** ne doit se faire qu'à l'arrêt, pied sur le frein et pédale d'accélérateur relevée.

Mise en route

Le levier en position **P** ou **N**, mettez le contact.

Pied sur la pédale de frein, quittez la position **P** ou **N**.

Par mesure de sécurité, pour quitter la position **P**, il est impératif d'appuyer sur la pédale de frein avant de presser le bouton de déverrouillage **A**.

BOÎTE AUTOMATIQUE PROACTIVE (suite)

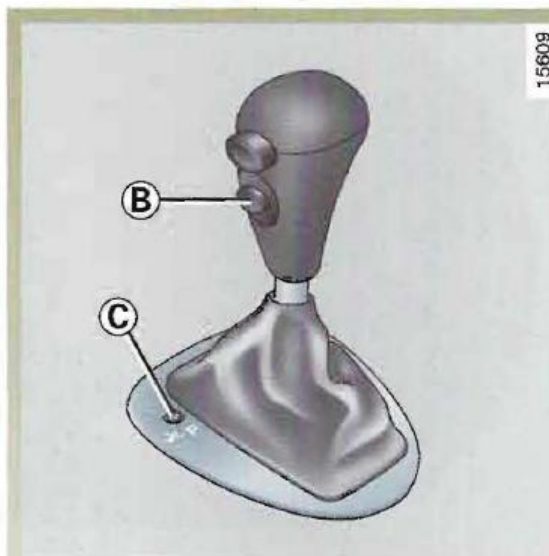
Marche avant

Engagez le levier en position **D**. Dans la majorité des conditions de circulation rencontrées, vous n'aurez plus à toucher à votre levier : les vitesses passeront toutes seules, au bon moment, au régime convenable du moteur car l'« automatisme » tient compte de la charge de la voiture, du profil de la route et du style de conduite choisi.

Accélération et dépassements

Enfoncez franchement et à fond la pédale d'accélérateur (voire même : relevez le pied de la pédale et appuyez de nouveau franchement et à fond).

La vitesse d'enfoncement de la pédale vous permettra de rétrograder dans la mesure des possibilités du véhicule.



Situations exceptionnelles

- **Position neige** : en cas de conduite sur sol peu adhérent (neige, boue...) appuyez sur le contacteur **C**, le témoin de fonctionnement **G** s'allume au tableau de bord.

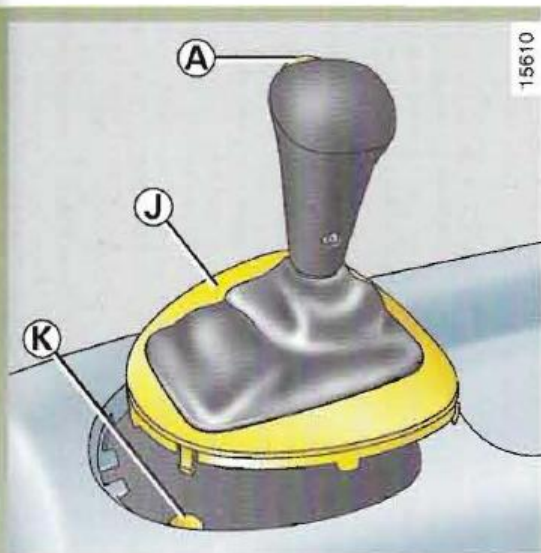
Hors de ces conditions de conduite, sortez de cette position en appuyant de nouveau sur le contacteur **C, le témoin de fonctionnement s'éteint.**

- **En montagne** : si le profil de la route et sa sinuosité ne permettent pas de se maintenir en 4^e, nous vous conseillons de vous positionner en **D3** (par appui sur le bouton **B**, le levier de vitesses positionné sur **D**), voire sur **2** (2^e imposée), afin d'éviter les passages sur des rapports supérieurs à celui sélectionné. De même la position **1**, qui impose le 1^{er} rapport, permet de conserver un bon freinage moteur.

En cas de longue descente, il est donc conseillé de se positionner en **D3** ou **2** (voire **1**) pour obtenir un freinage moteur plus efficace et soulager les freins.

- Par temps très froid, pour éviter de caler le moteur, attendez quelques instants avant de quitter la position **P** ou **N** et d'engager le levier en **D** ou **R**.

BOÎTE AUTOMATIQUE PROACTIVE (suite)



Conduite économique

Sur route, laissez toujours le levier en position **D**, la pédale d'accélérateur étant maintenue peu enfoncée les rapports passeront automatiquement à une vitesse basse.

N'utilisez pas les positions D3, 2, 1 et la position neige en dehors des situations exceptionnelles.

Stationnement du véhicule

Lorsque le véhicule est immobilisé, tout en gardant le pied sur le frein, placez le levier en position **P** : la boîte est au point mort et les roues motrices sont verrouillées mécaniquement par la transmission.

Serrez le frein à main.

Anomalie de fonctionnement

- **Dans le cas où le levier reste bloqué sur P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier.

Pour cela, déclipsez le cache **J**.

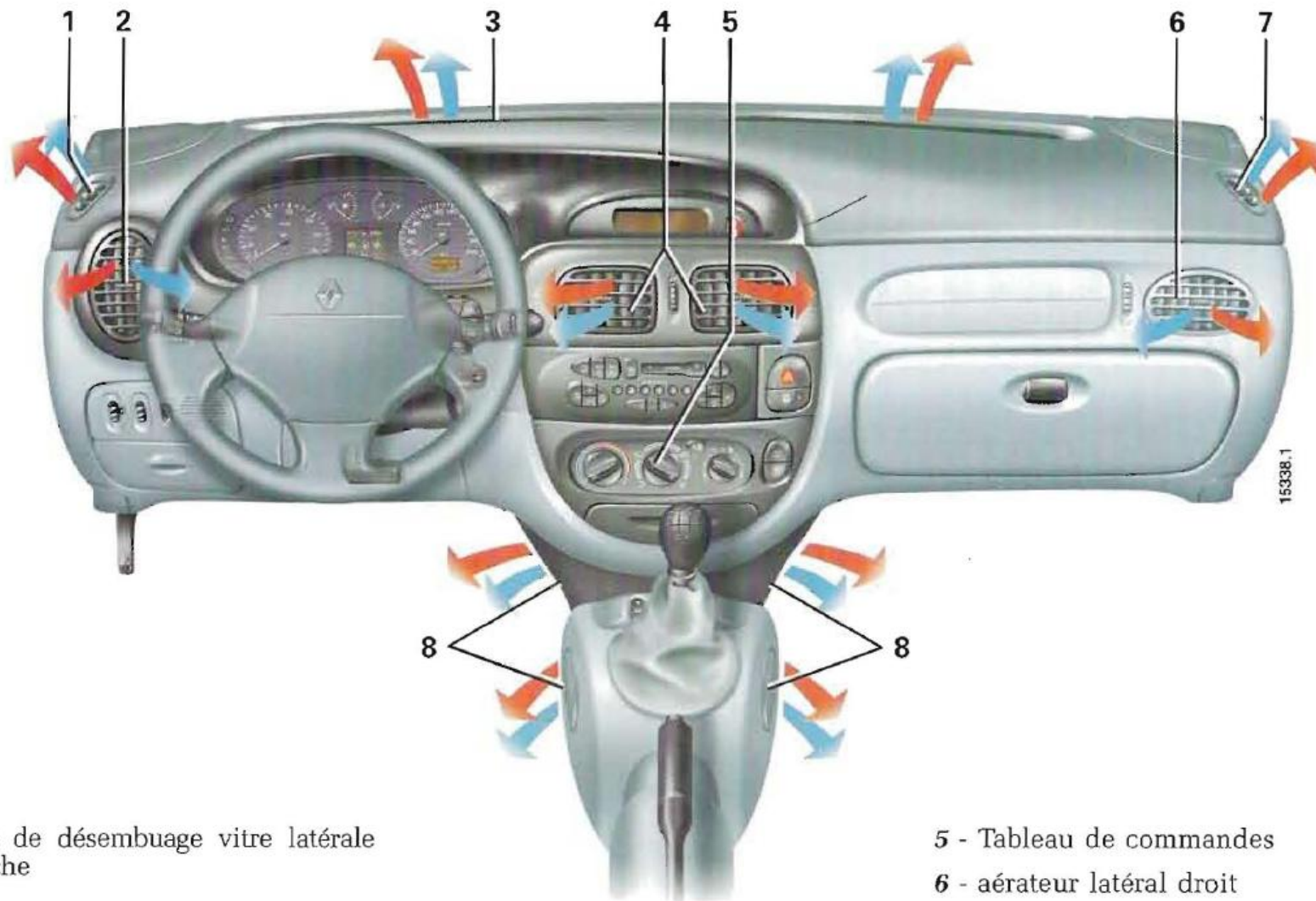
Appuyez simultanément sur la protubérance **K** et le bouton de déverrouillage **A** pour déplacer le levier de la position **P**.

-  **En roulant**, si ce témoin s'allume, il indique une défaillance. Consultez au plus tôt un Représentant Renault.
- **Dépannage d'un véhicule à boîte automatique**, reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

Chapitre 3 : Votre confort

Aérateurs	3.02 - 3.03
Chauffage et climatisation	3.04 à 3.10
Éclairage intérieur	3.11 - 3.12
Cendriers - Allume-cigares	3.12
Lève-vitres	3.13 - 3.14
Pare-brise	3.14
Pare-soleil - Miroirs de courtoisie - Store pare-soleil	3.15
Toit ouvrant	3.16
Rangements	3.17 - 3.18
Banquette arrière	3.19
Coffre à bagages	3.20 à 3.25
Tablette arrière	3.21 - 3.25
Transport d'objets dans le coffre	3.26
Barres de toit	3.27 - 3.28

AÉRATEURS (sorties d'air)



1 - frise de désembuage vitre latérale gauche

2 - aérateur latéral gauche

3 - frises de désembuage pare-brise

4 - aérateurs centraux

5 - Tableau de commandes

6 - aérateur latéral droit

7 - frise de désembuage vitre latérale droite

8 - sortie chauffage pieds des occupants avant et arrière

AÉRATEURS



Aérateurs centraux avant et côté passager

Débit :

Manœuvrez la molette **1** (au-delà du point dur).

 : ouverture maximale.

 : fermeture.

Orientation :

Droite/gauche : manœuvrez les languettes **2**.


Haut/bas : appuyez sur le haut ou le bas de l'aérateur.



Aérateur côté conducteur

Débit :

Manœuvrez la molette **4** (au-delà du point dur).

 : ouverture maximale.

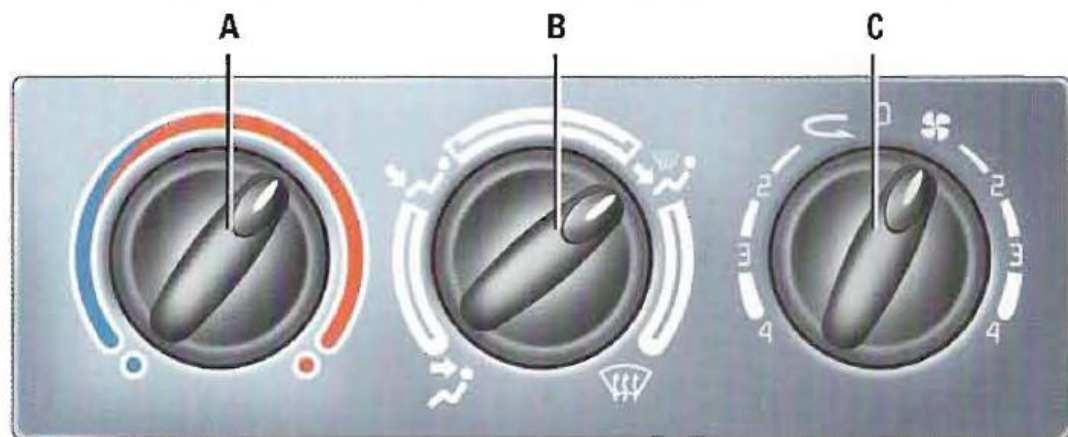
 : fermeture.

Orientation :

Haut/bas : manœuvrez la languette **3**.

Droite/gauche : appuyez sur la gauche ou la droite de l'aérateur.

CHAUFFAGE - VENTILATION AVEC ISOLATION DE L'HABITACLE



98113.3

Commandes

A Réglage de la température de l'air.

B Répartition de l'air.

C Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle.

Réglage de la température de l'air

Manœuvrez le bouton **A**.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la température est élevée.

Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **B**.

• Position



Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.

• Position



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.

• Position



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

• Position




Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

CHAUFFAGE - VENTILATION AVEC ISOLATION DE L'HABITACLE (suite)

Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

■ Utilisation usuelle

Manœuvrez la commande C de  (position 1) à 4.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dit « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.


Ce principe améliore la stabilité de la température dans l'habitacle.

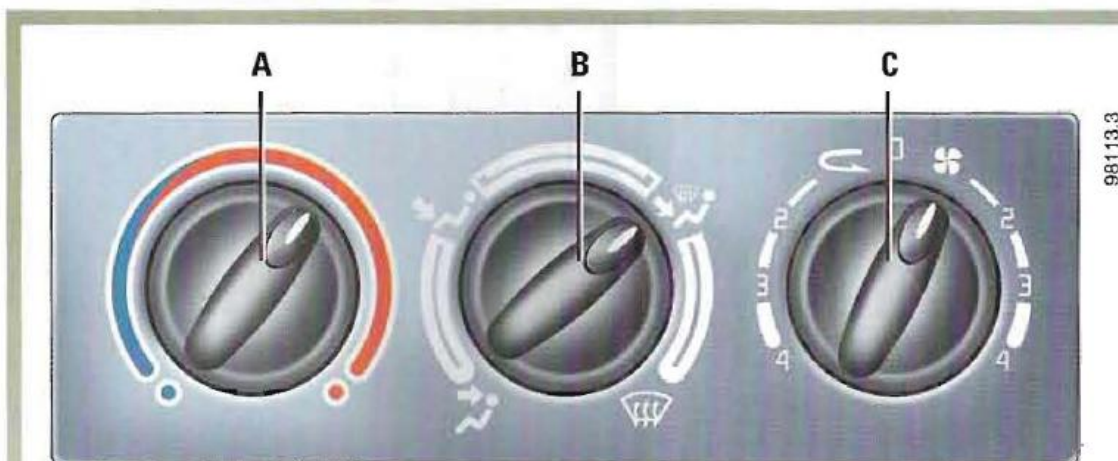
Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

Position 0


Dans cette position :

- la vitesse de ventilation de l'air soufflé dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Pour sortir de cet état, ramenez la commande C en position  ou au-delà.



■ Utilisation ponctuelle avec isolation de l'habitacle

Manœuvrez la commande C de  (position 1) à 4.

Cette fonction permet d'atteindre plus rapidement le niveau de confort souhaité.

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air.

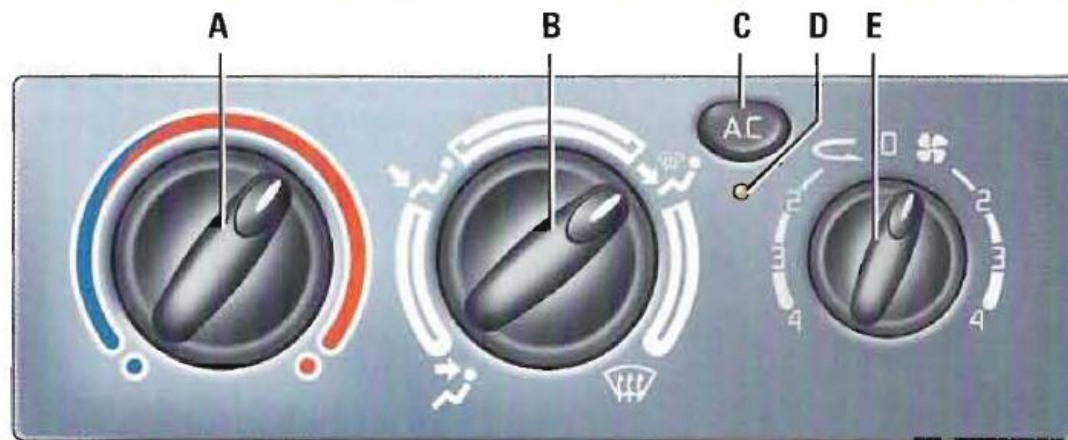
Le fonctionnement normal de la climatisation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

L'utilisation prolongée du mode isolation peut entraîner des odeurs dues à l'air non renouvelé et un éventuel embuage.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la touche C dès le franchissement de la zone polluée.

AIR CONDITIONNÉ



Commandes

- A** Réglage de la température de l'air.
- B** Répartition de l'air.
- C** Mise en service du conditionnement d'air.
- D** Témoin de fonctionnement du conditionnement d'air.
- E** Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle.

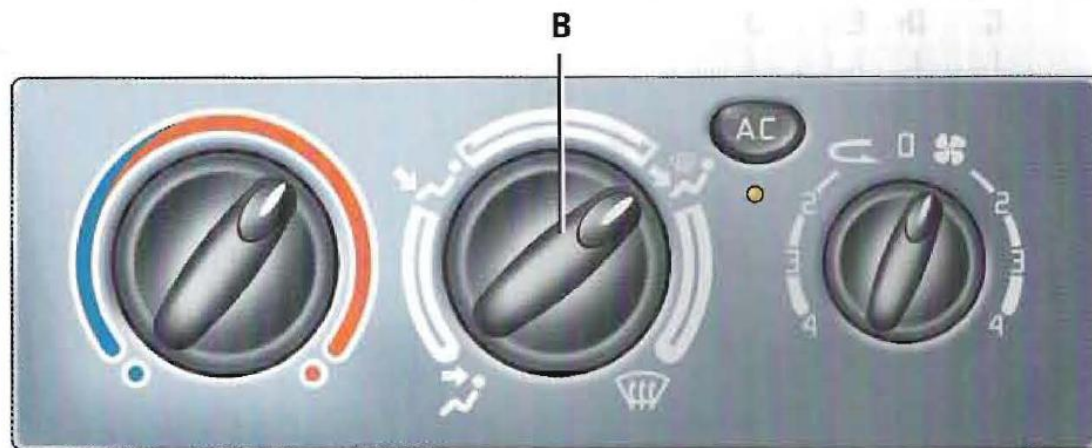
Réglage de la température de l'air

Manœuvrez la commande **A**.

Vers la droite : température maximale possible.

Vers la gauche : température minimale possible.

AIR CONDITIONNÉ (suite)



98114.3

Répartition de l'air dans l'habitacle

Manœuvrez la commande **B**.

• Position



Le flux d'air est uniquement dirigé vers les aérateurs de la planche de bord.

La fermeture de tous les aérateurs n'est pas compatible avec cette sélection.

• Position



Le flux d'air est dirigé vers les aérateurs de la planche de bord et les pieds des occupants.

• Position



Le flux d'air est réparti entre tous les aérateurs, les désembueurs de vitres latérales avant, les frises de désembuage de pare-brise et les pieds des occupants.

• Position

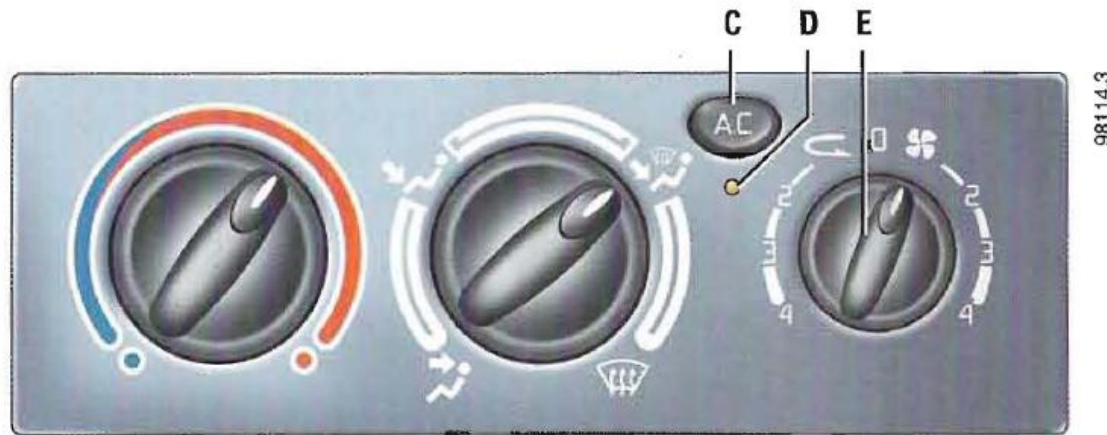


Pour une meilleure efficacité, fermez les aérateurs de la planche de bord.

Tout le flux d'air est alors dirigé vers les frises de désembuage de pare-brise et les désembueurs de vitres latérales avant.

Dans cette position, la mise en fonction simultanée du conditionnement d'air pourra rendre plus efficace le désembuage.

AIR CONDITIONNÉ (suite)



Commandes du conditionnement d'air **A.C**

La commande **C** assure la mise en fonction ou l'arrêt du conditionnement d'air.

La mise en fonction ne peut pas être effectuée si la commande **E** est positionnée sur **0**.

L'utilisation du conditionnement d'air permet :

- d'abaisser la température intérieure de l'habitacle, notamment par fort ensoleillement, en circulation, ou lorsque le véhicule est resté en stationnement au soleil ;
- de réduire le taux d'humidité de l'air soufflé dans l'habitacle (élimination de la buée).

Nota : le conditionnement d'air peut être utilisé dans toutes les conditions, mais il ne fonctionne pas lorsque la température extérieure est basse.

• Touche **C** non activée (témoin **D** éteint)

Le conditionnement d'air n'est pas en fonction.

Les réglages sont alors identiques à ceux d'un véhicule sans conditionnement d'air.

• Touche **C** activée (témoin **D** allumé)

Le conditionnement d'air est en fonction.

L'air est pris à l'extérieur du véhicule et il est constamment renouvelé.

AIR CONDITIONNÉ (suite)



Par temps très chaud ou lorsque le véhicule est resté en stationnement au soleil, ouvrez les portes quelques instants pour évacuer l'air surchauffé avant de démarrer.

Pour abaisser le plus rapidement la température au niveau de confort souhaité, utilisez la fonction « Isolation de l'habitacle ». Une fois le niveau de confort obtenu, sortez de la fonction recyclage.

En fonctionnement « air conditionné » toutes les vitres doivent être maintenues fermées pour une plus grande efficacité.

En cas d'anomalies de fonctionnement, consultez un Représentant Renault.

Non production d'air froid

Vérifiez le bon positionnement des commandes et le bon état des fusibles. Sinon arrêtez le fonctionnement de la climatisation (témoin **D** éteint) et faites appel à un Représentant Renault.




Ne pas ouvrir le circuit, le fluide frigorigène est dangereux pour les yeux et pour la peau.

AIR CONDITIONNÉ (suite)

Réglage de la quantité d'air pulsé dans l'habitacle

■ Utilisation usuelle

Manœuvrez la commande **E** de  (position 1) à 4.

La ventilation dans l'habitacle du véhicule est dit « à air soufflé ». C'est le ventilateur qui détermine la quantité d'entrée d'air, la vitesse du véhicule ayant néanmoins une faible influence.


Ce principe améliore la stabilité de la température dans l'habitacle.

Plus la commande est positionnée vers la droite, plus la quantité d'air pulsé est grande.

Position 0


Dans cette position :

- la vitesse de ventilation de l'air soufflé dans l'habitacle est nulle ;
- il y a néanmoins un faible débit d'air lorsque le véhicule roule.

Pour sortir de cet état, ramenez la commande **E** en position  ou au-delà.



■ Utilisation ponctuelle avec isolation de l'habitacle

Manœuvrez la commande **E** de  (position 1) à 4.

Cette fonction permet d'atteindre plus rapidement le niveau de confort souhaité.

Elle assure la mise en service ou l'arrêt du recyclage d'air.

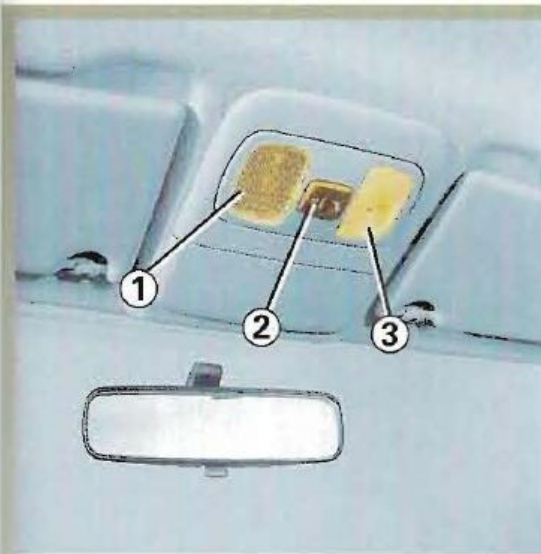
Le fonctionnement normal de la climatisation est obtenu en utilisant l'air extérieur.

Le recyclage d'air permet de vous isoler de l'ambiance extérieure (circulation dans des zones polluées...).

L'utilisation prolongée du mode isolation peut entraîner des odeurs dues à l'air non renouvelé et un éventuel embuage.

Il est donc conseillé de repasser en fonctionnement normal (air extérieur) par action sur la touche **E** dès le franchissement de la zone polluée.

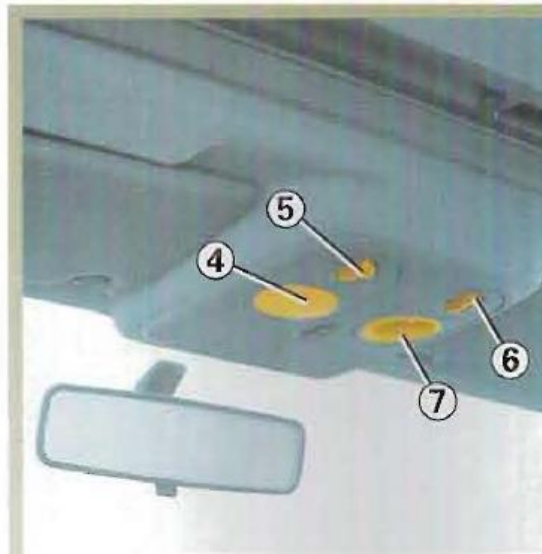
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



Éclaireur 1

En basculant le contacteur 2 vous obtenez :

- un éclairage imposé,
- un éclairage commandé par l'ouverture, suivant les versions, de l'une des portes avant ou de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées.



Éclaireur 4

En basculant le contacteur 5 vous obtenez :

- un éclairage imposé,
- un éclairage commandé par l'ouverture, suivant les versions, de l'une des portes avant ou de l'une des quatre portes. Il ne s'éteint que lorsque les portes concernées sont correctement fermées,
- une extinction imposée.

Lecteur de carte 3 ou 7

Pour allumer ou éteindre, manœuvrez le contacteur 2 ou 6.

Orientez le spot 7 à votre convenance.

Véhicules avec automatismes de fonctionnement de l'éclairage intérieur

- le déverrouillage à distance des portes entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 secondes ;
- le verrouillage à distance des portes entraîne une extinction immédiate de l'éclairage ;
- si une porte reste ouverte (ou est mal fermée), cela entraîne une temporisation de l'éclairage d'environ 15 minutes ;
- si toutes les portes sont fermées, à la mise sous contact il y a extinction progressive de l'éclairage.



Éclaireurs arrière 1

En basculant l'éclaireur 1 vous obtenez :

- un éclairage imposé,
- un éclairage commandé par l'ouverture de l'une des quatre portes. Ils ne s'éteignent que lorsque les portes concernées sont correctement fermées,
- une extinction imposée.



Cendrier sur console avant

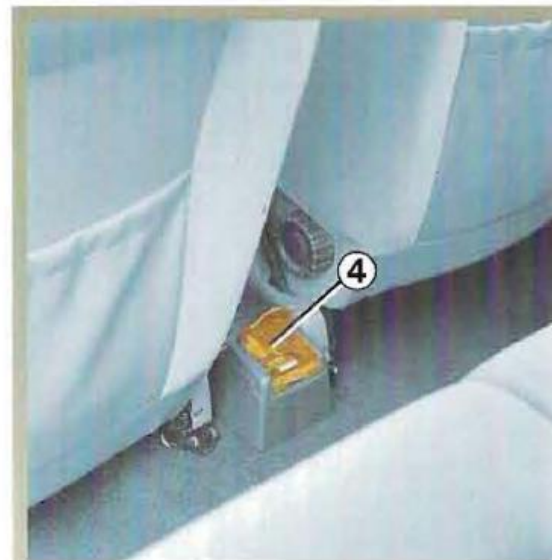
Pour ouvrir, tirez le couvercle 3.

Pour le vider, tirez complètement le couvercle vers vous, le cendrier se dégage de son logement.

Allume-cigares avant

Contact mis, enfoncez l'allume-cigares 2.

Il revient de lui-même avec un petit déclic, dès qu'il est incandescent. Tirez-le. Après usage, replacez-le sans l'enfoncer à fond.



Cendrier sur console arrière

Pour ouvrir, soulevez le couvercle 4.

Pour le vider, tirez sur l'ensemble, le cendrier se dégage de son logement.

LÈVE-VITRES



Lève-vitres électriques avant

Lève-vitre côté conducteur

Contact mis ou contact coupé et jusqu'à l'ouverture de la porte conducteur : appuyez sur le contacteur **1** pour baisser la vitre ou soulevez le contacteur **1** pour la lever.

Fonctionnement automatique

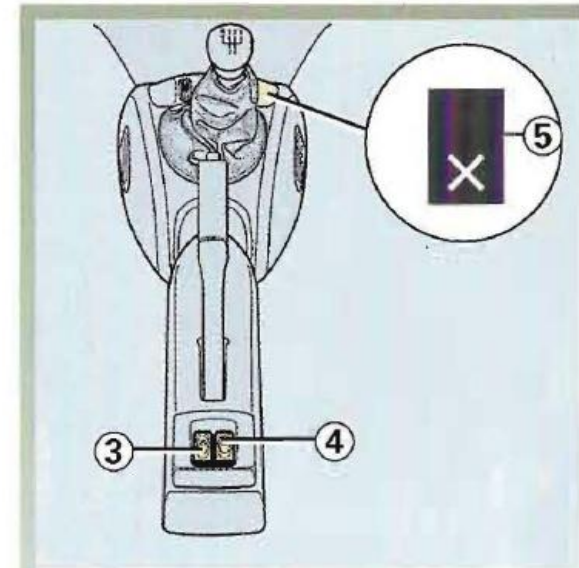
(Celui-ci s'ajoute au fonctionnement du lève-vitre conducteur décrit précédemment).

Moteur tournant, une action brève sur le contacteur **1** permet de lever ou baisser complètement la vitre.

Toute action sur le contacteur **1** durant le fonctionnement arrête la course de la vitre.

Lève-vitre côté passager

Contact mis, appuyez sur le contacteur **2** pour baisser la vitre ou soulevez le contacteur **2** pour la lever.



Lève-vitres électriques arrière

Contact mis, pressez le contacteur **3** ou **4**.



Sécurité enfant

Le contacteur **5** interdit le fonctionnement des lève-vitres arrière.

Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner les lève-vitres électriques et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.

LÈVE-VITRES (suite)



Lève-vitres manuels

Manœuvrez la manivelle **1**.

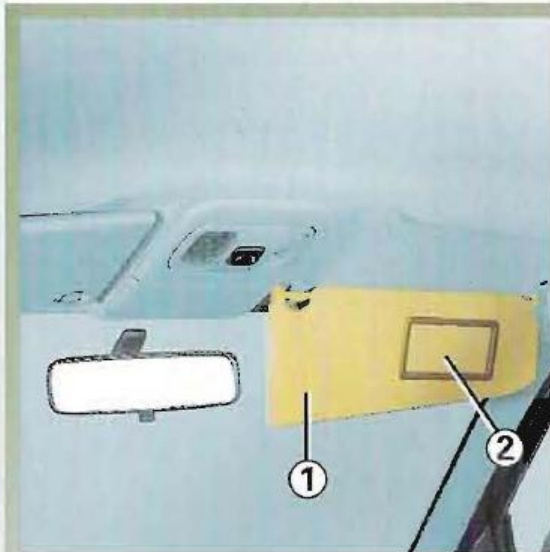
PARE-BRISE

Pare-brise à couches réfléchissantes

Ce procédé permet de limiter le flux solaire (en particulier les infrarouges) par réfléchissement.

Il existe une zone, à hauteur du rétroviseur intérieur, permettant l'usage de cartes d'autorisation de passages (ex. : badges pour autoroutes, badges de parkings, etc.).

PARE-SOLEIL



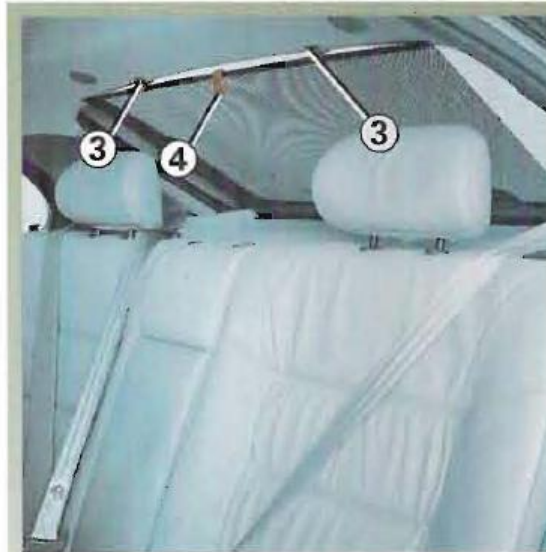
Pare-soleil avant

Abaissez le pare-soleil **1**

Miroirs de courtoisie **2**

Particularité côté conducteur

Lorsque le pare-soleil est équipé d'un miroir de courtoisie, celui-ci est occulté par un couvercle.



Store pare-soleil arrière

Tirez vers le haut le pare-soleil à l'aide de la languette **4** jusqu'à venir engager les deux crochets **3** dans les logements (assurez-vous du bon encliquetage des crochets).

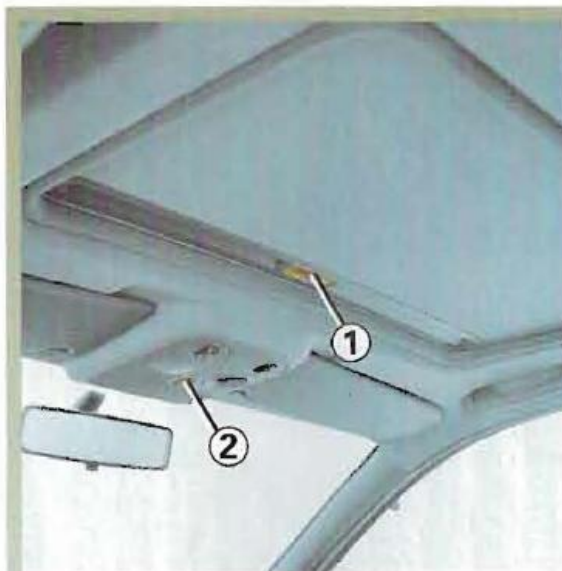
TOIT OUVRANT

Toit ouvrant coulissant et entrebaïllant

Avant de passer d'un mode d'ouverture à l'autre, le toit doit être complètement fermé.



Sécurité enfant
Ne quittez jamais votre véhicule clé sur le contact et en y laissant un enfant (ou un animal). En effet, celui-ci pourrait faire fonctionner le toit ouvrant électrique et risquerait de se coincer une partie du corps (cou, bras, main...) ce qui pourrait lui occasionner des blessures graves.



Contact mis :

• Pour l'entrebaïller

- Ouverture : Tirez le velum **1** vers l'arrière puis basculez le contacteur **2** vers l'avant et maintenez votre pression jusqu'à l'obtention de l'entrebaïllement souhaité.
- Fermeture : Basculez le contacteur **2** vers l'arrière puis ramenez le velum **1** dans sa position initiale.

• Pour le faire coulisser

- Ouverture : Basculez le contacteur **2** vers l'arrière et maintenez votre pression jusqu'à obtention de l'ouverture souhaitée. Le velum **1** est entraîné en même temps.
- Fermeture : Basculez le contacteur **2** vers l'avant puis ramenez le velum **1** dans sa position initiale.

- Veillez à ce que le toit ouvrant soit bien fermé lorsque vous quittez votre véhicule.
- Nettoyez tous les trois mois le joint d'étanchéité à l'aide des produits sélectionnés par nos Services Techniques.
- N'ouvrez pas le toit ouvrant immédiatement après passage sous la pluie ou après avoir lavé votre véhicule.

RANGEMENTS



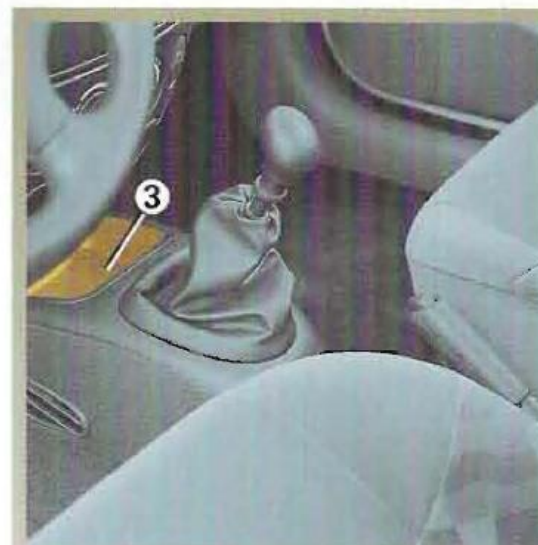
Boîte à gants côté passager

Pour ouvrir, pressez la commande 1. A l'intérieur du portillon, deux emplacements sont prévus pour poser des gobelets et un emplacement pour ranger des lunettes.



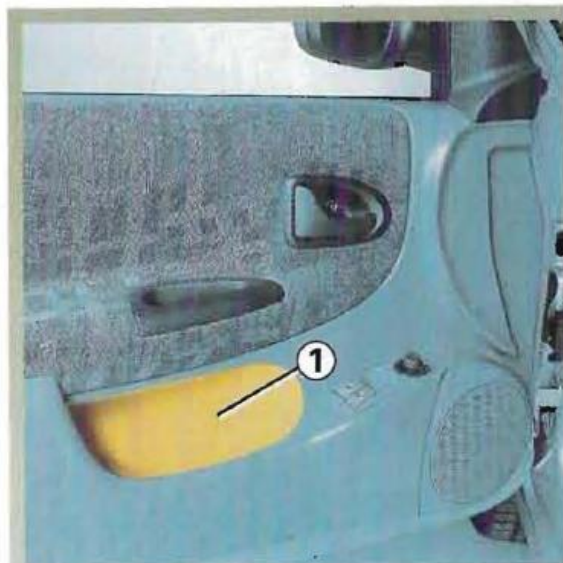
Vide-poches passager 2 ou emplacement Airbag passager

Véhicules équipés de l'Airbag passager : reportez-vous en chapitre 1 « Airbag (coussin gonflable) » pour connaître les particularités de cet équipement.



Vide-poches de console centrale 3

RANGEMENTS (suite)



Vide-poches portes 1



Poche de rangement sièges avant 2



Aucun objet ne doit se trouver sur le plancher (place avant conducteur) : en effet en cas de freinage brusque, ces objets risquent de glisser sous le pédalier et d'empêcher son utilisation.

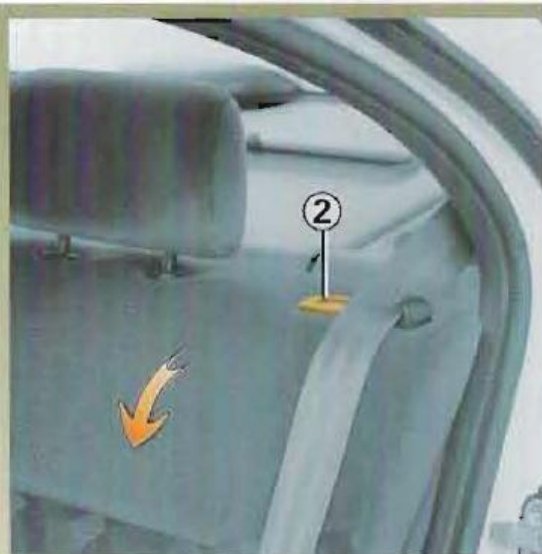
BANQUETTE ARRIÈRE (fonctionnalité)



L'assise et le dossier peuvent être rabattus (en une ou deux parties) pour permettre le transport d'objets encombrants.

- **Pour rabattre l'assise**

Soulevez l'assise **1**, contre les sièges avant.



- **Pour rabattre le dossier**

Retirez les appui-tête arrière. Appuyez sur le bouton **2** et abaissez le dossier.

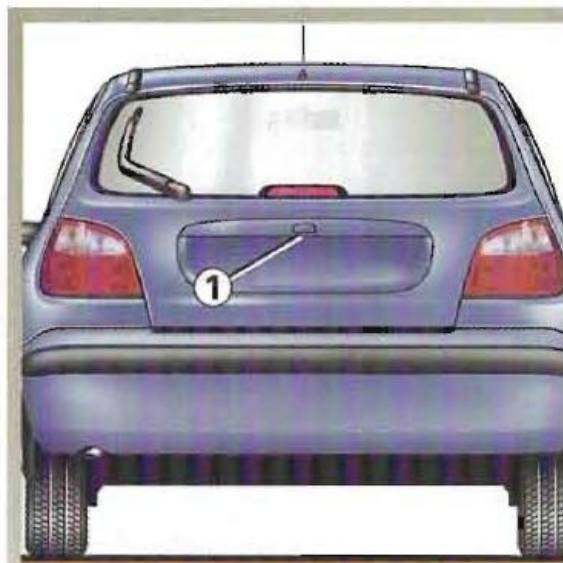


Accoudoir central arrière **3**



- **Lors de la remise en place du dossier**, assurez-vous de son bon verrouillage en partie supérieure. Dans le cas d'utilisation de housse de sièges, veillez à ce qu'elles n'empêchent pas l'encliquetage du verrou du dossier.
- **Lors de la manœuvre de la banquette**, veillez à bien repositionner les boîtiers des ceintures avant de rabattre l'assise.
Une fois la banquette remise en place, veillez à bien repositionner les ceintures de sécurité.

COFFRE A BAGAGES VERSIONS BICORPS

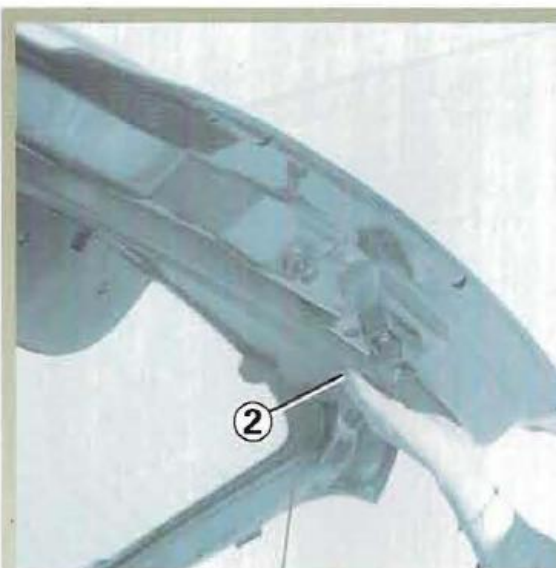


Véhicules équipés de la commande électrique des portes

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Véhicules avec serrure de porte 1

Il est possible de verrouiller ou déverrouiller uniquement la porte du coffre en utilisant la clé des portes dans la serrure 1.



Pour ouvrir

Pressez le poussoir 1 et soulevez la porte du coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, de la poignée intérieure 2.

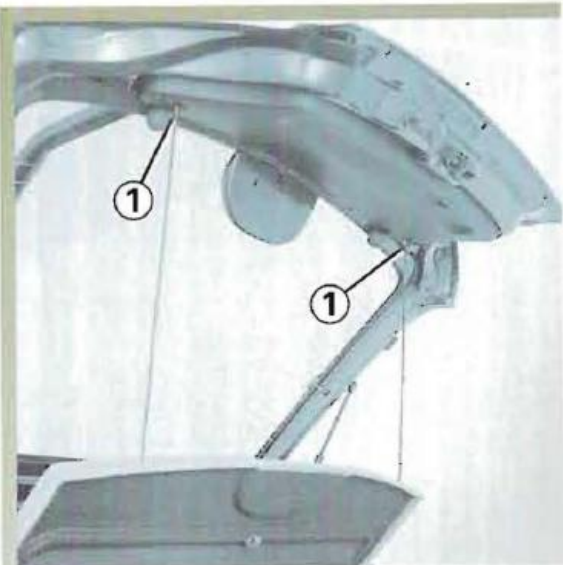
Lorsque la porte du coffre arrive à hauteur d'épaules, lâchez la poignée 2 et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.



Rangements dans le coffre

Il est prévu un emplacement 3 pour différents accessoires (bidon, trousse...) et un élastique pour maintenir, par exemple, un triangle de signalisation.

COFFRE A BAGAGES VERSIONS BICORPS (suite)



Tablette arrière

Pour la déposer, décrochez les deux cordons de rappel **1**.



Ne placez aucun objet et surtout pas d'objets lourds ou durs sur la tablette. En cas de freinage brusque ou d'accident ils sont susceptibles de mettre en danger les occupants du véhicule.



Levez légèrement la tablette et tirez-la vers vous.

Pour la reposer, procédez dans le sens inverse de la dépose.



Housse de rangement 2

Celle-ci est située sous la tablette arrière.

Elle est fermée par une fermeture à glissière.

Elle permet le rangement de vêtements.

Le poids total du contenu de la housse de rangement ne doit pas dépasser 5 kilogrammes.

COFFRE A BAGAGES VERSIONS TRICORPS



Véhicules équipés de la commande électrique des portes

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Véhicules avec serrure de porte 1

Il est possible de verrouiller ou déverrouiller uniquement la porte du coffre en utilisant la clé des portes dans la serrure **1**.

Pour ouvrir

Pressez le poussoir **1** et soulevez la porte du coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en prenant appui sur l'extérieur de la porte.

COFFRE A BAGAGES VERSIONS TRICORPS



Véhicules équipés de la commande électrique des portes

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Véhicules avec serrure de porte 1

Il est possible de verrouiller ou déverrouiller uniquement la porte du coffre en utilisant la clé des portes dans la serrure **1**.

Pour ouvrir

Pressez le poussoir **1** et soulevez la porte du coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en prenant appui sur l'extérieur de la porte.

COFFRE A BAGAGES VERSIONS TRICORPS (suite)



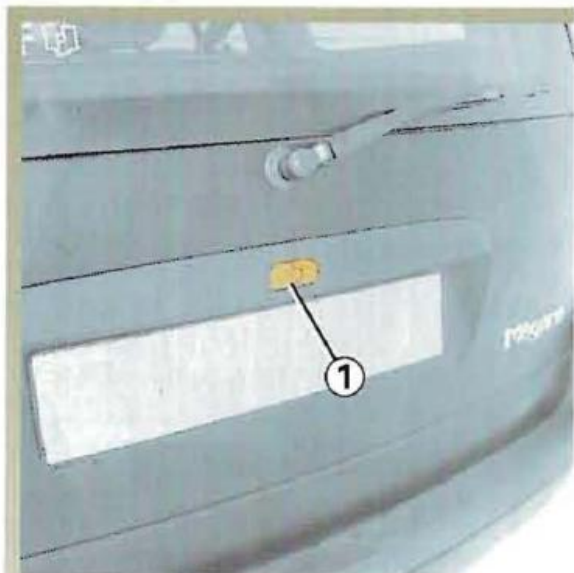
Rangements dans le coffre

L'emplacement 2 peut recevoir des accessoires type bidon, trousse, triangle de signalisation...



Le bac de rangement 4 peut recevoir des accessoires type boîte à fusibles et ampoules... pour y accéder, soulevez le tapis de coffre par la poignée 3.

COFFRE A BAGAGES VERSIONS BREAK



Pour les versions équipées de la commande électrique des portes

La porte du coffre se verrouille et se déverrouille en même temps que les portes.

Véhicules avec serrure de porte 1

Il est possible de verrouiller ou déverrouiller uniquement la porte du coffre en utilisant la clé des portes dans la serrure **1**.



Pour ouvrir

Pressez le poussoir **1** et soulevez la porte du coffre.

Pour fermer

Abaissez la porte du coffre en vous aidant, dans un premier temps, d'une poignée intérieure **2**.

Lorsque la porte du coffre arrive à hauteur d'épaules, lâchez la poignée **2** et terminez de fermer en prenant appui sur l'extérieur de la porte.

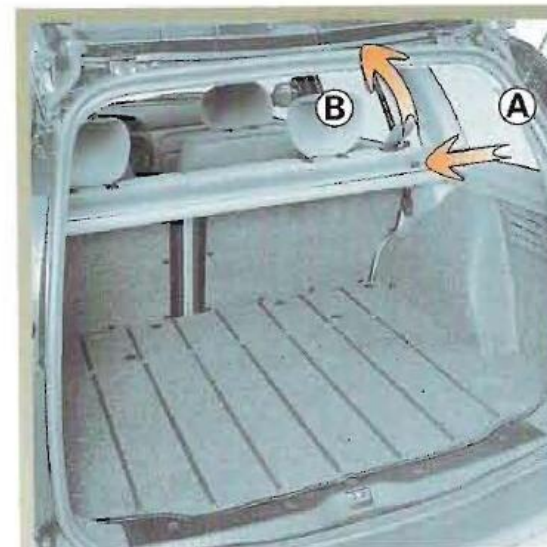
CACHE-BAGAGES VERSIONS BREAK



Il se compose d'une partie rigide **1** dotée d'un enrouleur et d'une partie souple manœuvrable **2**.



Pour enrouler la partie souple tirez-la puis levez légèrement et laissez le cache-bagages s'enrouler.



Pour retirer la cache-bagages
Exercez une pression vers l'intérieur du véhicule (flèche **A**) puis soulevez l'ensemble cache-bagages (flèche **B**).

TRANSPORT D'OBJETS DANS LE COFFRE

Placez toujours les objets transportés de façon à ce que leur plus grande dimension soit en appui contre :

- Le dossier de la banquette arrière, ce qui est le cas pour les chargements usuels (cas **A**).



- La banquette repliée, ce qui est le cas pour les chargements maximum (cas **B**).

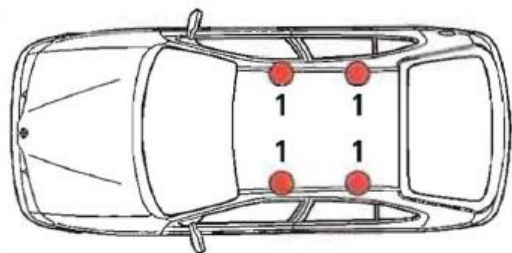


Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher.



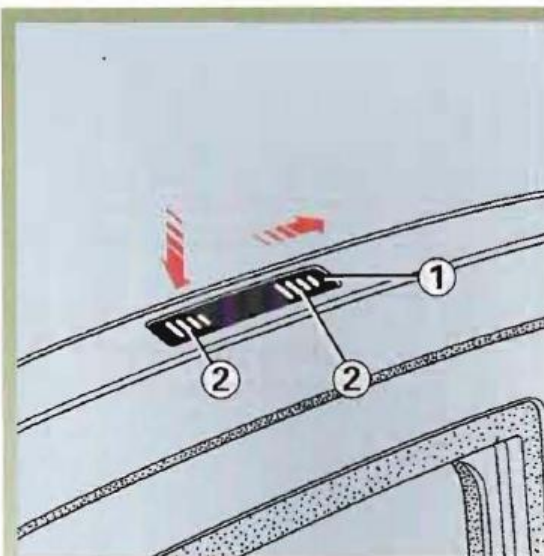
Positionnez toujours les objets les plus lourds directement sur le plancher. Utilisez, lorsque le véhicule en est équipé, les points d'arrimage situés sur le plancher du coffre. Le chargement doit être fait de manière à ce qu'aucun objet ne puisse être projeté en avant sur les occupants lors d'un freinage brusque. Bouclez les ceintures de sécurité des places arrière même lorsqu'il n'y a pas d'occupant.

BARRES DE TOIT SAUF VERSIONS BREAK



Pour les véhicules qui en sont pourvus, chaque enjoliveur de pavillon est équipé de deux trappes renfermant les points de fixation des barres de toit.

Chacune des trappes est fermée par un cache **1**.



Accès aux points de fixation

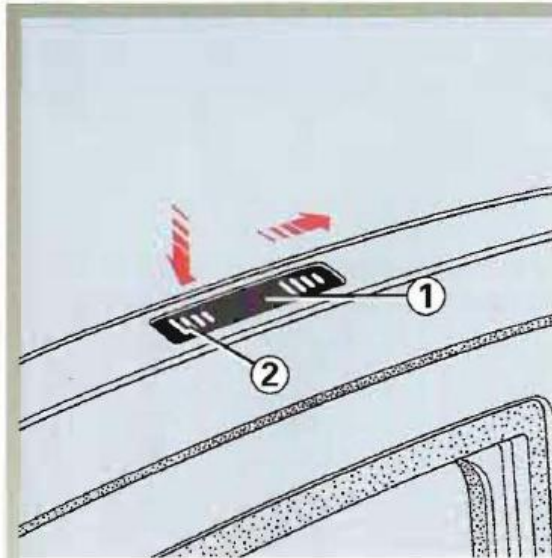
Appuyez sur le cache **1** puis faites-le coulisser dans le sens des flèches **2** visibles sur le cache.

Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous en chapitre 6, paragraphe « MASSES ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

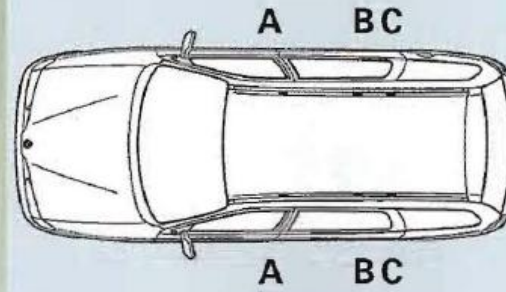
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

BARRES DE TOIT VERSIONS BREAK



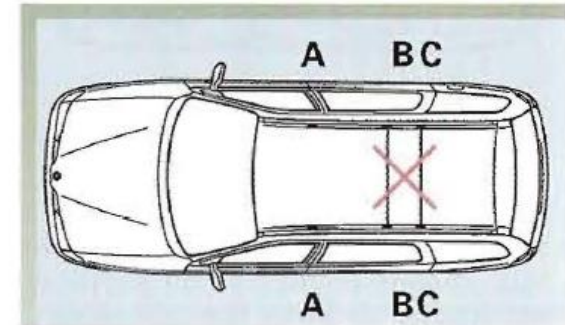
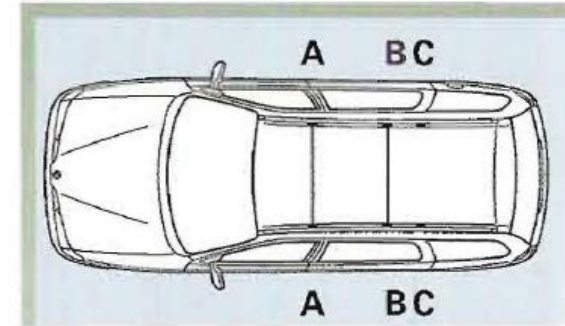
Pour certains véhicules, chaque enjoliveur de pavillon est équipé de trois trappes renfermant les points de fixation des barres de toit.

Chacune des trappes est fermée par un cache **1**.



Accès aux points de fixation **A**, **B**, **C**

Appuyez sur le cache **1** puis faites-le coulisser dans le sens des flèches **2** visibles sur le cache.



Charge admise sur la galerie de toit : reportez-vous en chapitre 6, paragraphe « MASSES ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.



Les barres de toit ne doivent jamais être fixées en position **B** et **C**. Elles doivent être fixées en position **A** et **B** ou **A** et **C**.

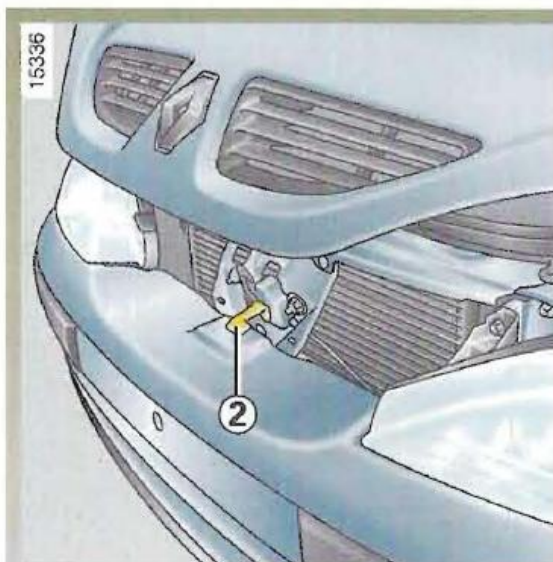
Chapitre 4 : Entretien

Capot moteur	4.02 - 4.03
Niveau huile moteur	4.04 à 4.06
Vidange : moteur	4.07
Qualité huile moteur essence/diesel	4.08 - 4.09
Niveaux : pompe assistance de direction	4.10
liquide de refroidissement moteur	4.11
batterie	4.12
liquide de freins	4.13
réservoirs lave-vitres / lave-projecteurs	4.14
Filtre à particules	4.15
Filtre à air	4.16 - 4.17
Entretien de la carrosserie	4.18 - 4.19
Entretien des garnitures	4.20

CAPOT MOTEUR



Pour ouvrir, tirez la manette 1.

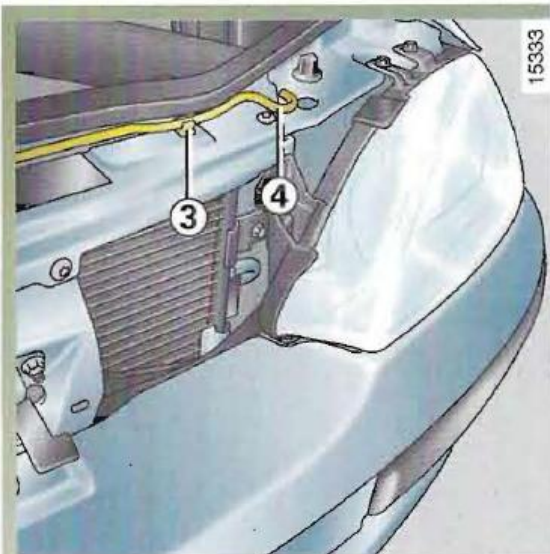


Verrouillage de sécurité capot
Pour déverrouiller, soulevez la palette 2.

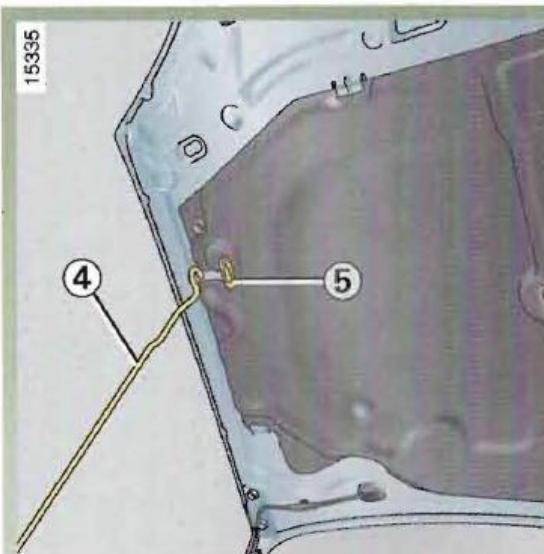


Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

CAPOT MOTEUR (suite)



Levez le capot, dégrafez la béquille 4 de sa fixation 3 et, pour votre sécurité, placez-la **impérativement** dans l'emplacement 5 du capot.



Pour refermer le capot, replacez la béquille 4 dans la fixation 3 prenez le capot par le milieu et accompagnez-le jusqu'à 20 cm de la position fermée, puis lâchez-le. Il se verrouille de lui-même par l'effet de son poids.



Assurez-vous de son bon verrouillage.

Avant fermeture, vérifiez que rien n'ait été oublié dans le compartiment moteur.

NIVEAU HUILE MOTEUR

Un moteur consomme de l'huile pour le graissage et le refroidissement des pièces en mouvement et il est parfois normal de faire un appoint d'huile entre deux vidanges.

Toutefois, si après la période de rodage, les apports étaient supérieurs à 0,5 litre pour 1 000 km, consultez votre Représentant Renault.

Périodicité : vérifiez périodiquement votre niveau d'huile et, en tout cas, avant chaque grand voyage sous peine de risquer de détériorer votre moteur.

Lecture du niveau d'huile

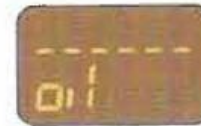
Pour être valable la lecture doit être faite sur sol horizontal et après un arrêt prolongé du moteur.



Niveau
maxi



Niveau
intermédiaire



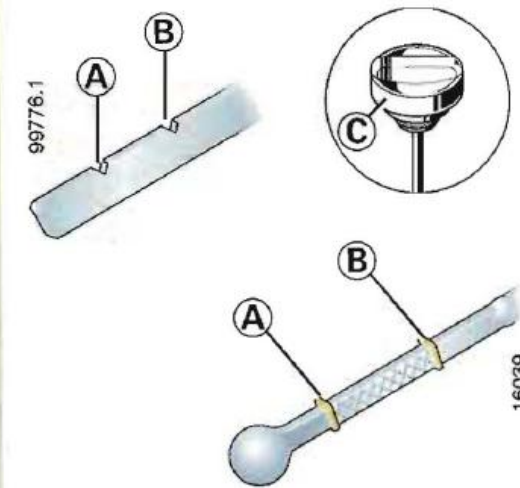
Niveau
mini
(clignotement)

• Lecture du niveau au tableau de bord

A la mise sous contact ou après démarrage moteur, l'afficheur indique le niveau d'huile pendant environ 30 secondes.

Les points, sur la ligne supérieure, indiquent le niveau. Ils disparaissent au fur et à mesure que le niveau descend et ils sont remplacés par un tiret.

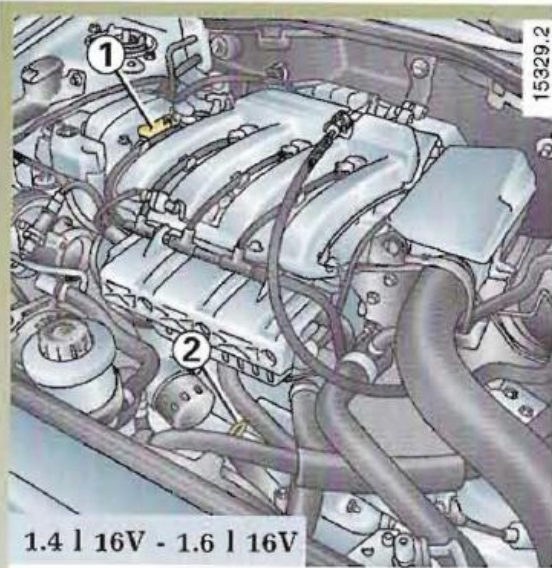
Lorsque le niveau est au minimum, les tirets et le mot Oil clignotent et le mot OK disparaît : refaites impérativement le niveau à l'aide de la jauge.



• Lecture du niveau à la jauge

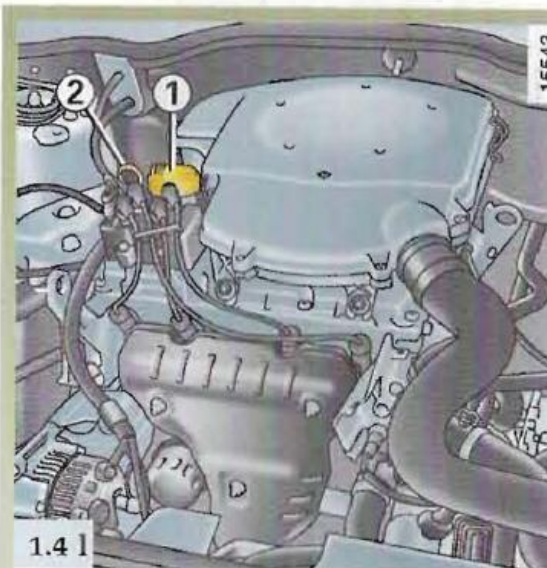
- sortez la jauge ;
- essuyez la jauge avec un chiffon propre et non pelucheux ;
- enfoncez la jauge jusqu'en butée, (pour les véhicules équipés du « bouchon-jauge » C, vissez complètement le bouchon) ;
- sortez la jauge de nouveau ;
- lisez le niveau : il ne doit jamais descendre en dessous du « mini » A ni dépasser le « maxi » B.

NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



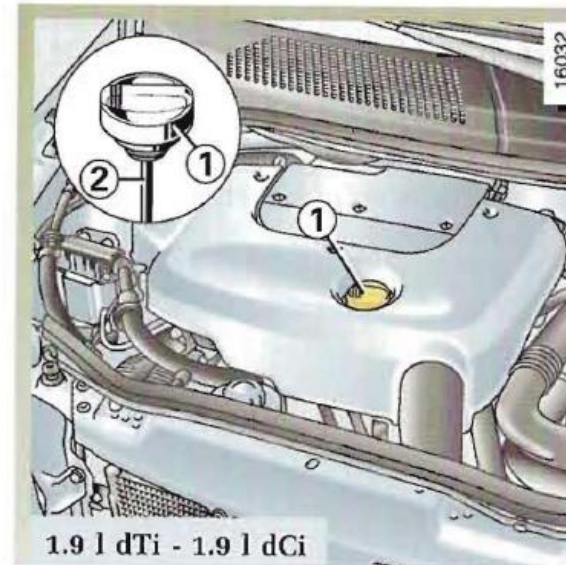
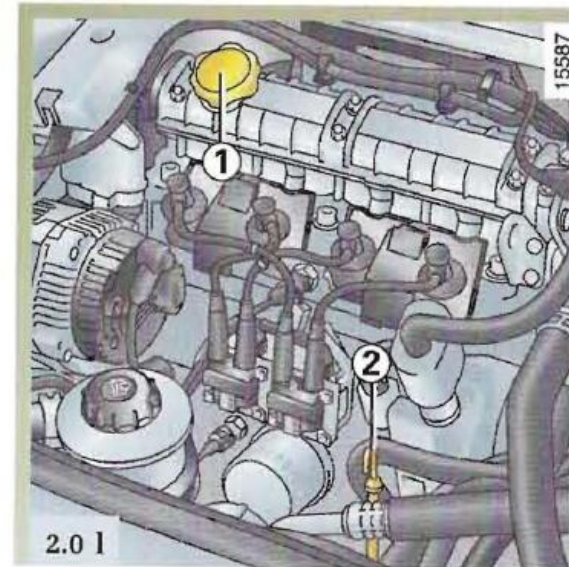
Appoint/remplissage

Le véhicule doit être sur sol horizontal, moteur arrêté et froid (par exemple : avant le premier démarrage de la journée).

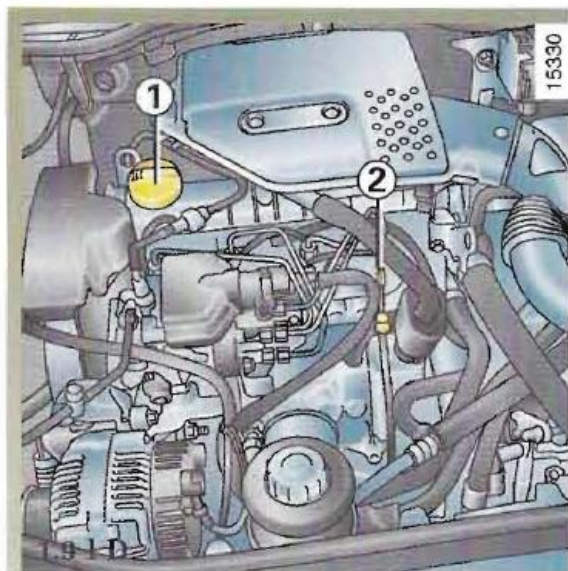


- Dévissez le bouchon **1** ;
- rétablissez le niveau (pour information la capacité entre le « mini » et le « maxi » de la jauge **2** est de 1,5 à 2 litres suivant moteur) ;
- attendez 2 minutes environ pour permettre l'écoulement de l'huile ;
- vérifiez le niveau à l'aide de la jauge **2** (comme expliqué précédemment).

Ne dépassez pas le niveau « **maxi** » et n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**.



NIVEAU HUILE MOTEUR (suite)



Remplissage : Attention lorsque vous faites l'appoint, veillez à ce qu'il ne tombe pas d'huile sur les pièces du moteur, risque d'incendie. N'oubliez pas de refermer correctement le bouchon sinon, risque d'incendie par projection d'huile sur les pièces chaudes du moteur.



Vidange moteur : Si vous réalisez la vidange moteur chaud, attention aux risques de brûlures dues à l'écoulement de l'huile.



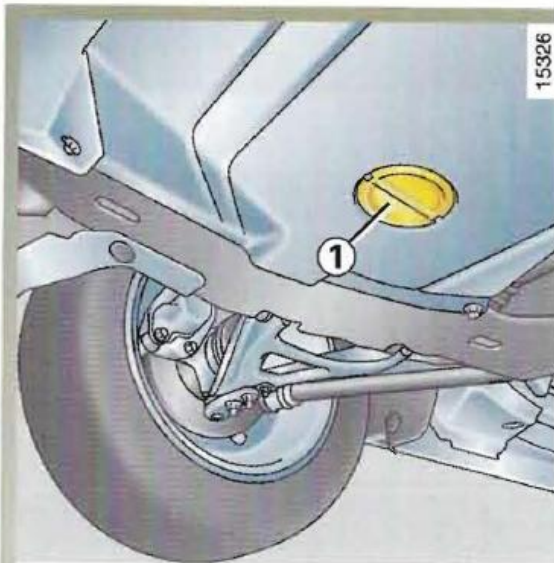
Ne faites pas tourner le moteur dans un local fermé : les gaz d'échappement sont toxiques.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

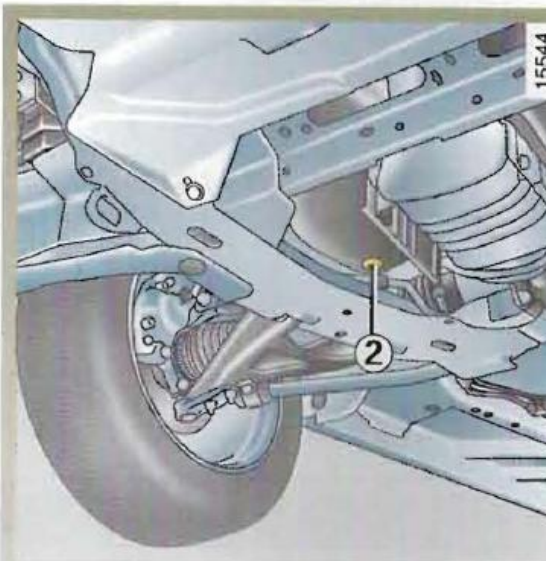
En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant Renault.

VIDANGE MOTEUR



Bouchon **1**, **2** ou **3** (suivant motorisation, retirez l'obturateur pour y accéder).

Faites des vidanges plus rapprochées en cas d'utilisation intensive.



Capacités moyennes de vidange
(pour information)

moteurs 1.4 l et 1.4 l 16V :

4,0 litres

moteurs 1.6 l 16V : 4,0 litres

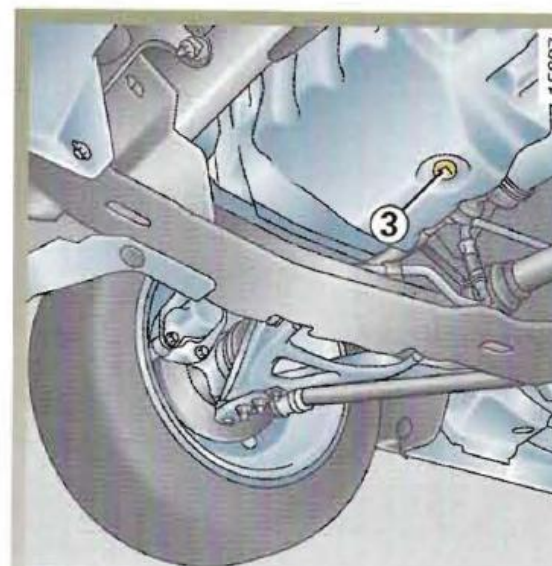
moteur 2.0 l : 6,0 litres

moteurs 1.9 l D : 5,5 litres

moteurs 1.9 l dTi et 1.9 l dCi :

4,8 litres

Filtre à huile compris.

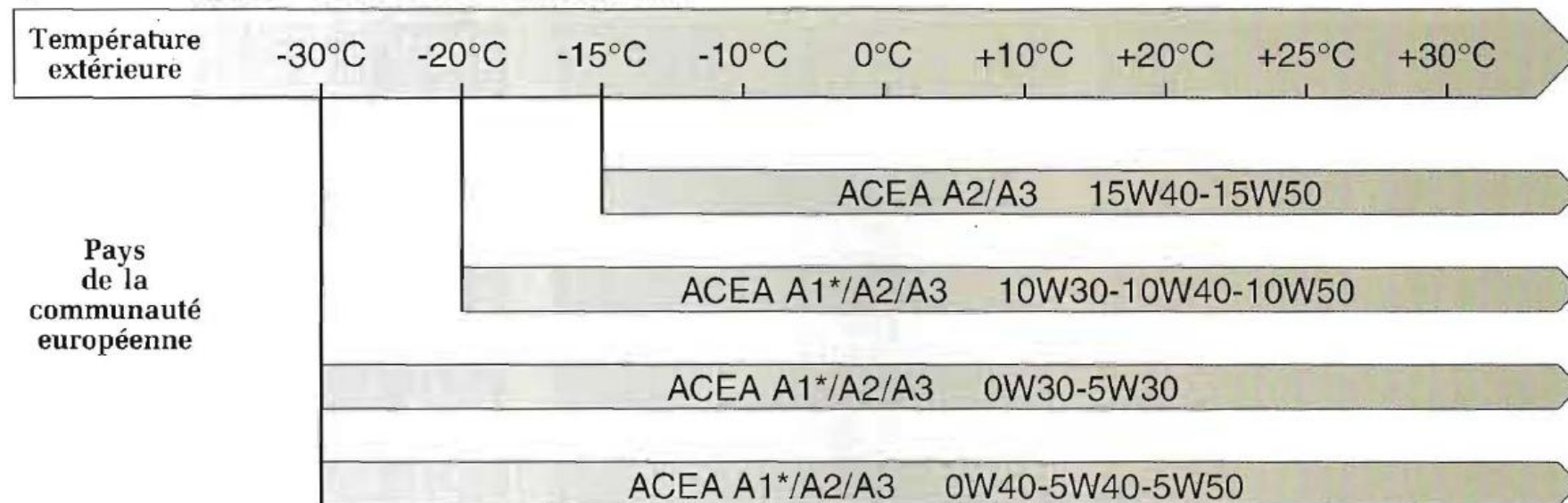


Filtre à huile

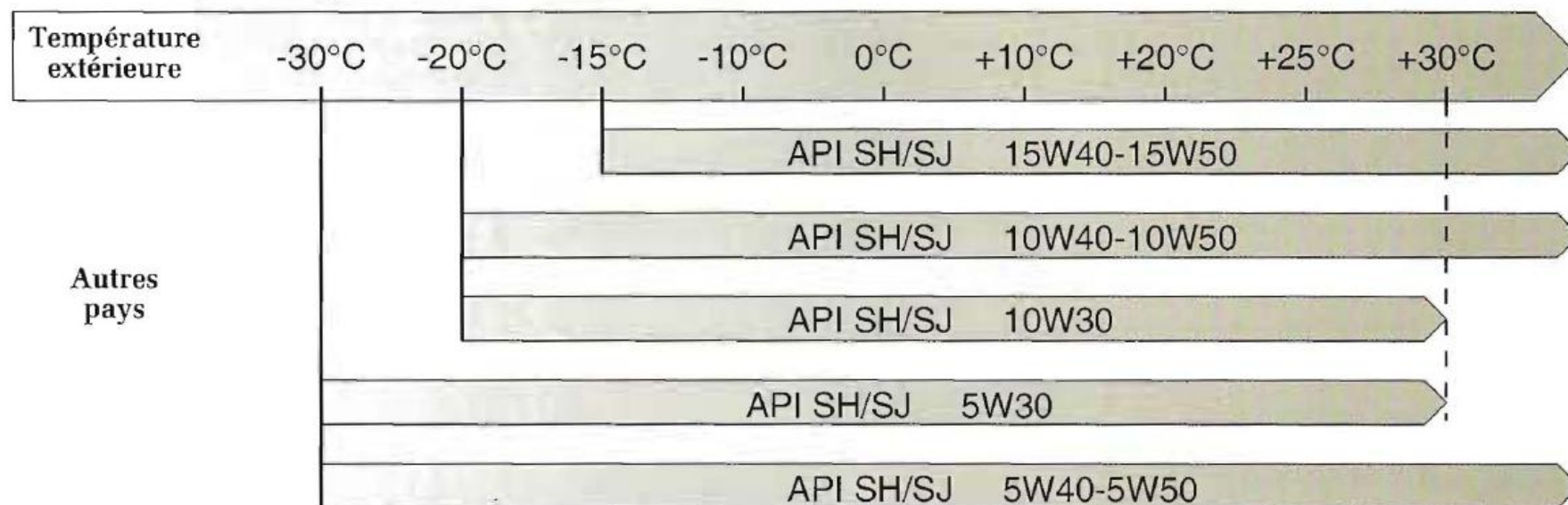
Celui-ci doit être remplacé périodiquement : consultez le carnet d'entretien de votre véhicule.

Après la vidange, n'oubliez pas de remettre le bouchon **1**, **2** ou **3**.

QUALITÉ HUILE MOTEUR ESSENCE

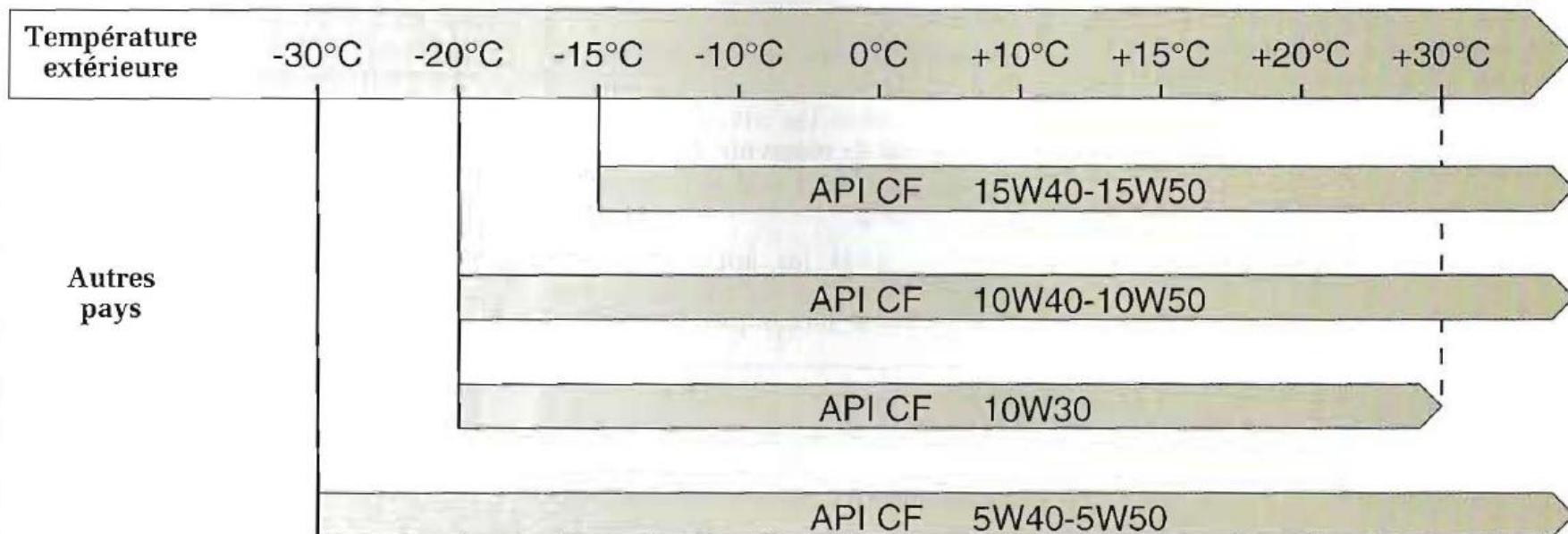
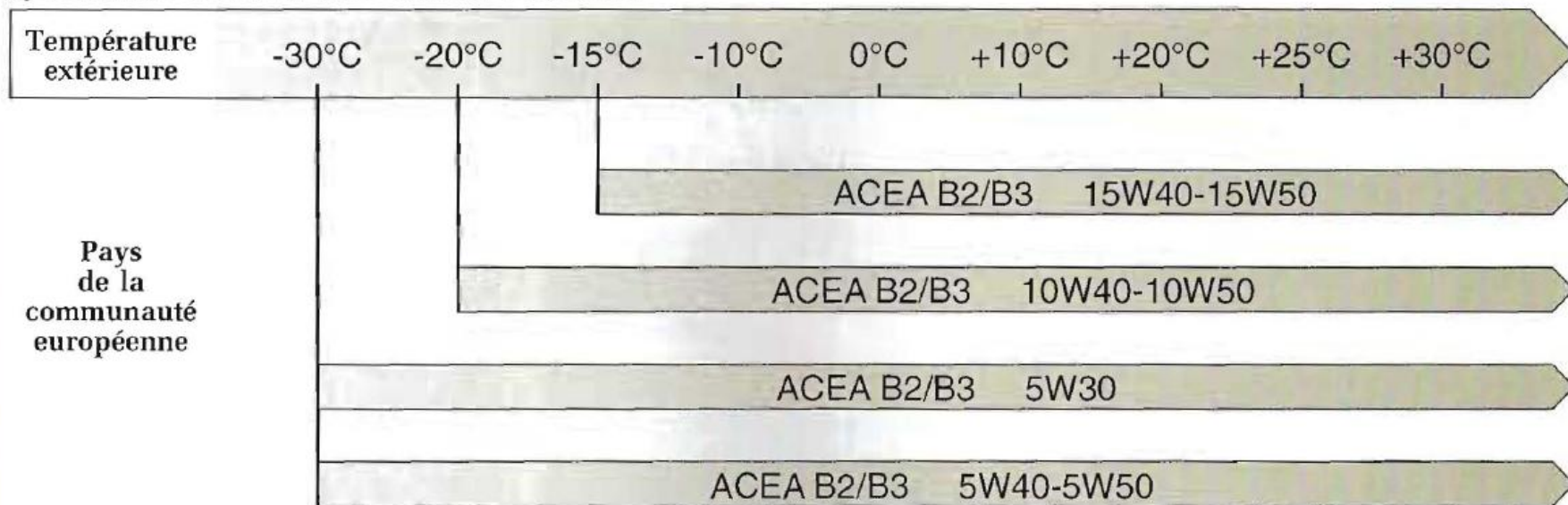


* Huile pour économie de carburant.

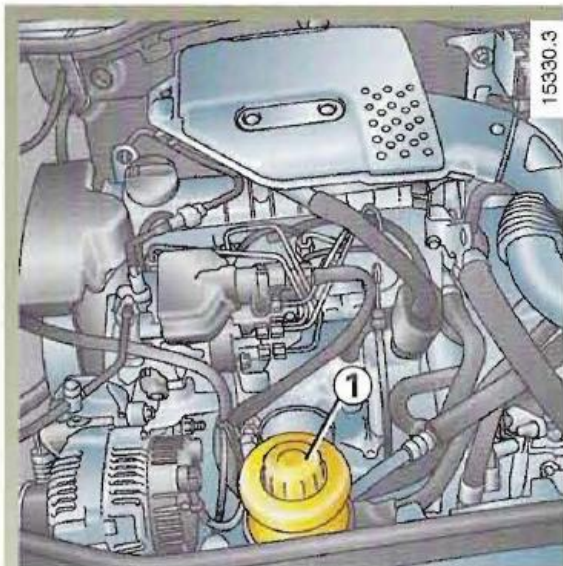


Huile pour économie de carburant : norme API SJ.ILSAC GF2.

QUALITÉ HUILE MOTEUR DIESEL



NIVEAUX

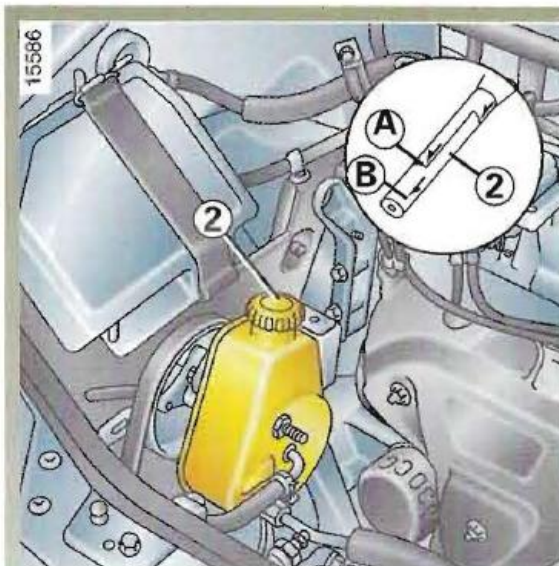


Pompe d'assistance direction

L'aspect et l'emplacement du bocal dépendent de la version et du niveau d'équipement du véhicule.

Périodicité

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Niveau

Pour un niveau correct à froid, il faut qu'il soit :

- visible entre les niveaux **Mini** et **Maxi** sur le réservoir **1**.
- compris entre **A** et **B** de la jauge du réservoir **2**.

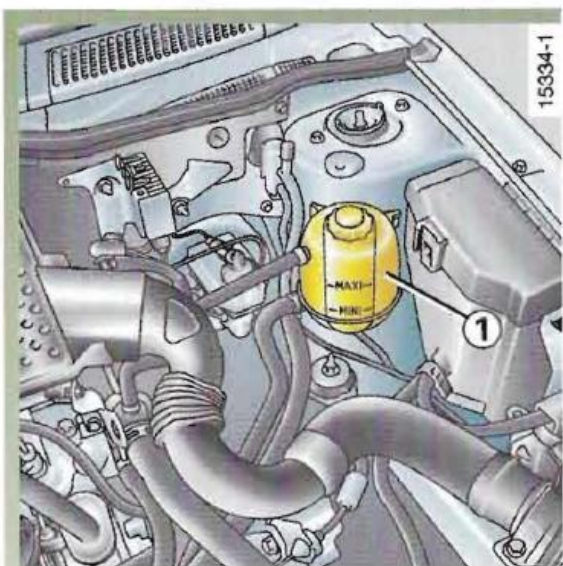
Utilisez, pour les appoints ou le remplissage, les produits agréés par nos Services Techniques Renault.

En cas de baisse anormale ou répétée d'un niveau de liquide, consultez immédiatement votre Représentant Renault.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

NIVEAUX (suite)



Liquide de refroidissement

Le niveau à froid doit se situer entre les repères MINI et MAXI indiqués sur le vase d'expansion **1**.

Complétez ce niveau à froid avant qu'il n'atteigne le repère MINI.



Aucune intervention ne doit être effectuée sur le circuit de refroidissement lorsque le moteur est chaud.

Danger de brûlures.

Périodicité du contrôle de niveau
Vérifiez votre niveau de liquide de refroidissement régulièrement (le moteur est susceptible de subir de graves détériorations par manque de liquide de refroidissement).

Si un apport est nécessaire, n'utilisez que les produits agréés par nos Services Techniques Renault qui vous assurent :

- une protection antigel ;
- une protection anticorrosion du circuit de refroidissement.

Périodicité de vidange

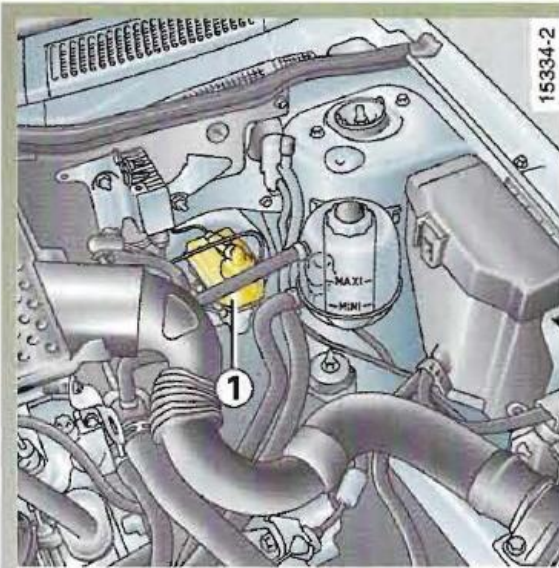
Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

Capacités moyennes de vidange
(pour information)

moteurs 1.4 l - 1.4 l 16V:	6,0 litres
moteur 1.6 l 16V	: 6,0 litres
moteur 2.0 l	: 7,0 litres
moteurs 1.9 l D -	
1.9 l dTi - 1.9 l dCi	: 7,3 litres

En cas de baisse anormale ou répétée du niveau, consultez votre Représentant Renault.

NIVEAUX (suite)



Liquide de freins

Il est à contrôler souvent, et en tout cas chaque fois que vous sentez une différence même légère de l'efficacité de freinage.

Niveau 1

Le niveau baisse normalement en même temps que l'usure des garnitures mais, il ne doit jamais descendre en-dessous de la cote d'alerte « **MINI** ».

Remplissage

Toute intervention sur le circuit hydraulique doit entraîner le remplacement du liquide par un spécialiste.

Utilisez obligatoirement un liquide agréé par nos Services Techniques Renault (et prélevé d'un bidon scellé).

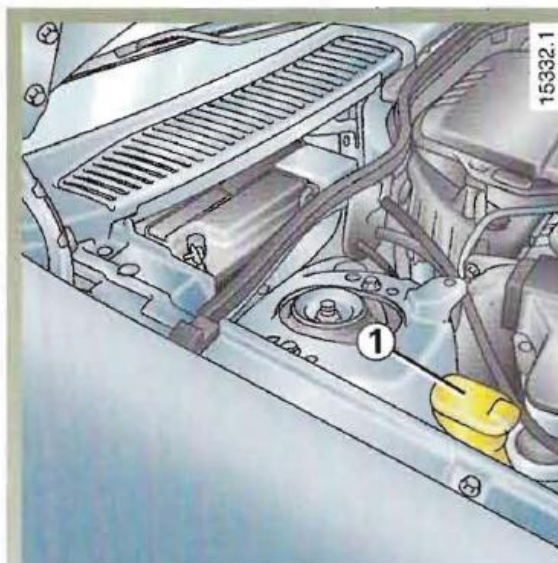
Périodicité vidange

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

NIVEAUX (suite)



Réservoir lave-vitres

Remplissage

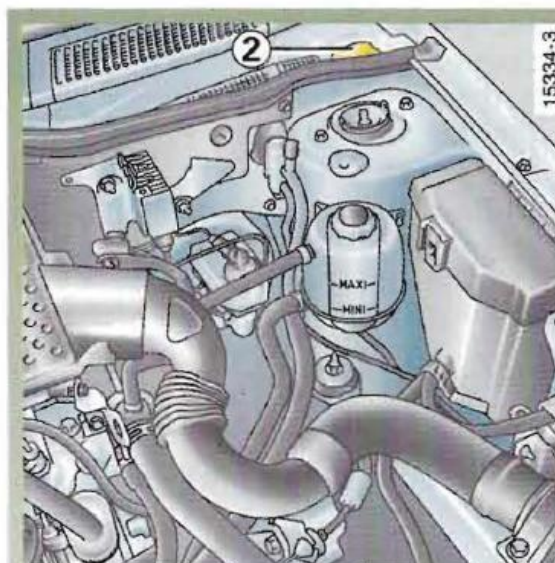
Par le bouchon 1.

Liquide

Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

Gicleurs

Pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.



Réservoir lave-projecteurs

Remplissage

Par le bouchon 2.

Liquide

Eau + produit lave-vitres (produit antigel en hiver).

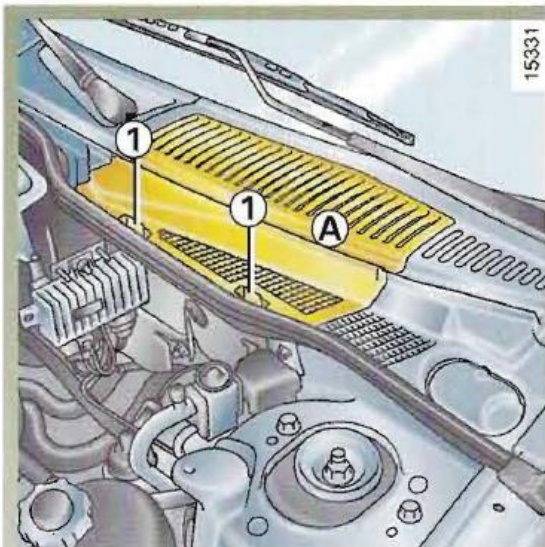
Gicleurs

Pour orienter les gicleurs du lave-vitre, faites pivoter la petite sphère à l'aide d'une épingle.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

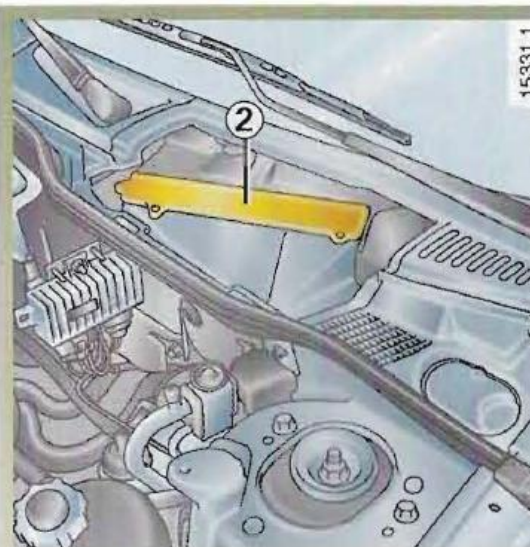
FILTRE A PARTICULES (remplacement de l'élément filtrant)



Déclipsez les deux languettes **1** pour retirer la grille **A**.

Retirez le couvercle **2**, changez l'élément filtrant.

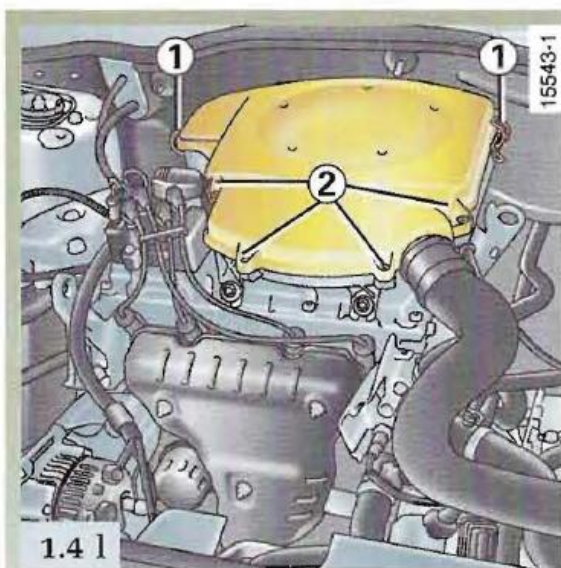
Pour remonter, procédez dans le sens inverse en s'assurant du bon clipsage du couvercle **2** et de la grille **A**.



Périodicité de remplacement de l'élément filtrant

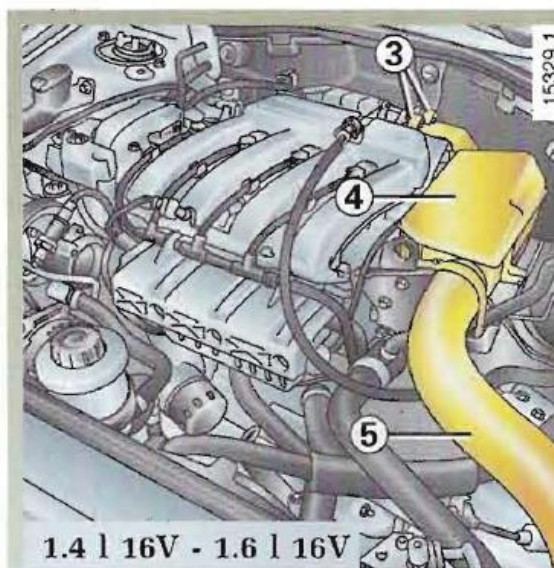
Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.

FILTRES A AIR (remplacement de l'élément filtrant)



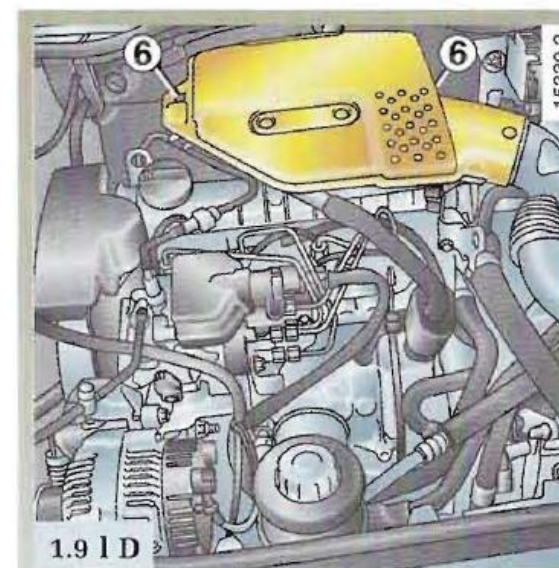
Moteur 1.4 l

Déclipsez les agrafes **1** et dévissez les vis **2**. Changez l'élément filtrant puis remontez le couvercle.



Moteurs 1.4 l 16V - 1.6 l 16V

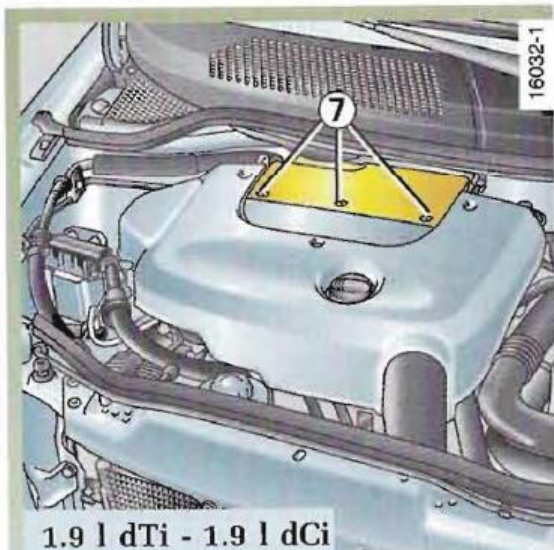
Enlevez le conduit d'air **5** et son boîtier **4**. Dévissez les deux vis **3**, changez l'élément filtrant puis procédez au remontage.



Moteur 1.9 l D

Filtre à air 6 : nous vous conseillons de consulter votre Représentant Renault.

FILTRES A AIR (remplacement de l'élément filtrant)



1.9 l dTi - 1.9 l dCi

Moteurs 1.9 l dTi - 1.9 l dCi

Dévissez les vis 7, enlevez le couvercle, changez l'élément filtrant puis remontez le couvercle.

Périodicité de remplacement de l'élément filtrant

Reportez-vous au carnet d'entretien de votre véhicule.



Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE

Protection contre les agents corrosifs

Bien que votre véhicule bénéficie des techniques anticorrosion très performantes, il ne demeure pas moins soumis à l'action :

- **d'agents atmosphériques corrosifs**

- pollution atmosphérique (villes et zones industrielles),
- salinité de l'atmosphère (zones maritimes surtout par temps chaud),
- conditions climatiques saisonnières et hygrométriques (sel répandu sur la chaussée en hiver, eau de nettoyage des rues...).

- **d'actions abrasives**

Poussière atmosphérique et sable ramenés par le vent, la boue, les gravillons projetés par d'autres véhicules...

- **des incidents de circulation**

Pour ne pas perdre le bénéfice de ces techniques, un minimum de précautions s'impose pour vous assurer pleinement contre ces risques.

Ce qu'il ne faut pas faire

- Laver la voiture en plein soleil ou lorsqu'il gèle.
- Gratter la boue ou des salissures pour les enlever sans les détremper.
- Laisser s'accumuler les souillures extérieures.
- Laisser la rouille se développer à partir de blessures accidentelles.
- Enlever des taches avec des solvants non sélectionnés par nos services et qui peuvent attaquer la peinture.
- Rouler souvent dans la neige et la boue sans laver la voiture et particulièrement les passages de roues et le dessous de caisse.

- Dégraisser ou nettoyer les éléments mécaniques (ex. : compartiment moteur), dessous de caisse, pièces avec charnières (ex. : intérieur de la trappe à carburant) et plastiques extérieurs peints (ex. : pare-chocs) à l'aide d'appareils de nettoyage haute pression ou de pulvérisations de produits non homologués par nos services techniques. Sans précautions d'usage, cela pourrait provoquer des risques d'oxydation ou de mauvais fonctionnement.

ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE (suite)

Ce qu'il faut faire

- Laver fréquemment votre voiture, avec des shampooings sélectionnés par nos services et en rinçant abondamment au jet surtout les passages de roues et le dessous de caisse pour éliminer :
 - les retombées résineuses sous les arbres ou les pollutions industrielles ;
 - **la fiente d'oiseaux** qui contient des produits chimiques qui ont **une action décolorante rapide pouvant aller jusqu'au décollement de la peinture** ;
Il est **impératif** de laver immédiatement le véhicule pour enlever ces taches, car il sera impossible de les faire disparaître par un lustrage ;
 - le sel, dans les passages de roues et le dessous de caisse, après roulage dans des régions où des fondants chimiques ont été répandus ;
 - la boue qui forme des amalgames humides dans les passages de roue et le dessous de caisse.

- Respecter l'espacement des véhicules en cas de roulage sur route gravillonnée pour éviter de blesser votre peinture.
- Effectuer ou faire effectuer rapidement les retouches en cas de blessure de la peinture pour éviter la propagation de la corrosion.
- Dans le cas où votre véhicule bénéficie de la garantie anticorrosion Renault, ne pas oublier les visites périodiques. Reportez-vous au carnet d'entretien.
- Respectez les lois locales en ce qui concerne le lavage des véhicules, (ex. : ne pas laver son véhicule sur la voie publique).

- Avant un passage sous un portique de lavage à brosses, vérifiez la fixation des équipements extérieurs, projecteurs additionnels, rétroviseurs et prenez soin de fixer avec un adhésif les balais d'essuie-vitre, l'antenne radio.
Déposer le fouet d'antenne radio téléphone si le véhicule en possède un.
- Au cas où il a été nécessaire de nettoyer des éléments mécaniques, charnières... il est impératif de les protéger de nouveau par pulvérisation de produits homologués par nos services techniques.

Nous avons sélectionné des produits spéciaux pour l'entretien que vous trouverez dans nos « Renault boutiques ».

ENTRETIEN DES GARNITURES INTÉRIEURES

Quelle que soit la nature de la tache, utilisez de l'eau savonneuse (éventuellement tiède) à base de :

- savon naturel,
- savon liquide pour vaisselle (0,5 % de savon pour 99,5 % d'eau).

Rincez avec un chiffon doux humide.

Particularités

- **Vitres d'instrumentation** (ex. : tableau de bord, montre, afficheur température extérieure, afficheur radio..).

Utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

- **Ceintures de sécurité**

Elles doivent être tenues propres.

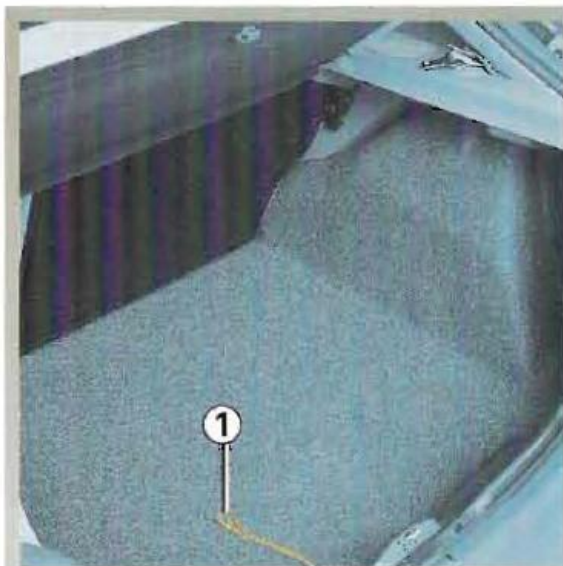
Utilisez soit les produits sélectionnés par nos services techniques (Renault Boutique) soit de l'eau tiède savonneuse avec une éponge et séchez avec un chiffon sec.

L'emploi de détersifs ou teinture est à proscrire.

Chapitre 5 : Conseils pratiques

Roue de secours	5.02 à 5.04
Bloc outils (Cric - Manivelle...)	5.05
Enjoliveurs-jantes	5.06
Changement de roue	5.07
Pneumatiques (sécurité pneumatiques, roues, utilisation hivernale)	5.08 à 5.10
Projecteurs avant (remplacement des lampes)	5.11 à 5.13
Feux arrière (remplacement des lampes)	5.14 à 5.21
Répétiteurs latéraux (remplacement des lampes)	5.21
Éclaireurs intérieurs (remplacement des lampes)	5.22 à 5.25
Fusibles	5.26 - 5.27
Batterie	5.28 à 5.30
Télécommande à radiofréquence : piles	5.31
Prééquipement autoradio/accessoires	5.32 à 5.34
Essuie-vitres (remplacement des balais)	5.35
Remorquage	5.36 à 5.38
Système de coupure carburant en cas de choc violent	5.39
Anomalies de fonctionnement	5.40 à 5.45

ROUE DE SECOURS VERSIONS BICORPS

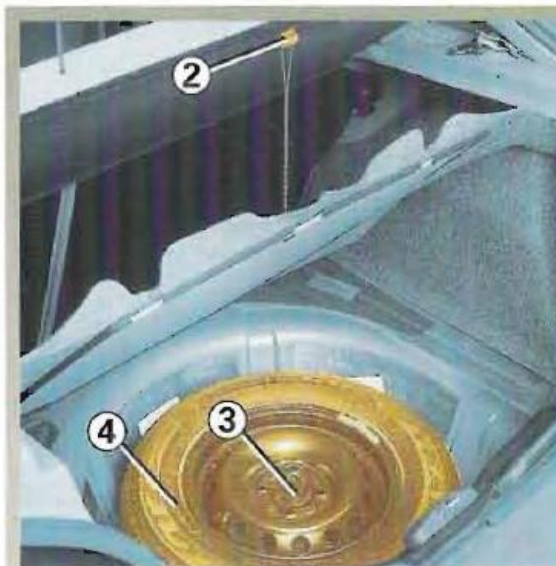


Roue de secours 4

Elle est placée dans le coffre.

Pour accéder à la roue de secours :

- Ouvrez la porte du coffre à bagages.
- Soulevez la trappe par la poignée **1**.

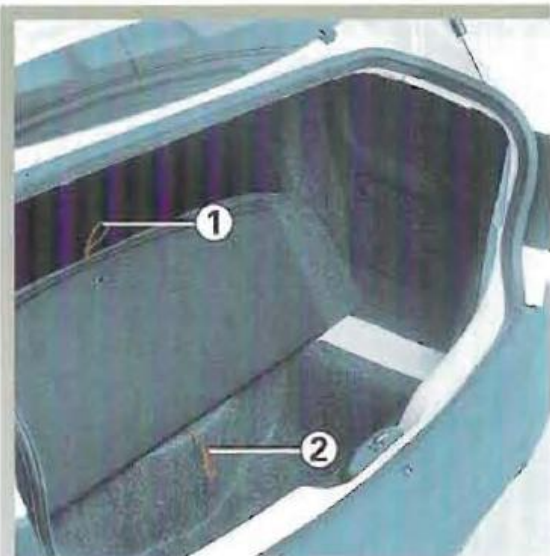


- Maintenez-la ouverte en vous servant du crochet **2** situé sous la tablette arrière.
- Dévissez l'écrou **3**.
- Dégagez la roue de secours **4**.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

ROUE DE SECOURS VERSIONS TRICORPS



La roue de secours 4

Elle est placée dans le coffre.

Pour accéder à la roue de secours :

- Ouvrez la porte du coffre à bagages.
- Soulevez la petite partie du tapis de coffre par la poignée 1.
- Soulevez l'ensemble du tapis de coffre par la poignée 2.



- Maintenez-la ouverte en vous servant du crochet 3.
- Dévissez l'écrou 5.
- Dégagez la roue de secours 4.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

ROUE DE SECOURS VERSIONS BREAK

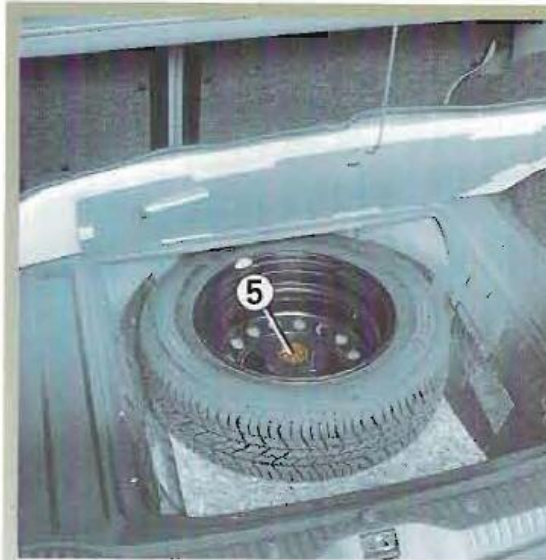


Roue de secours 4

Elle est placée dans le coffre.

Pour accéder à la roue de secours :

- Ouvrez la porte du coffre à bagages.
- Soulevez le tapis de coffre 2.
- Maintenez-le ouvert en vous servant du crochet 1.

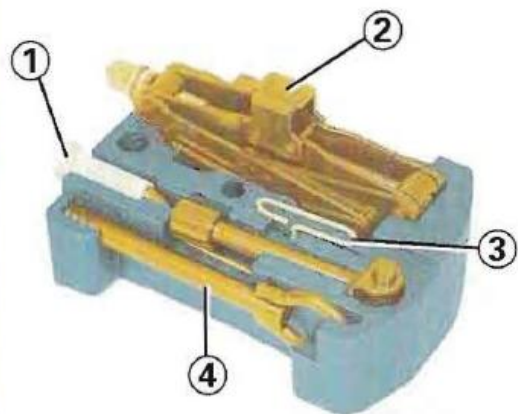


- Dévissez l'écrou 5.
- Retirez le bloc-outils 3.
- Dégagez la roue de secours 4.



Si la roue de secours a été conservée pendant de nombreuses années, faites vérifier par votre garagiste qu'elle reste appropriée et peut être utilisée sans danger.

BLOC-OUTILS



Il est situé sous la roue de secours.

Manivelle 1

Clé d'enjoliveur 3

Elle permet de déclipser les enjoliveurs de roue.

Anneau de remorquage 4

Reportez-vous au paragraphe « Remorquage » en chapitre 5.

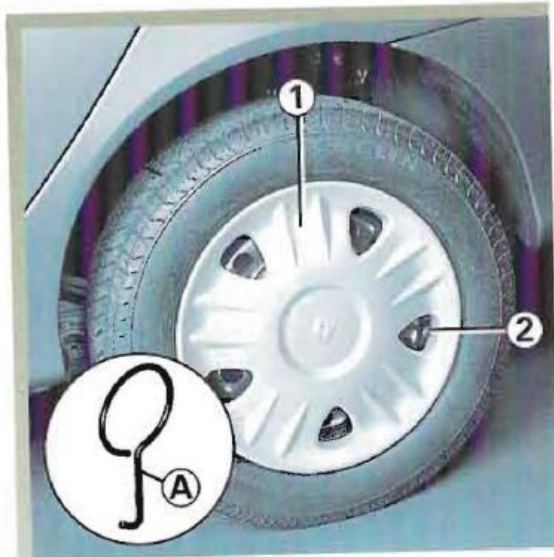
Cric 2

Lors de sa remise en place, repliez complètement le cric avant de le remettre dans son logement.



Le cric est destiné au changement de roue. En aucun cas, il ne doit être utilisé pour procéder à une réparation, ou pour accéder sous le véhicule.

ENJOLIVEUR - ROUE



Enjoliveur avec vis de roues cachées

(exemple : enjoliveur 1)

Déposez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur A (située dans le bloc-outils), ou l'extrémité de la manivelle, en engageant le crochet dans l'un des ajours de la périphérie.

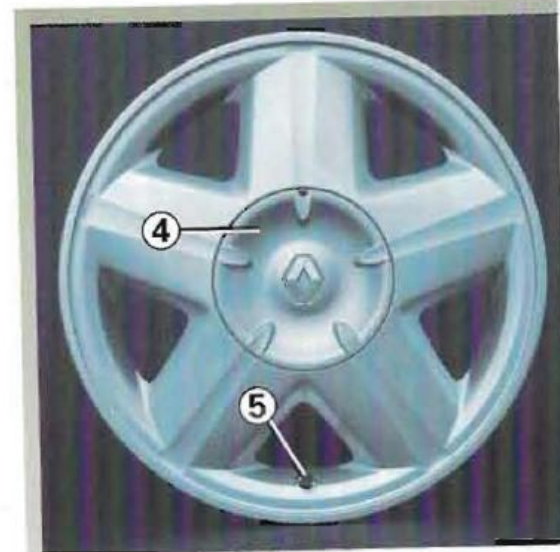
Pour le remettre, reclipsez-le en veillant à l'orienter en fonction de la valve 2.



Enjoliveur central 3 Vis de roue masquées

Déclipsez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur A (située dans le bloc-outils).

Pour le remettre, reclipsez-le en veillant à faire coïncider le détrompeur avec l'encoche de l'enjoliveur.

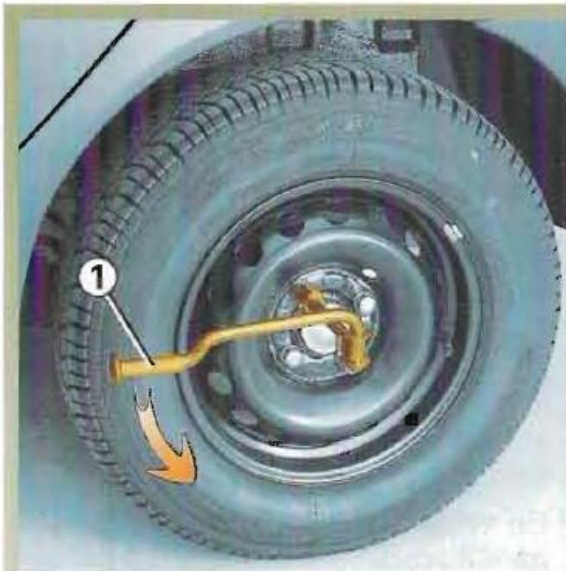


Enjoliveur central 4 Vis de roue masquées

Déclipsez-le à l'aide de la clé d'enjoliveur A (située dans le bloc-outils).

Pour le remettre, reclipsez-le en veillant à faire coïncider le dessin de la valve (gravé sur l'enjoliveur) avec la valve 5.

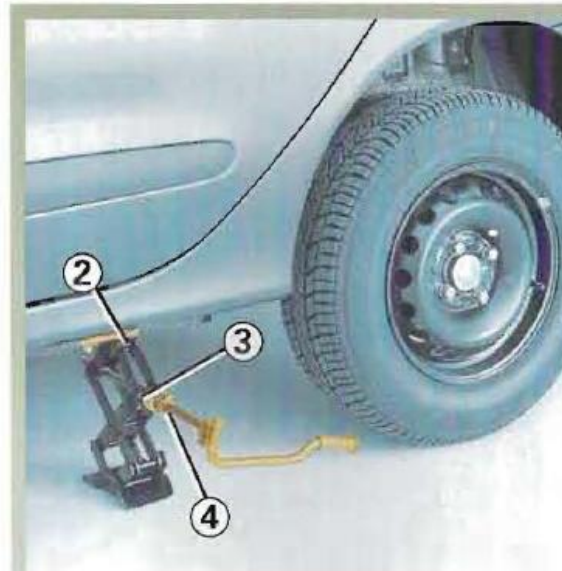
CHANGEMENT DE ROUE



Garez la voiture sur un sol plan et résistant (si nécessaire, interposez un support solide sous la semelle du cric), enclenchez le signal de détresse.

Serrez le frein à main et engagez une vitesse (première ou marche arrière ou en position **P** pour les boîtes automatiques).

Faites descendre tous les occupants du véhicule et les tenir éloignés de la zone de circulation.



- Si nécessaire, déposez l'enjoliveur.
- Débloquez les vis de la roue à l'aide de la manivelle **1**. Positionnez-la de façon à appuyer dessus.
- Présentez le cric horizontalement, la tête du cric doit être glissée dans le logement du support tôle **2** prévu dans la partie inférieure de la carrosserie et le plus proche de la roue concernée.

- Commencez à visser le cric à la main pour placer convenablement sa semelle (légèrement rentrée sous la voiture). Sur un sol mou, interposez une planchette sous la semelle.
- Introduisez l'embout **4** de la manivelle dans le cric **3** et donnez quelques tours pour décoller la roue du sol.
- Démontez les vis.
- Retirez la roue.
- Mettez la roue de secours en place sur le moyeu central et tournez-la pour faire coïncider les trous de fixation de la roue et du moyeu.
- Serrez les vis et descendez le cric.
- Roues au sol, serrez les vis à fond.



En cas de crevaison, remplacez la roue le plus rapidement possible.

Un pneumatique ayant subi une crevaison doit toujours être examiné (et réparé si cela est possible) par un spécialiste.

PNEUMATIQUES

Sécurité pneumatiques - roues

Les pneumatiques constituent le seul contact entre le véhicule et la route, il est donc essentiel de les tenir en bon état.

Vous devez impérativement vous conformer aux règles locales prévues par le code de la route.



Lorsqu'il y a nécessité de les remplacer, il ne faut monter sur votre voiture que des pneumatiques de même marque, dimension, type et structure.

Ils doivent : soit être identiques à ceux d'origine, soit correspondre à ceux préconisés par votre Représentant Renault.



Entretien des pneumatiques

Les pneumatiques doivent être en bon état et leurs sculptures doivent présenter un relief suffisant ; les pneumatiques agréés par nos services techniques comportent des témoins d'usure **1** qui sont constitués de bossages-témoins incorporés dans l'épaisseur de la bande de roulement.

Lorsque le relief des sculptures a été érodé jusqu'au niveau des bossages-témoins, ceux-ci deviennent visibles **2** : il est alors nécessaire de remplacer vos pneumatiques car la profondeur des sculptures n'est, au plus, que de **1,6 mm** et ceci entraîne une mauvaise adhérence sur les routes mouillées.

Des incidents de conduite, tels que « coups de trottoir », risquent d'endommager les pneumatiques et entraînent également des dérèglages du train avant.

Un véhicule surchargé, de longs parcours sur autoroute plus particulièrement par fortes chaleurs, une conduite habituelle sur de mauvais chemins concourent à des détériorations plus rapides des pneumatiques et influent sur la sécurité.

PNEUMATIQUES (suite)

Pressions de gonflage

Il est important de respecter les pressions de gonflage (y compris celle de la roue de secours), elles doivent être vérifiées au moins une fois par mois et, de plus, avant chaque grand voyage (Reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).



Des pressions insuffisantes entraînent une usure prématurée et des échauffements anormaux des pneumatiques avec toutes les conséquences que cela comporte sur le plan de la sécurité :

- mauvaise tenue de route
- risques d'éclatement ou de perte de la bande de roulement.

La pression de gonflage dépend de la charge et de la vitesse d'utilisation, ajuster les pressions en fonction des conditions d'utilisation (reportez-vous au paragraphe « pressions de gonflage des pneumatiques »).

Les pressions doivent être vérifiées à froid : ne tenez pas compte des pressions supérieures qui seraient atteintes par temps chaud ou après un parcours effectué à vive allure.

Au cas où la vérification de la pression ne peut être effectuée sur les pneumatiques **froids**, il faut majorer les pressions indiquées de **0,2** à **0,3** bar.

Il est impératif de ne jamais dégonfler un pneumatique chaud.

Nota : une étiquette (suivant pays ou version), collée sur le chant ou l'encadrement de la porte avant conducteur, vous indique les pressions de gonflage des pneumatiques.

Remplacement des pneumatiques



Pour des raisons de sécurité, cette opération doit être confiée exclusivement à un spécialiste.

Une monte différente de pneumatiques peut modifier :

- la conformité de votre véhicule aux réglementations en vigueur ;
- son comportement en virages ;
- la lourdeur de la direction ;
- le bruit émis par les pneumatiques ;
- la monte de chaînes.

Permutation des roues

Cette pratique est déconseillée.

Roue de secours

Reportez-vous aux paragraphes « Roue de secours » et « Changement de roue » en chapitre 5.

PNEUMATIQUES (suite)

Utilisation hivernale

- **Chaînes**

Pour des raisons de sécurité, il est formellement interdit de monter des chaînes sur l'essieu arrière.

Toute monte de pneumatiques de taille supérieure à celle d'origine rend impossible le chaînage.



La monte de chaînes n'est possible qu'avec des pneumatiques de taille identique à ceux montés d'origine sur votre véhicule.

Particularité versions 16 soupapes

Celles-ci peuvent être équipées de quatre roues **non chaînables**. Si vous désirez utiliser des chaînes, il est impératif de prendre des **équipements spécifiques**. Consultez votre Représentant Renault.

- **Pneus « neiges » ou « thermogommes »**

Nous vous conseillons d'équiper les **quatre roues** afin de préserver le plus possible les qualités d'adhérence de votre véhicule.

Nota : Nous attirons votre attention sur le fait que ces pneumatiques comportent parfois :

- Un sens de roulage
- Un indice de vitesse maxi qui peut être inférieur à la vitesse maxi de votre véhicule.

- **Pneus cloutés**

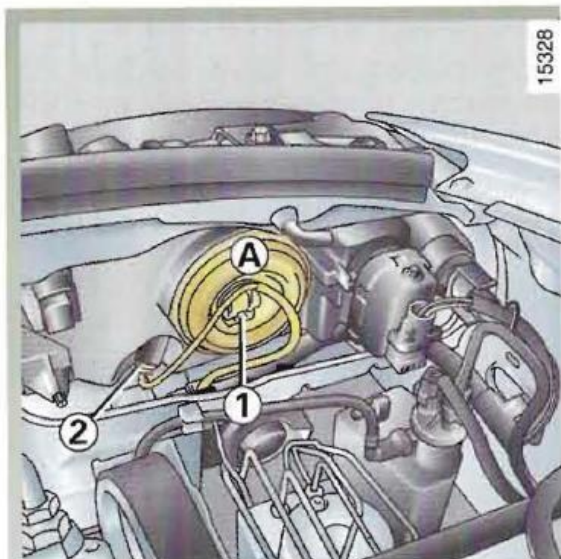
Ce type d'équipement n'est utilisable que durant une période limitée et déterminée par la législation locale.

Il est nécessaire de respecter la vitesse imposée par la réglementation en vigueur.

Ces pneus doivent équiper les deux roues de l'essieu avant au minimum.

Dans tous les cas nous vous recommandons de consulter votre Représentant Renault qui saura vous conseiller sur le choix des équipements les plus adaptés à votre véhicule.

FEUX AVANT SIMPLE OPTIQUE : remplacement des lampes



Feux de route / de croisement

Déposez le connecteur de la lampe **1**.

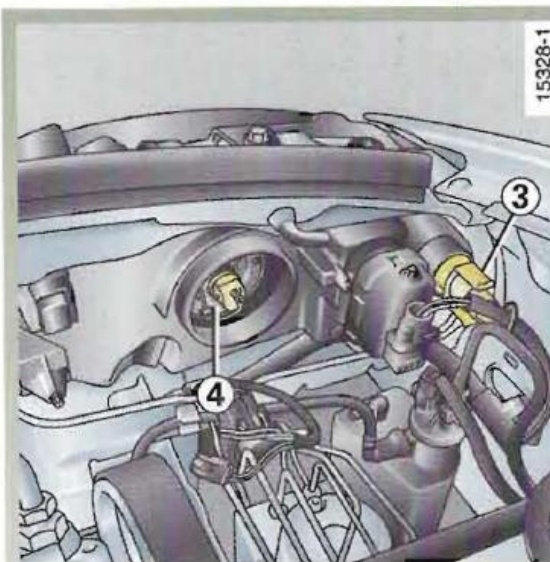
Déposez le cache plastique **A**.

Dégrafez le ressort **4** et sortez la lampe.

Type de lampe à iode : H4 anti U.V. (voir encadré).

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache **A**.



Feu de position avant

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **2** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W 5 W.

Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **3** et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots 21 W.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.

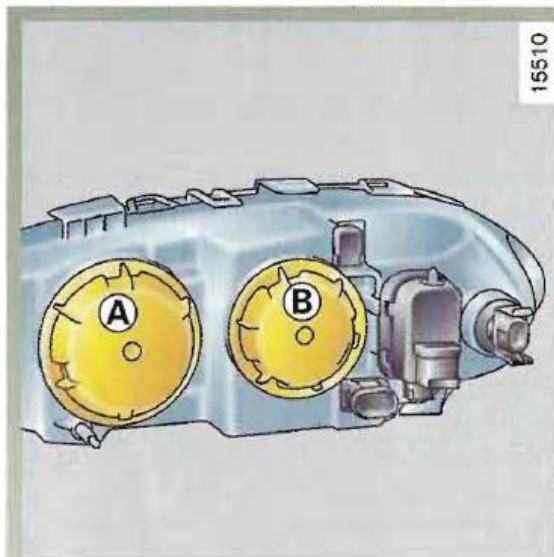


Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes H4 anti U.V.

(L'utilisation de tout autre lampe H4 pourrait entraîner une dégradation du projecteur.)

Il est conseillé de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

FEUX AVANT DOUBLE OPTIQUE : remplacement des lampes



Feux de route / de croisement

Déposez le cache-plastique **A** ou **B** en le tournant d'un quart de tour.

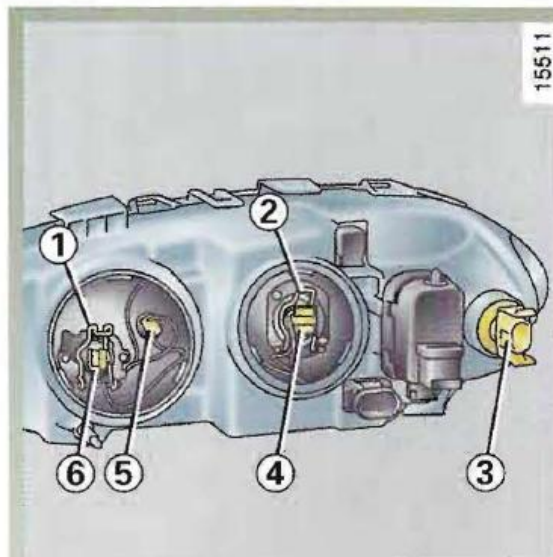
Déposez le connecteur de la lampe.

Dégagez le ressort **1** ou **2** et sortez la lampe.

Type de lampe à iode : **6** ⇔ H1
4 ⇔ H7
anti U.V. (voir encadré).

Ne touchez pas le verre d'une lampe à iode. Tenez-la par son culot.

La lampe changée, veillez à bien repositionner le cache-plastique.



Feu de position avant

Tournez d'un quart de tour le portelampe **5** pour atteindre la lampe.

Type de la lampe : W 5 W.

Feu indicateur de direction

Tournez d'un quart de tour le portelampe **3** et sortez la lampe.

Type de la lampe : lampe orange forme poire à ergots 21 W.

Nettoyage des projecteurs

Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, utilisez un chiffon doux ou du coton.

Si cela est insuffisant, utilisez un chiffon doux (ou coton) légèrement imbibé d'eau savonneuse puis rincez avec un chiffon doux ou coton humide.

Terminez en essuyant **délicatement** avec un chiffon sec doux.

L'emploi de produits à base d'alcool est à proscrire.



Les projecteurs étant équipés de « glace » plastique, il est impératif d'utiliser des lampes H1 et H7 anti U.V.

(L'utilisation de tout autre lampe H1 et H7 pourrait entraîner une dégradation du projecteur.)
Il est conseillé de prévoir une boîte de secours comportant un jeu de lampes.

PROJECTEURS AVANT : réglage et remplacement de lampes



15340

Projecteurs antibrouillard avant Remplacement d'une lampe et réglage du projecteur :

Consultez votre Représentant Renault.

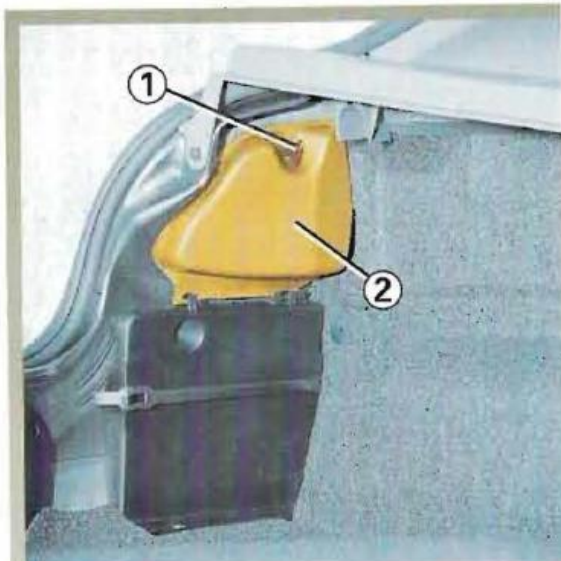
Projecteurs additionnels

Si vous désirez équiper votre voiture de projecteurs « anti-brouillard » ou « longue portée », consultez un Représentant Renault.

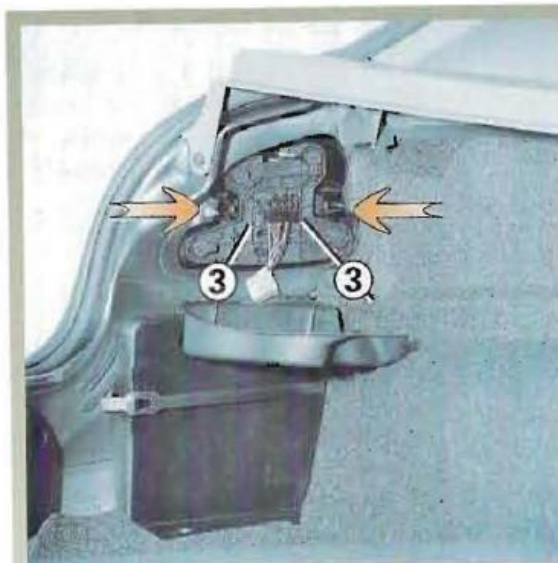


Toute intervention (ou modification) sur le circuit électrique doit être réalisée par un Représentant Renault, car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique (câblage, organes, en particulier l'alternateur), de plus il dispose des pièces nécessaires à l'adaptation.

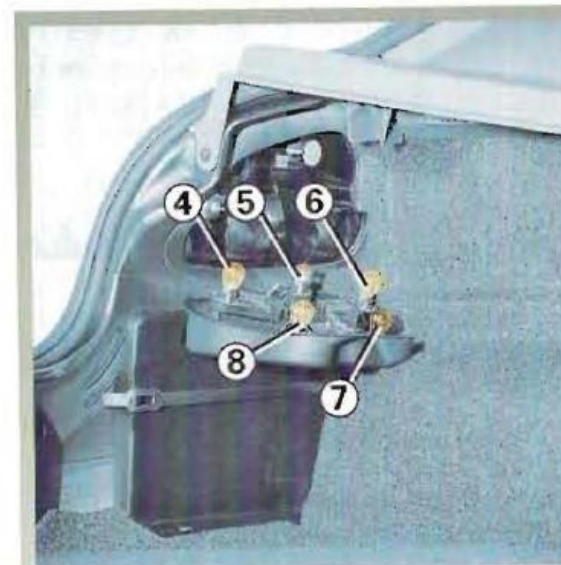
FEUX ARRIÈRE VERSIONS BICORPS : remplacement de lampes



Retirez la vis **1** et faites basculer le cache **2**.



Déclipsez le porte-lampes **3** en pressant les deux languettes.



4 Feu de brouillard

Lampe forme poire à ergots P21 W.

5 Feu de position

Lampe 5 W.

6 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments P21/5 W.

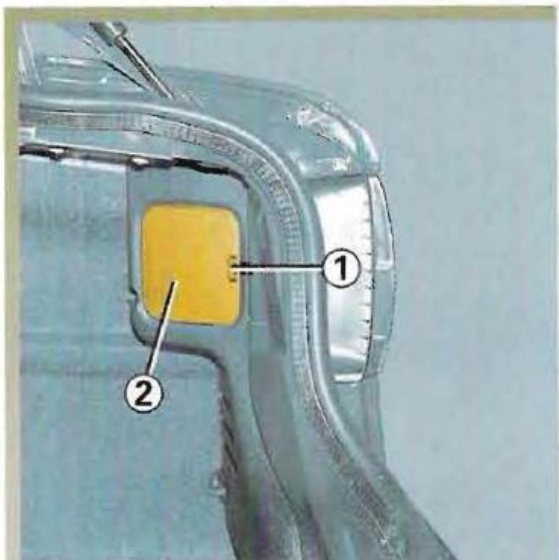
7 Feu indicateur de direction

Lampe orange forme poire à ergots P21 W.

8 Feu de recul

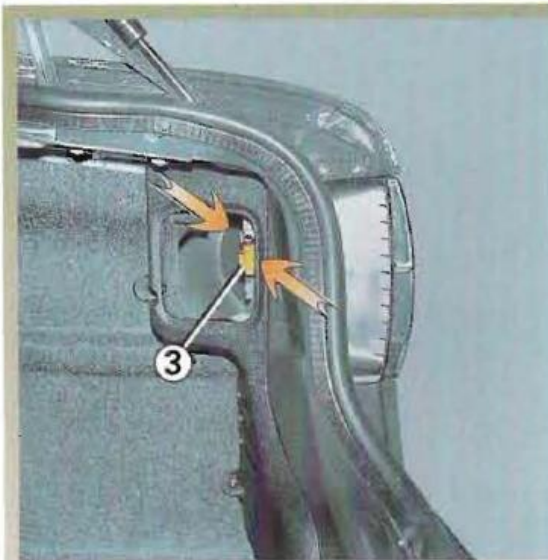
Lampe forme poire à ergots P21 W.

FEUX ARRIÈRE VERSIONS TRICORPS : remplacement des lampes

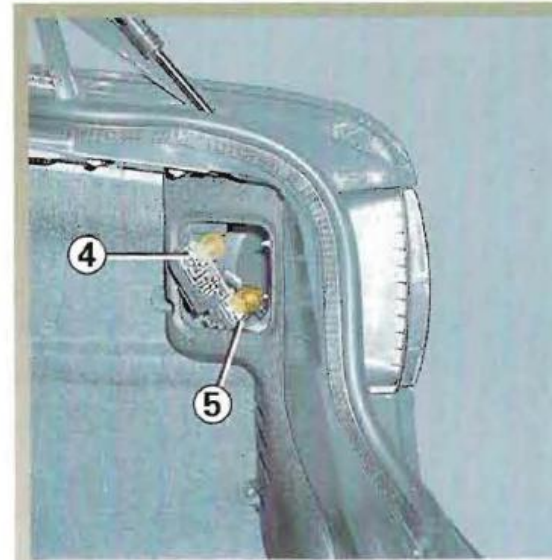


Feu indicateur de direction, de position et de détresse

Dans le coffre, déclipsez la languette 1 pour dégager le cache 2.



Déclipsez le porte-lampe en pressant les deux languettes 3.



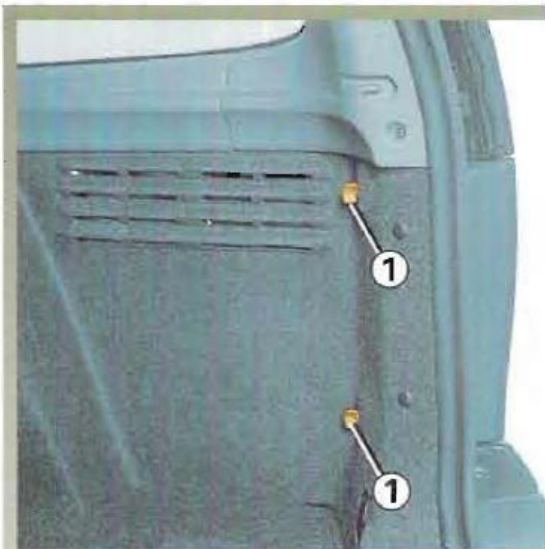
4 Feu de position et de stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments P21/5W.

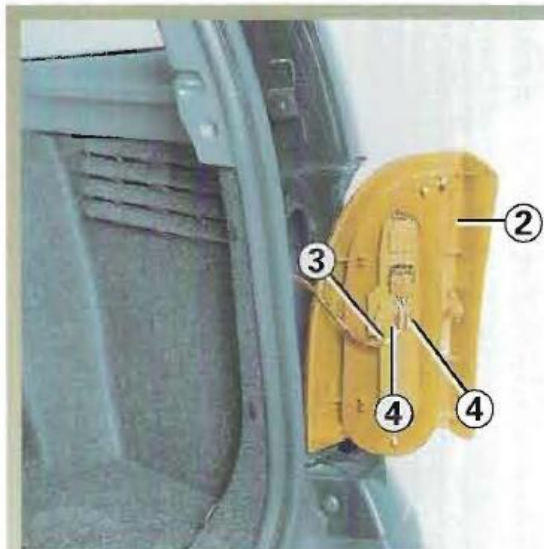
5 Feu indicateur de direction

Lampe orange forme poire à ergots P21W.

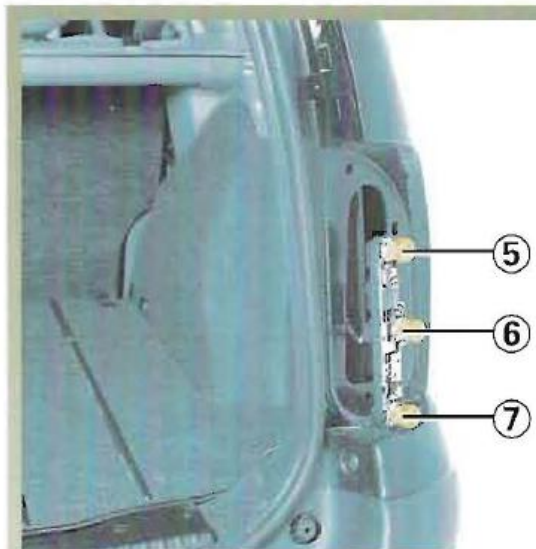
FEUX ARRIÈRE VERSIONS BREAK : remplacement des lampes



Retirez les vis **1** et dégagez le bloc des feux arrière **2** par l'extérieur.



Dégagez le fil **3** et déclipez le porte-lampes par les languettes **4**.



5 Feu de position et stop

Lampe forme poire à ergots deux filaments P 21/5 W.

6 Feu de direction

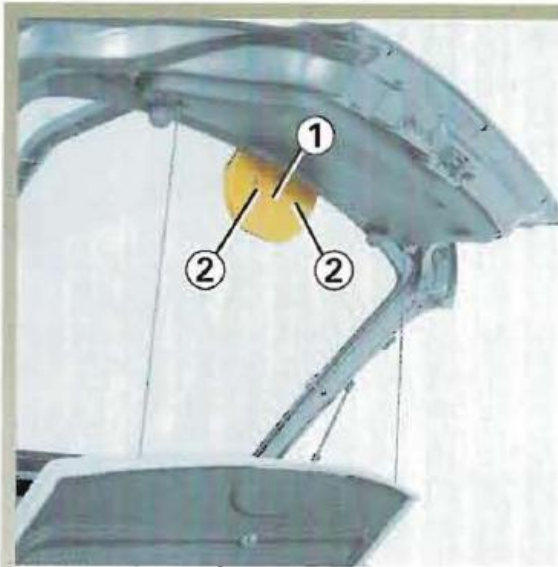
Lampe forme poire à ergots P 21 W.

7 Feu de recul ou feu de brouillard

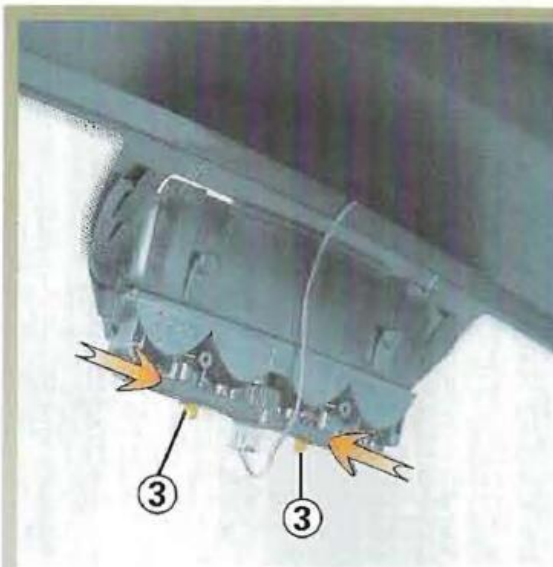
Lampe forme poire à ergots P 21 W.

Pour remonter le bloc des feux arrière, procédez dans le sens inverse.

TROISIÈME FEU DE STOP VERSIONS BICORPS : remplacement des lampes



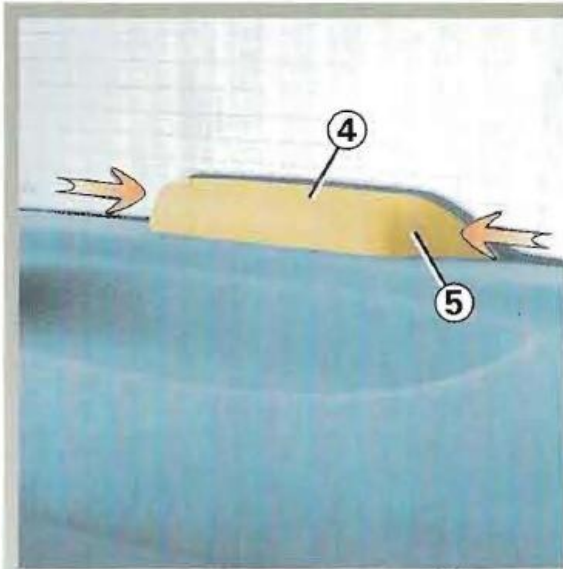
Dans la porte de coffre, déclipsez le couvercle **1** en appuyant sur les deux points **2**.



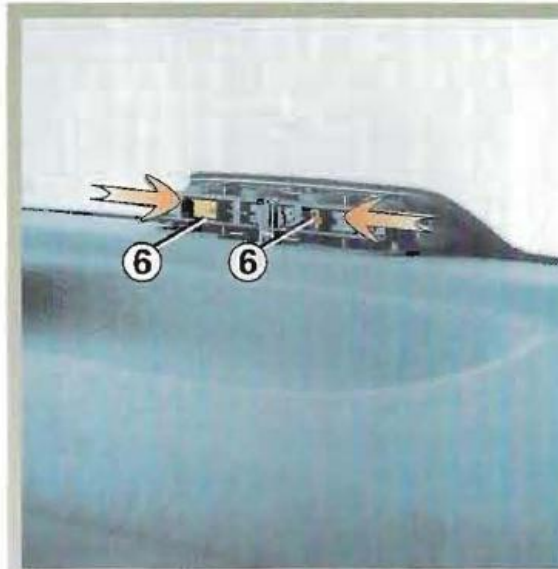
Retirez le porte-lampes en pressant les languettes **3**.

Type des lampes : W 5 W.

TROISIÈME FEU DE STOP VERSIONS TRICORPS : remplacement des lampes (suite)



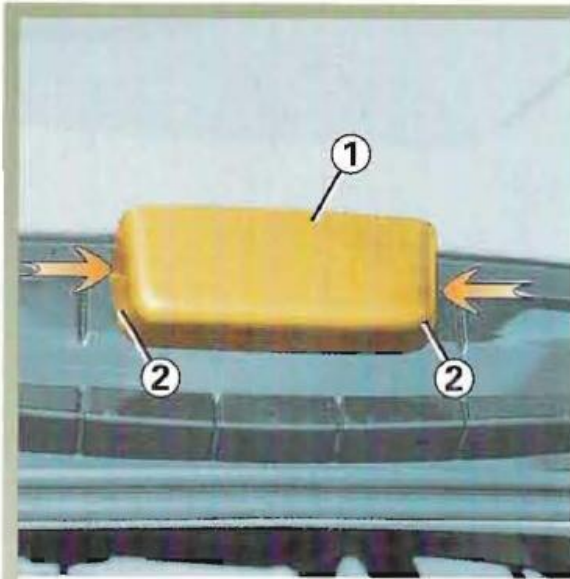
Dans l'habitacle, déclipsez le couvercle **4** en appuyant sur les points **5** de chaque côté du couvercle.



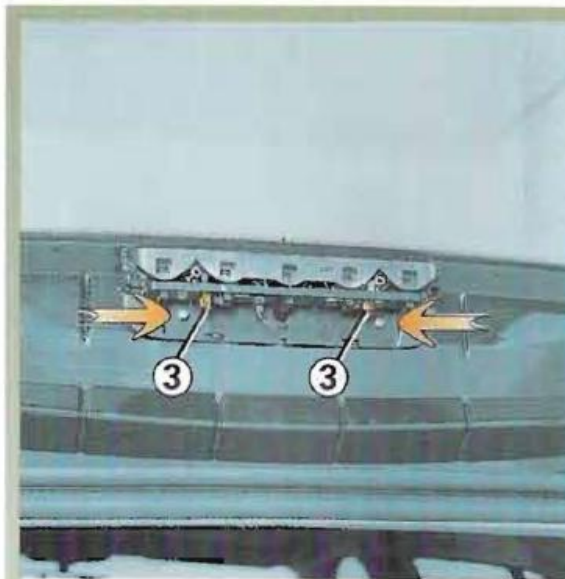
Déclipsez le porte-lampes en pressant les deux languettes **6**.

Type des lampes : W 5 W.

TROISIÈME FEU DE STOP VERSIONS BREAK : remplacement des lampes (suite)



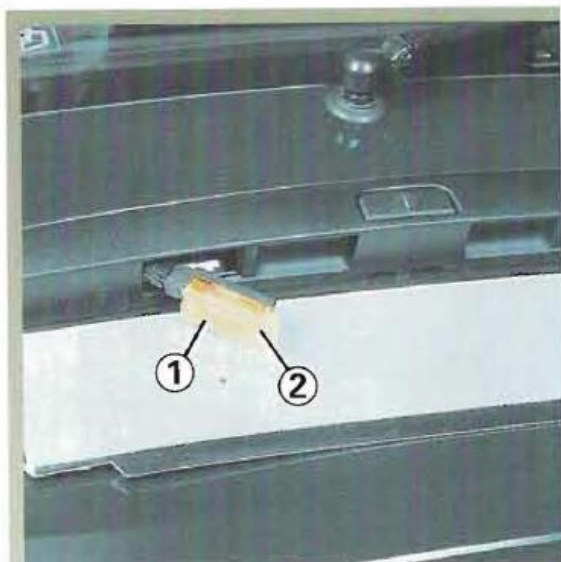
Déclipsez le couvercle **1** en appuyant sur les points **2** de chaque côté du couvercle.



Déclipsez le porte-lampes en pressant les deux languettes **3**.

Type des lampes : W 5 W.

FEUX ARRIÈRE ET LATÉRAUX : remplacement des lampes



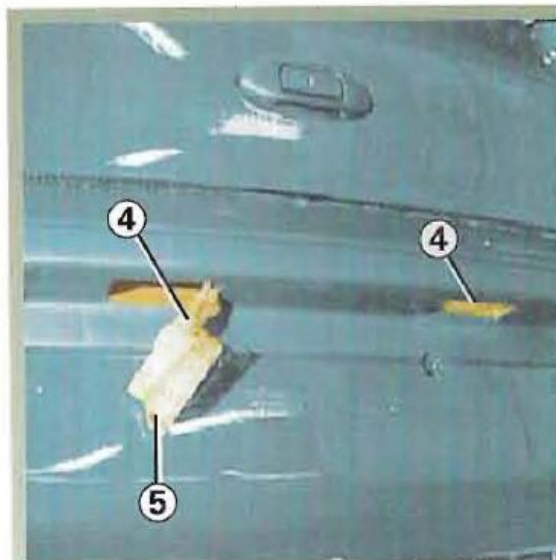
Éclaireurs plaque d'immatriculation

Versions bicorps et break

Déclipsez l'éclaireur **1** en pressant la languette **2**.

Retirez le couvercle de l'éclaireur pour accéder à la lampe.

Type de lampe : navette 5 W.



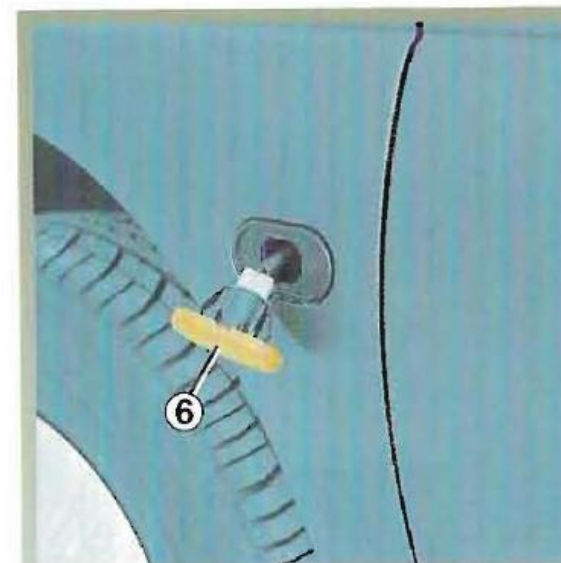
Éclaireurs plaque d'immatriculation

Versions tricorps

Dégagez le porte-lampe **4** à l'aide d'un outil type tournevis plat.

Déclipsez le diffuseur **5** du porte-lampe pour atteindre la lampe.

Type de lampe : navette 5 W.



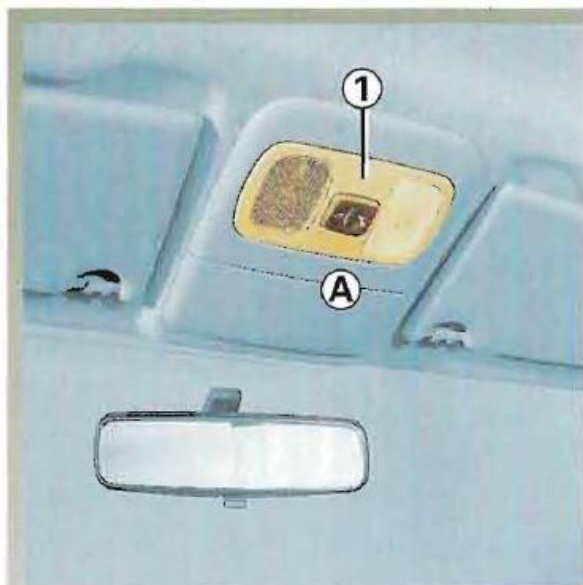
Répétiteurs latéraux

Déclipsez le répétiteur **6** (à l'aide d'un outil type tournevis plat).

Tournez d'un quart de tour le porte-lampe et sortez la lampe.

Type de lampe : W 5 W.

ECLAIRAGE INTERIEUR : remplacement des lampes



Plafonnier A

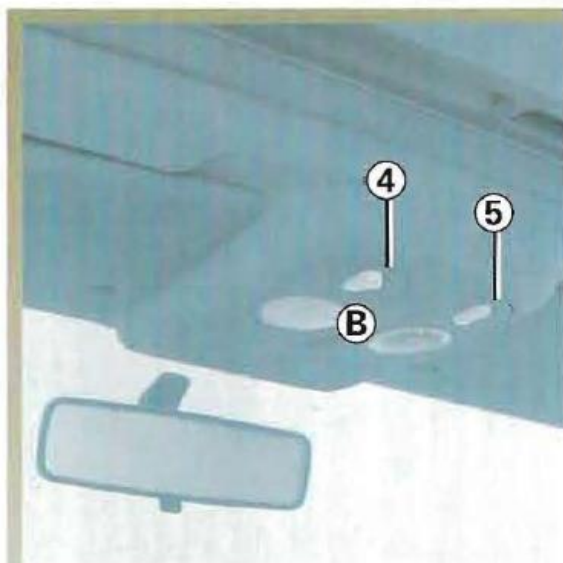
Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) le cache **1**.



Dégagez la lampe **2** ou **3**.

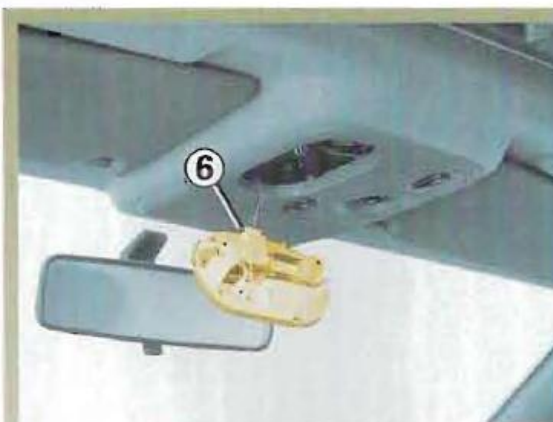
Type de lampe : W 7 W.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes (suite)



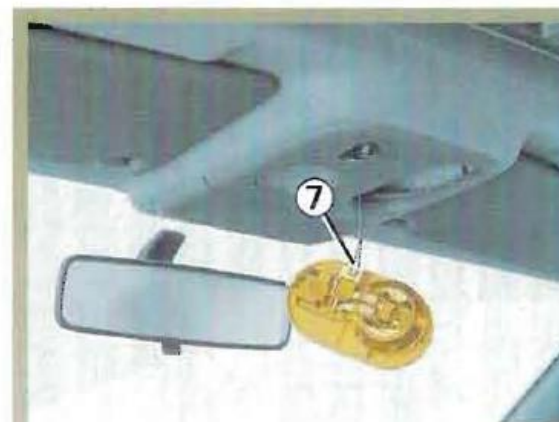
Plafonnier *B*

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) au niveau de l'encoche **4** ou **5**.



Tournez d'un quart de tour le porte-lampe **6** ou **7**.

Type de lampe : W 5 W.



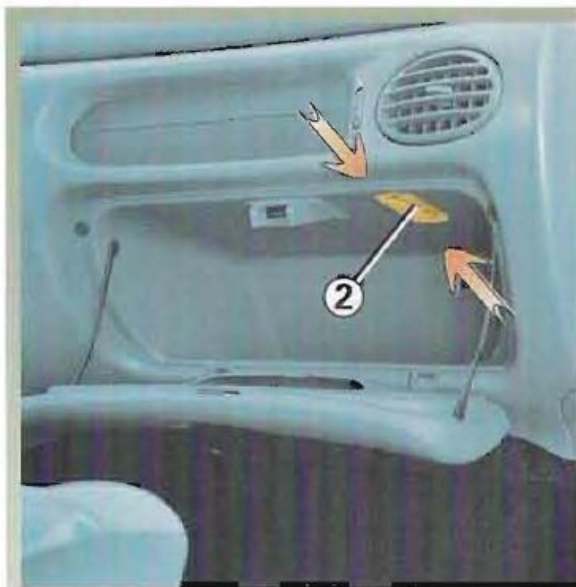
ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR : remplacement des lampes



Éclaireurs arrière

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **1** pour accéder à la lampe.

Type de lampe : à ergots 5 W.



Éclaireur boîte à gants

Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclaireur **2** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclaireur.

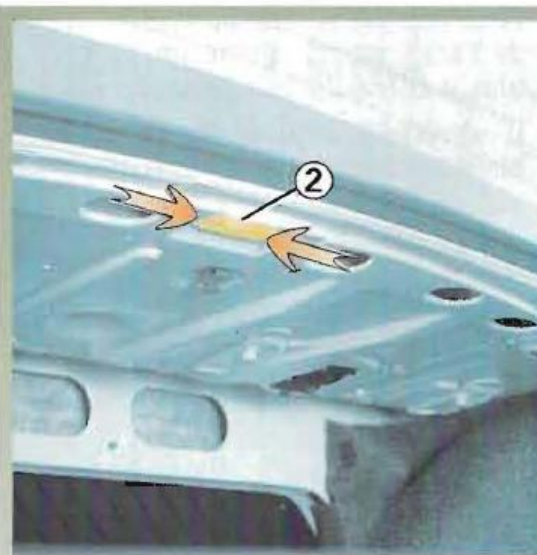
Déconnectez l'éclaireur.

ÉCLAIREURS DE COFFRE : remplacement de la lampe



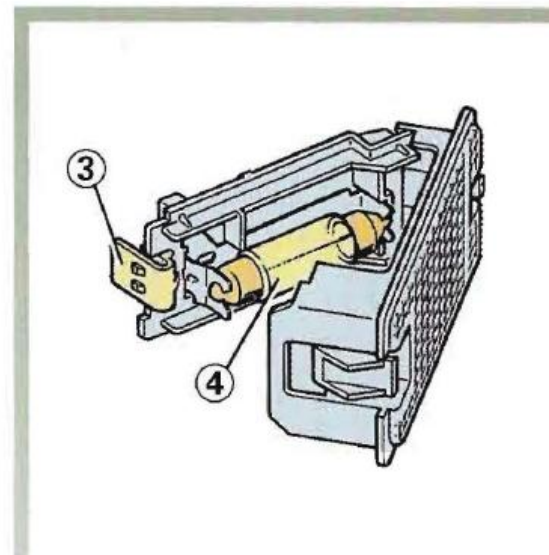
Déclipsez (à l'aide d'un outil type tournevis plat) l'éclairateur **1** ou **2** en pressant sur les languettes de chaque côté de l'éclairateur.

Déconnectez l'éclairateur.

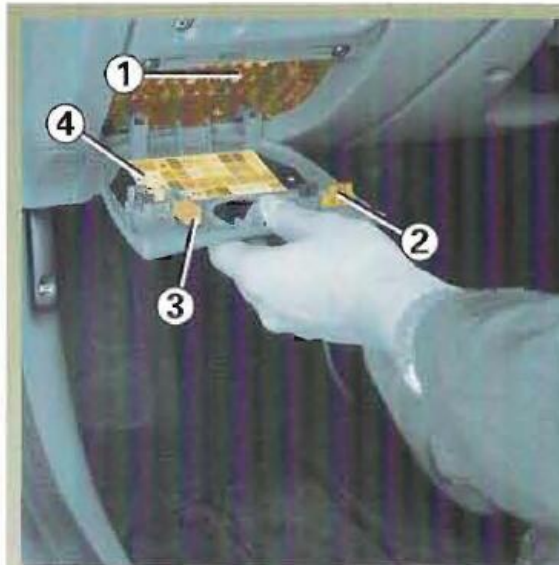


Appuyez sur la languette **3** pour dégager le porte-lampe et accéder à la lampe **4**.

Type de lampe : navette 7 W.



FUSIBLES



Compartiment à fusibles 1

En cas de non fonctionnement d'un appareil électrique avant toute recherche vérifiez l'état des fusibles. Assurez-vous également que les fiches de raccord de l'appareil en cause soient correctement branchées. En cas de court-circuit, dévissez l'écrou à oreilles qui coiffe l'une des bornes de la batterie pour l'isoler.

Ouvrez le couvercle 2 (sous le volant).

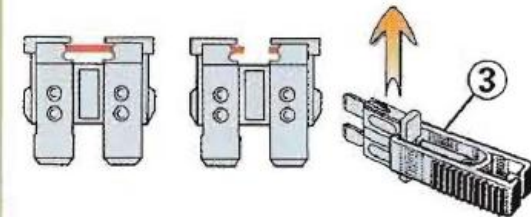
Pour repérer les fusibles, aidez-vous de l'étiquette d'affectation des fusibles 4 (détaillée en page ci-contre).

Il est recommandé de ne pas utiliser les emplacements fusibles libres.



Vérifiez le fusible concerné et **remplacez-le**, si nécessaire, **par un fusible impérativement de même ampérage que celui d'origine**.

Un fusible d'ampérage trop fort peut créer un échauffement excessif du réseau électrique (risque d'incendie) en cas de consommation anormale d'un équipement.



BON MAUVAIS

Débrochez le fusible à l'aide de la pince 3.

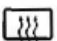












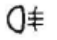











Pour le sortir de la pince, glissez-le latéralement.

Une bonne précaution :

Procurez-vous chez votre Représentant Renault une boîte de secours comportant un jeu de lampes et un jeu de fusibles.

FUSIBLES (suite)

Affectation des fusibles (la présence des fusibles dépend du niveau d'équipement du véhicule)

Symbole	Affectation	Symbole	Affectation	Symbole	Affectation
	Désembuage lunette arrière.		Radio/Allume-cigares/ Éclairage des commandes/ Montre.		Toit ouvrant.
	Avertisseur sonore.				Lève-vitres électriques.
	Antiblocage des roues (ABS).		Non utilisé.		Essuie-lave-vitre avant.
	Feux de position gauche/ Alarme oubli d'éclairage/ Tableau de bord/ Plaque d'immatriculation.		Motoventilateur de chauffage/ de conditionnement d'air.		Sièges chauffants.
	Feux de position droit.				Rétroviseurs dégivrants.
	Feu de brouillard arrière.		Motoventilateur de refroidissement.		Condamnation électrique des portes/ Plafonniers/Éclairage cof- fre.
	Feu de route droit.				Feux de brouillard avant.
	Feu de route gauche.		Lave-projecteurs.		
	Feu de croisement droit/ Réglage des projecteurs.	ALIM UCH	Télécommande/ Système antidémarrage.	COUPE CONSO	Coupe-consommateurs (montre, radio, etc.).
	Feu de croisement gauche.				Feux de recul/ Essuie-vitre arrière/ Lave-vitre arrière.
STOP	Feux de stop/ Tableau de bord/ Pare-brise dégivrant/ ABS/Interdiction lève-vi- tres électriques arrière.	MEMO INJECT	Injection/Système antidémarrage.		Conditionnement d'air.
			Centrale clignotante.	SHUNT	Doubles optiques.

BATTERIE : dépannage

En cas d'incident

Isolez la batterie en dévissant l'une des bornes.

Pour éviter tout risque d'étincelle

- Assurez-vous que les « consommateurs » soient coupés avant de débrancher ou de rebrancher une batterie.
- Lors de la charge, arrêtez le chargeur avant de connecter ou de déconnecter la batterie.
- Ne posez pas d'objet métallique sur la batterie pour ne pas créer de court-circuit entre les bornes.



Manœuvrez la batterie avec précaution car elle contient de l'acide sulfurique qui ne doit pas entrer en contact avec les yeux ou la peau. Si un tel contact survient, rincez abondamment à l'eau. Tenez toute flamme, tout point incandescent et toute étincelle éloignés des éléments de la batterie : risque d'explosion. Lors des interventions sous le capot moteur, le motoventilateur peut se mettre en route à tout instant.

BATTERIE : dépannage (suite)

Branchement d'un chargeur

Déconnectez impérativement (moteur arrêté) les deux câbles reliés aux bornes de la batterie.

Ne débranchez pas la batterie quand le moteur tourne. **Conformez-vous aux instructions d'utilisation données par le fournisseur du chargeur de batterie que vous employez.**

Seule une batterie bien chargée et bien entretenue peut atteindre une durée de vie maximale et vous permet de démarrer normalement le moteur de votre véhicule.

La batterie doit être maintenue propre et sèche, les bornes et colliers de raccordement doivent être nettoyés et enduits d'une graisse antiacide.

Faites contrôler souvent la capacité de charge de votre batterie :

- Surtout si vous utilisez votre véhicule sur de petits parcours, voire en circuit urbain.
- Dans le cas d'une consommation anormale d'électrolyte.

- Lorsque la température extérieure baisse, il est **normal que la capacité de charge diminue**. En période hivernale, n'utilisez que les équipements électriques nécessaires.
- Enfin sachez que cette capacité diminue naturellement du fait de certains « consommateurs permanents » exemple : montre, accessoires après-vente...

Dans le cas où de nombreux accessoires sont montés sur le véhicule, faites-les brancher en + **après contact**. Dans ce cas, il est souhaitable de faire équiper votre véhicule d'une batterie de capacité nominale plus importante. Prenez conseil auprès de votre Représentant Renault.

Pour une immobilisation prolongée de votre véhicule, débranchez la batterie ou faites-la recharger régulièrement, notamment en période de froid. Il conviendra alors de reprogrammer les appareils à mémoire, autoradio... La batterie doit être stockée dans un local sec et frais ainsi qu'à l'abri du gel.



Certaines batteries peuvent présenter des spécificités en terme de chargement, prenez conseil auprès de votre agent. Évitez tout risque d'étincelle qui pourrait entraîner immédiatement une explosion et procédez au chargement dans un local bien aéré. Danger de blessures graves.

BATTERIE : dépannage (suite)

Démarrage avec la batterie d'un autre véhicule

Pour démarrer, si vous devez emprunter de l'énergie à la batterie d'un autre véhicule, procédez comme suit :

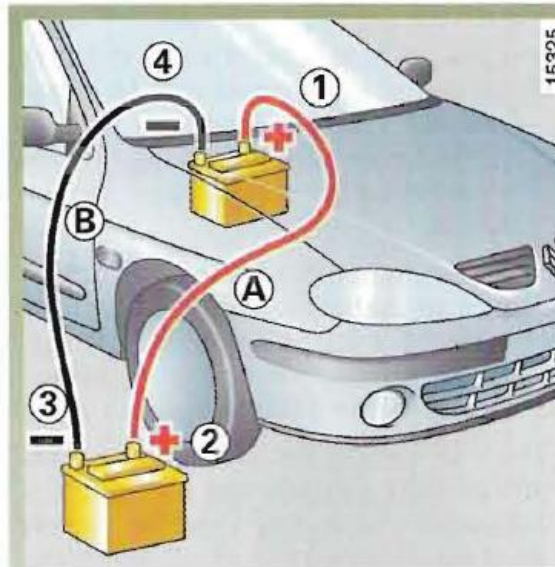
Procurez-vous des câbles électriques appropriés (section importante) chez un Représentant Renault, ou si vous possédez déjà des câbles de démarrage, assurez-vous de leur parfait état.

Les deux batteries doivent avoir une tension nominale identique : 12 volts. La capacité de la batterie fournissant le courant doit avoir une capacité (ampère-heure, Ah) au moins identique à la batterie déchargée.

Une batterie gelée doit être dégelée avant d'être alimentée.

Assurez-vous qu'aucun contact n'existe entre les deux véhicules (risque de court-circuit lors de la liaison des pôles positifs) et que la batterie déchargée est bien branchée. Coupez le contact de votre véhicule.

Mettez le moteur du véhicule fournissant le courant en route et adoptez un régime moyen.



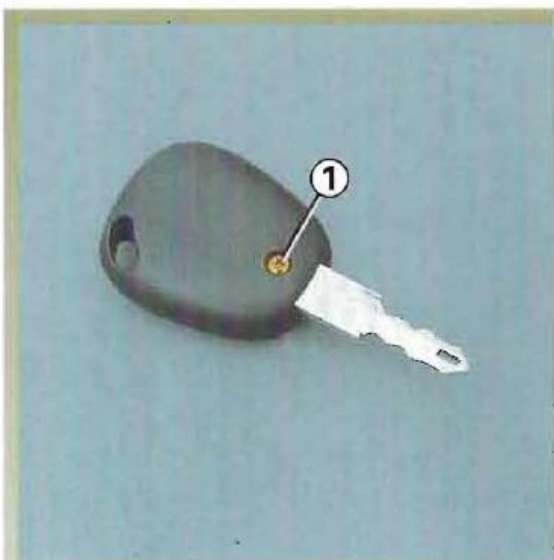
Fixez le câble positif (+) **A** sur la borne (+) **1** de la batterie déchargée, puis sur la borne (+) **2** de la batterie fournissant le courant.

Fixez le câble négatif (-) **B** sur la borne (-) **3** de la batterie fournissant le courant puis sur la borne (-) **4** de la batterie déchargée.

Vérifiez qu'il n'existe aucun contact entre les câbles **A** et **B**, et que le câble **A** (+) n'est pas en contact avec un élément métallique du véhicule fournissant le courant.

Démarez le moteur comme habituellement. Dès qu'il tourne, débranchez les câbles **A** et **B** dans l'ordre inverse (**4-3-2-1**).

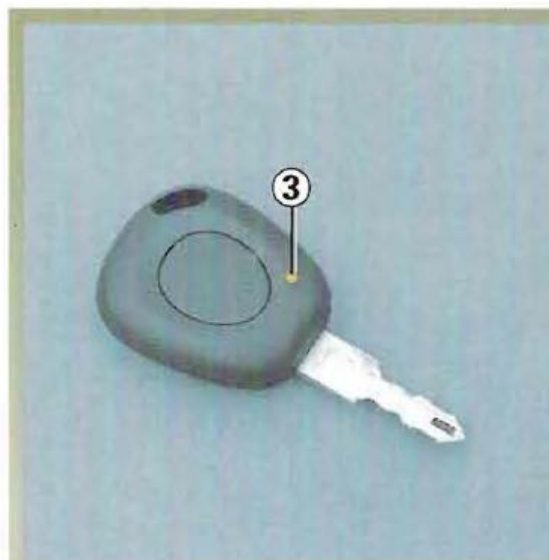
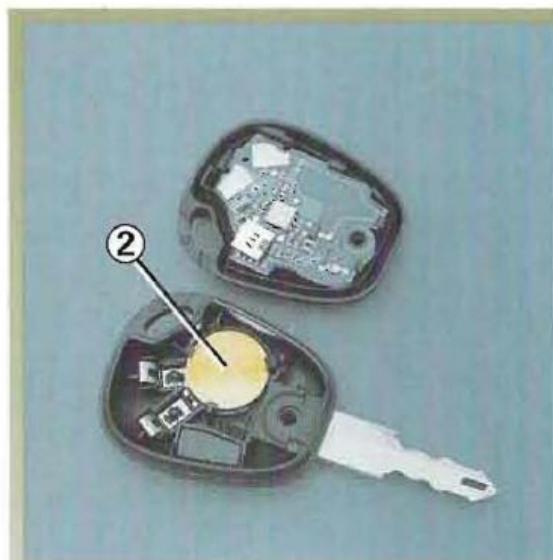
TÉLÉCOMMANDE À RADIOFRÉQUENCE : PILES



Remplacement des piles

Déposez la vis **1**, ouvrez le boîtier (à l'aide d'une pièce de monnaie par exemple) et remplacez la pile **2** en respectant la polarité gravée sur le couvercle.

Nota : Lors du remplacement de la pile, il est conseillé de ne pas toucher au circuit électronique situé dans le couvercle des clés.



Synchronisation de la télécommande

Après un changement de pile, il peut être nécessaire de procéder à une synchronisation de la télécommande.

De l'intérieur du véhicule :

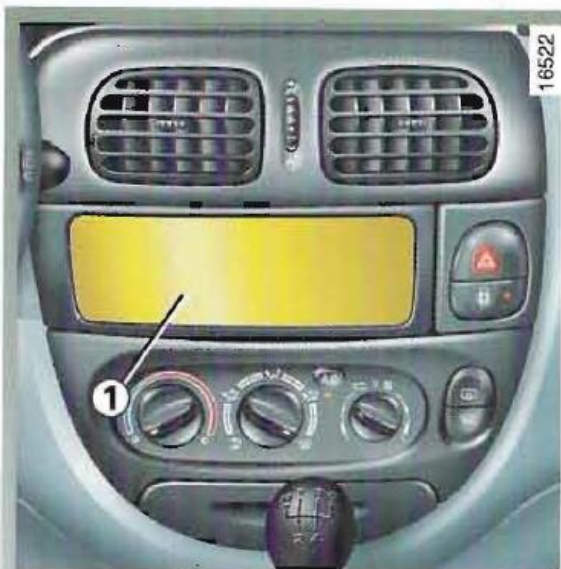
- appuyez sur la télécommande jusqu'à extinction du témoin de pile **3** (pendant environ 10 secondes) ;
- relâchez puis appuyez successivement deux fois sur la télécommande.

Si cela ne suffit pas, adressez-vous à votre Représentant Renault.

Les piles sont disponibles chez votre Représentant Renault. Leur durée de vie est de deux ans environ.

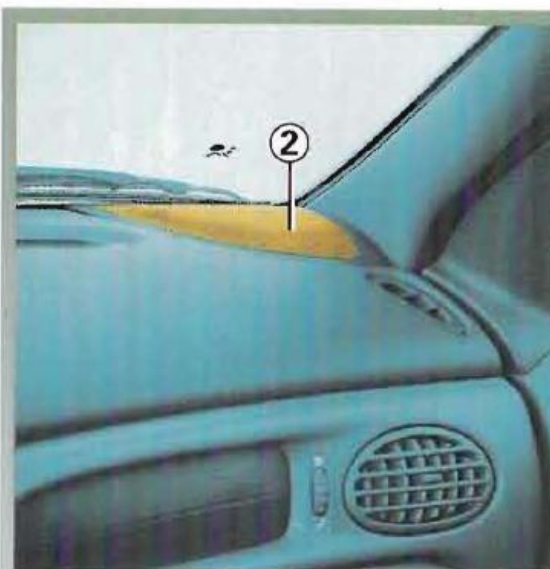
Un temps d'une seconde est nécessaire entre deux actions de verrouillage et de déverrouillage.

PRÉÉQUIPEMENT RADIO



Emplacement radio

Déclipsez le cache **1**. Les connexions : antenne, alimentation + et - , fils haut-parleurs gauche et droit se trouvent derrière (ces derniers sont reliés aux emplacements dans la planche de bord, dans les portes et aux emplacements arrière).

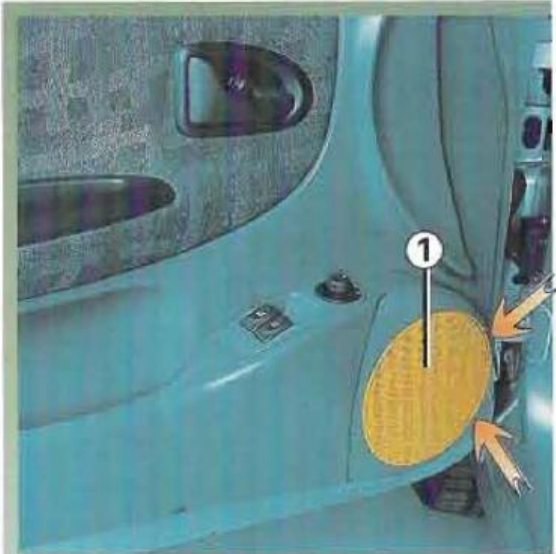


Haut-parleurs aigus

Déclipsez à l'aide d'un outil type tournevis la grille **2** pour accéder aux fils de haut-parleur.

- Dans tous les cas, il est très important de suivre précisément les instructions portées sur la notice de montage du fabricant.
- Les caractéristiques des supports et câblages (disponibles en Renault Boutique) varient en fonction du niveau d'équipement de votre véhicule et du type de votre autoradio. Pour connaître leur référence, consultez votre Représentant Renault.

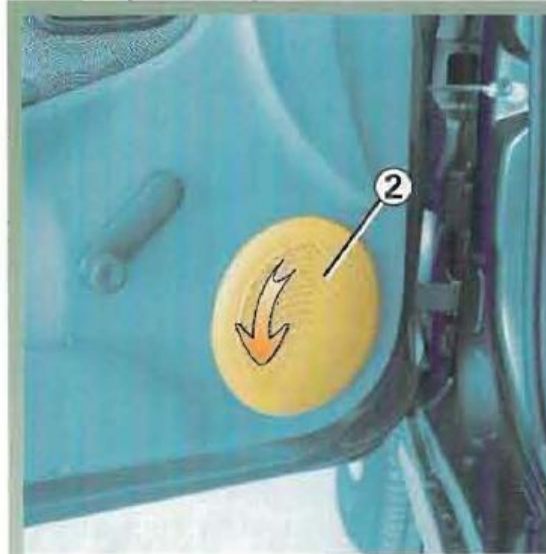
PRÉÉQUIPEMENT RADIO (suite)



Haut-parleurs dans les portes

Déclipsez, à l'aide d'un outil type tournevis plat, la grille **1** au niveau des flèches.

Dévissez les quatre vis puis enlevez le carton de protection pour accéder aux fils de haut-parleur.



Haut-parleurs dans les portes

Dévissez la grille **2** pour accéder aux fils de haut-parleur.

Haut-parleurs arrière

Pour l'installation des haut-parleurs aux places arrière, nous vous conseillons de vous rendre chez votre Représentant Renault.

ACCESSOIRES



Utilisation de radio téléphones et appareils CB.

Les radio téléphones et appareils CB équipés d'antenne intégrée peuvent créer des interférences avec les systèmes électroniques équipant le véhicule d'origine, il est recommandé de n'utiliser que des appareils avec antenne extérieure.

Par ailleurs, nous vous recommandons de toujours tenir compte des conditions de circulation et de ne pas utiliser ce type d'appareil en roulant.



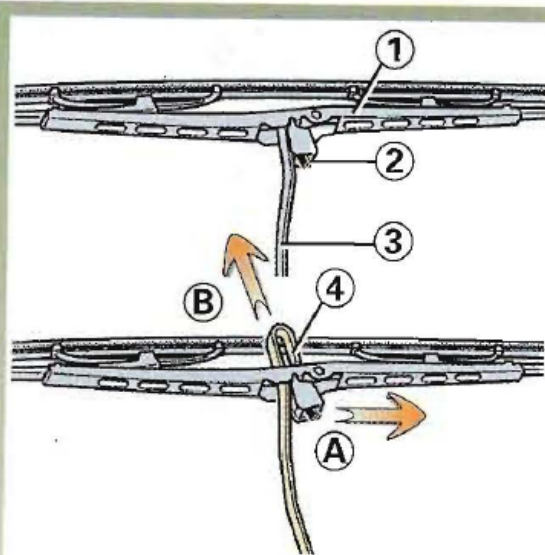
Montage ultérieur d'accessoires électriques et électroniques.

- Toute intervention sur le circuit électrique du véhicule ne peut être réalisée que par un Représentant Renault car un branchement incorrect pourrait entraîner la détérioration de l'installation électrique et/ou des organes qui y sont connectés.
- En cas de montage ultérieur d'équipement électrique assurez-vous que l'installation est bien protégée par un fusible. Faites-vous préciser l'ampérage et la localisation de ce fusible.

Montage ultérieur d'accessoires non électriques (barres de toit, attelages...)

Les accessoires agréés RENAULT sont conçus sur la base d'un cahier des charges très strict et testés régulièrement, nous vous conseillons de les utiliser (surtout pour des accessoires concernant la sécurité) car ils sont particulièrement sûrs et appropriés à votre véhicule.

BALAIS D'ESSUIE-VITRE

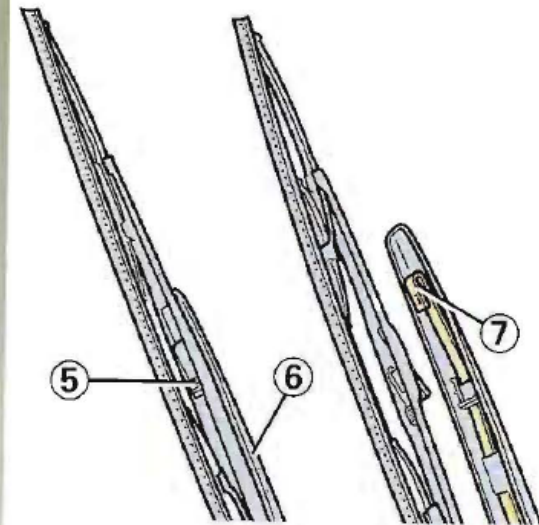


Remplacement des balais d'essuie-vitre avant 1

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 3.
- Faites pivoter le balai jusqu'à l'horizontale.
- Pressez la languette 2 et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers le bas jusqu'à dégager le crochet 4 du bras d'essuie-vitre.
- Décalez le balai (A) puis remontez-le (B).

Remontage

Pour remonter le balai d'essuie-vitre procédez dans le sens inverse. Assurez-vous du bon verrouillage du balai.



Balai d'essuie-vitre arrière

- Soulevez le bras d'essuie-vitre 6.
- Pressez la languette 5 et faites glisser le balai d'essuie-vitre vers vous jusqu'à dégager le crochet 7 du bras d'essuie-vitre.

Pour le remontage

Procédez dans le sens inverse du démontage. Assurez-vous du bon clipsage de la languette 5.



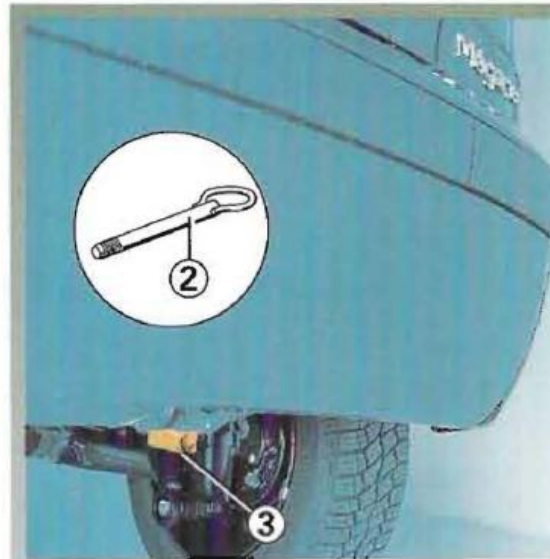
- Par temps de gel, assurez-vous que les balais d'essuie-vitres ne sont pas immobilisés par le givre (risque d'échauffement du moteur).
- Surveillez l'état de ces balais. Ils sont à changer dès que leur efficacité diminue : environ tous les ans.

REMORQUAGE (dépannage)



Le volant ne doit pas être verrouillé ; la clé de contact doit être sur la position « M » (allumage) permettant la signalisation (feux « Stop », feux indicateurs de direction). La nuit le véhicule doit être éclairé.

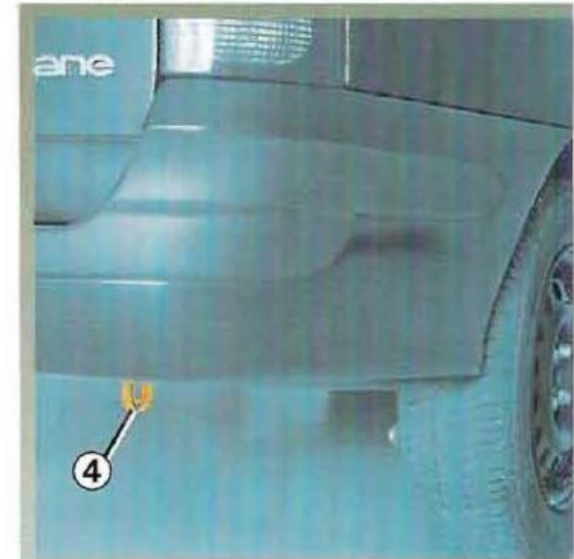
De plus, il est impératif de respecter les conditions de remorquage définies par la législation en vigueur dans chaque pays et de ne pas dépasser le poids remorquable de votre véhicule. Adressez-vous à votre Représentant Renault.



Utilisez exclusivement les points de remorquage avant 1 et arrière 3 ou 4 (jamais les tubes de transmission). Ces points de remorquage ne peuvent être utilisés qu'en traction ; en aucun cas ils ne doivent servir pour soulever directement ou indirectement le véhicule.

Point de remorquage avant 1

Vissez l'anneau de remorquage 2 (situé dans le bloc-outils) au maximum.



Point de remorquage arrière 3 version bicorps

Vissez l'anneau de remorquage 2 (situé dans le bloc-outils) au maximum.

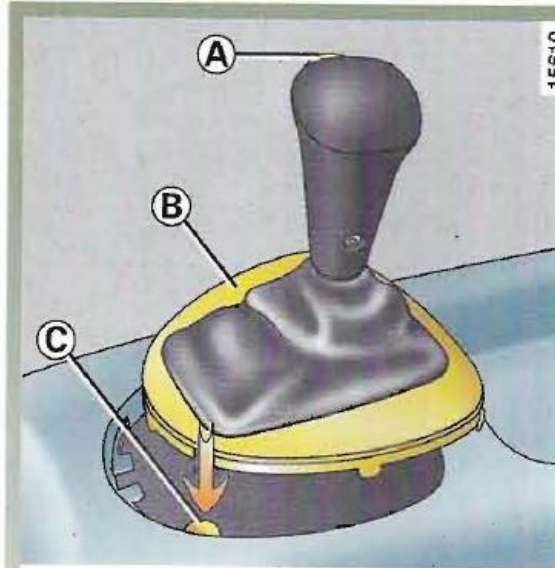
Point de remorquage arrière 4 versions tricorps et break

REMORQUAGE (dépannage, suite)

Remorquage d'une voiture à boîte automatique : particularités

Moteur à l'arrêt : le graissage de la boîte n'est plus assuré, il faut donc de préférence transporter le véhicule posé sur un plateau ou le remorquer roues avant soulevées.

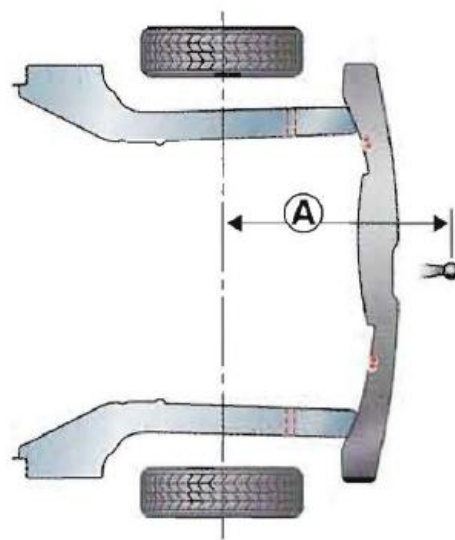
Exceptionnellement, vous pouvez le remorquer les 4 roues au sol en utilisant le point de remorquage et uniquement aux conditions suivantes : vitesse maxi 40 km/h sur un parcours limité à 50 km.



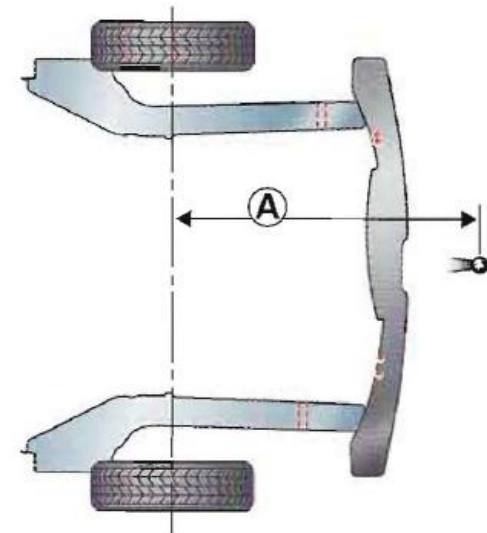
Le levier doit être en position neutre N.

Dans le cas où le levier reste bloqué sur **P** alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il y a possibilité de libérer manuellement le levier. Pour cela, déclipsez le cache **B**. Appuyez simultanément sur la protubérance **C** et le bouton **A** pour déplacer le levier de la position **P**.

REMORQUAGE (attelage)



15716



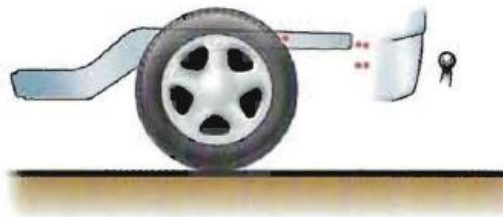
15714

Charge admise sur le point d'attelage, masse maxi. remorque freinée et non freinée : reportez-vous au chapitre 6, paragraphe « MASSES ».

Pour le montage des barres et les conditions d'utilisation, consultez la notice de montage du fabricant.

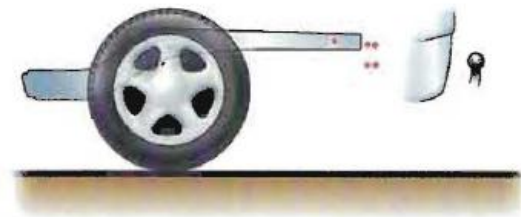
Il est conseillé de garder cette notice avec les autres documents de bord.

15717



Versions bicorps
A : 793 mm

15715

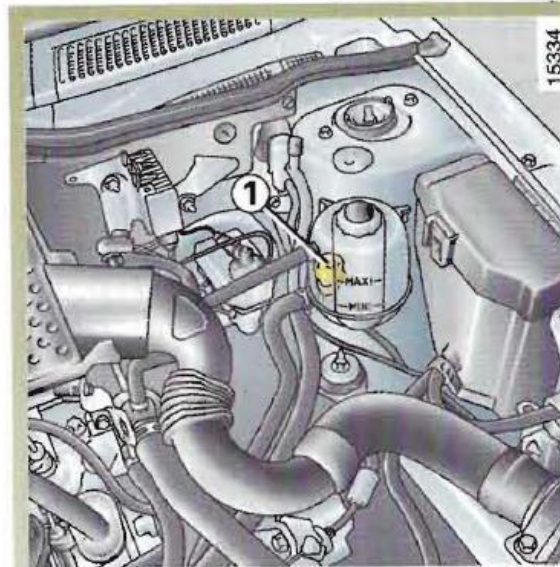


Versions tricorps et break
A : 1065 mm

SYSTÈME DE COUPURE CARBURANT EN CAS DE CHOC VIOLENT

Votre véhicule peut être équipé d'un système de coupure carburant par inertie en cas de choc violent.

Ce système est prévu pour se désarmer et ainsi isoler le circuit d'alimentation en carburant lors d'un fort impact.



Réarmement du système

Si les conditions de remise en fonctionnement du circuit d'alimentation sont réunies (voir encadré), appuyez sur le bouton **1** pour réarmer le système.

A la suite du choc, le système pourra être réarmé mais seulement après avoir fait inspecter le véhicule par le personnel qualifié du Réseau Renault qui devra s'assurer :

- que le véhicule est roulant ;
- et qu'il n'y a pas d'odeur de carburant ;
- et qu'il n'y a pas de fuite dans le circuit d'alimentation.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Si vous avez suivi régulièrement le programme d'Entretien Renault, votre voiture ne doit pas avoir d'incidents susceptibles de l'immobiliser longtemps.

Les conseils suivants vous permettent de vous dépanner rapidement et provisoirement ; par sécurité, consultez dès que possible un Représentant Renault.

Vous actionnez le démarreur	CAUSES	QUE FAIRE
• Il ne se passe rien : les lampes témoins ne s'allument pas, le démarreur ne tourne pas.	Câble électrique de batterie débranché ou oxydation des cosses et des bornes	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
	Batterie hors d'usage	Remplacez la batterie.
• Les lampes témoins faiblissent, le démarreur tourne très lentement.	Cosses de batterie mal serrées Bornes de batterie oxydées	Vérifiez le contact des cosses : grattez et nettoyez si elles sont oxydées, et resserrez-les.
	Batterie déchargée	Branchez une autre batterie sur la batterie défaillante.
• Le moteur démarre difficilement par temps humide, ou après lavage	Mauvais allumage : humidité dans le système d'allumage	Séchez les fils des bougies et de la bobine.
• Le moteur démarre difficilement à chaud	Mauvaise carburation (bulles de gaz dans le circuit)	Laissez refroidir le moteur.
	Manque de compression	Consultez un Représentant Renault.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Vous actionnez le démarreur

CAUSES

QUE FAIRE

• Le moteur « tousse » mais ne démarre pas ou il démarre difficilement à froid.

Antidémarrage en fonctionnement

Consultez le chapitre « Système anti-démarrage »

Mauvaise procédure de démarrage
ou

Consultez le chapitre « Mise en route ».

Mauvaise alimentation en carburant
ou défaut d'allumage

En cas de non démarrage n'insistez pas.
Consultez un Représentant Renault.

Système de coupure carburant en fonctionnement suite à un choc violent du véhicule.

Voyez un Représentant Renault.
(Consultez le chapitre « Système de coupure carburant en cas de choc violent »).

• Vibrations

Pneumatiques mal gonflés ou mal équilibrés ou endommagés.

Vérifiez la pression des pneumatiques si ce n'est pas la cause, faites vérifier leur état par un Représentant Renault.

• Bouillonnement dans le vase d'expansion.

Panne mécanique : joint de culasse claqué, pompe à eau défectueuse

Arrêtez le moteur.
Voyez un Représentant Renault.

Motoventilateur en panne

Vérifiez le fusible correspondant, sinon consultez un Représentant Renault.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

• Fumée blanche anormale à l'échappement.

Panne mécanique : joint de culasse détérioré

Arrêtez le moteur.
Voyez un Représentant Renault.

• Fumée sous capot moteur.

Court-circuit

Arrêtez-vous, coupez le contact, débranchez la batterie.

Conduit du circuit de refroidissement défectueux

Consultez un Représentant Renault.

• Le témoin de pression d'huile s'allume
- en virage ou au freinage
- au ralenti

Le niveau est trop bas
Pression d'huile faible

Ajoutez de l'huile.
Rejoignez le Représentant Renault le plus proche.

- tarde à s'éteindre ou reste allumé à l'accélération

Manque de pression d'huile

Arrêtez-vous : faites appel à un Représentant Renault.

• Le moteur manque de puissance.

Filtre à air encrassé

Remplacez la cartouche.

Défaut d'alimentation en carburant.

Vérifiez le niveau carburant.

Bougies défectueuses, mauvais réglage

Consultez un Représentant Renault.

• Le ralenti est instable ou le moteur cale.

Manque de compression (bougies, allumage, prise d'air)

Consultez un Représentant Renault.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Sur route

CAUSES

QUE FAIRE

- La direction devient dure.

Courroie cassée

Faites remplacer la courroie.

Manque d'huile dans la pompe

Ajoutez de l'huile (voir entretien).
Si le problème persiste, consultez votre Représentant Renault.

- Le moteur chauffe. Le témoin de température d'eau s'allume (ou l'aiguille de l'indicateur se situe dans la zone rouge).

Pompe à eau : courroie détendue ou cassée
Panne du motoventilateur

Stoppez le véhicule, arrêtez le moteur et voyez un Représentant Renault.

Fuites d'eau

Vérifiez l'état des raccords d'eau et le serrage des colliers.
Vérifiez le vase d'expansion : il doit contenir du liquide. S'il n'en contient pas refaites le niveau (**après l'avoir laissé refroidir**). Prenez toutes précautions pour ne pas vous brûler. Ce dépannage n'est que provisoire, voyez votre Représentant Renault le plus tôt possible.



Radiateur : Dans le cas d'un manque d'eau important n'oubliez pas qu'il ne faut jamais faire le plein avec de l'eau froide lorsque le moteur est très chaud. Après toute intervention sur le véhicule ayant nécessité la vidange, même partielle, du circuit de refroidissement, ce dernier doit être rempli d'un mélange neuf convenablement dosé. Nous vous rappelons qu'il est impératif de n'utiliser qu'un produit sélectionné par nos services techniques.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

Appareillage électrique

CAUSES

QUE FAIRE

- L'essuie-vitre ne fonctionne pas.

Balais d'essuie-vitres collés

Décollez les balais avant d'utiliser l'essuie-vitre.

Fusibles rompus (intermittent, arrêt fixe)

Changez-le.

Panne du moteur

Voyez un Représentant Renault.

- Fréquence plus rapide des feux clignotants

- ampoule grillée

Remplacez l'ampoule.

- Les feux clignotants ne fonctionnent plus.

D'un seul côté :

- ampoule grillée

Remplacez l'ampoule.

- fil d'alimentation débranché ou connecteur mal positionné

Rebranchez-le.

- mise à la masse défectueuse

Repérez le fil de masse qui est fixé sur une partie métallique, grattez l'embout du fil de masse et refixez-le soigneusement.

Des deux côtés :

- fusible rompu

Changez-le.

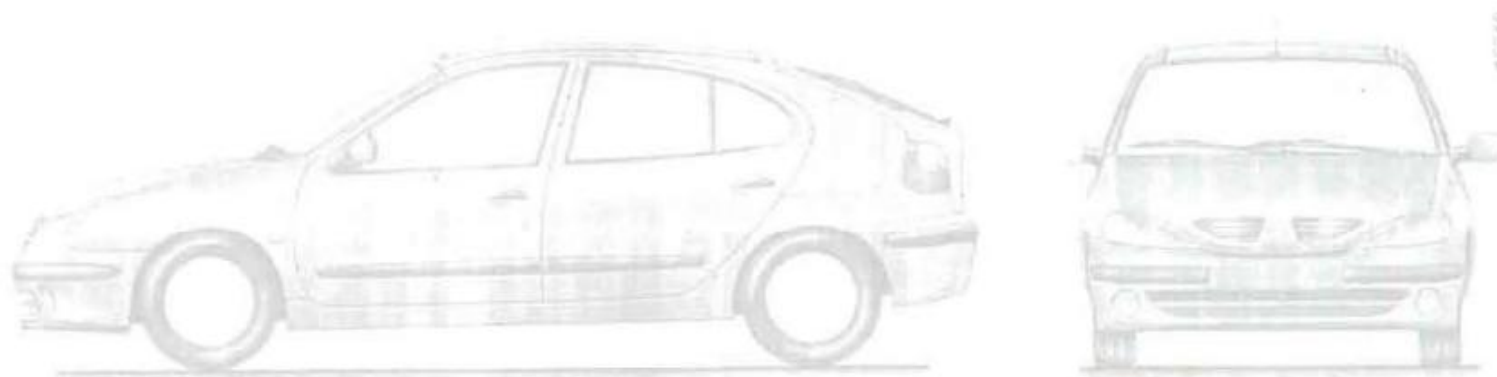
- centrale clignotante défectueuse

A remplacer : voyez un Représentant Renault.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT (suite)

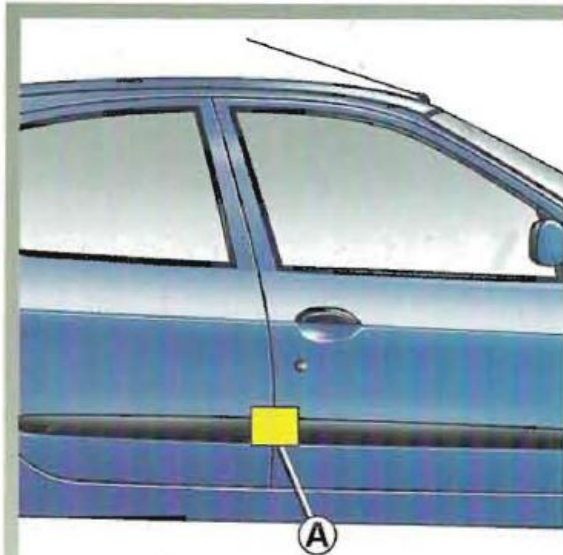
Appareillage électrique	CAUSES	QUE FAIRE
• Les projecteurs ne fonctionnent plus.	Un seul : - ampoule grillée	Remplacez-la.
	- fil débranché ou connecteur mal positionné	Vérifiez et rebranchez le fil ou le connecteur.
	- mise à la masse défectueuse	Voir ci-dessus.
	Les deux : - si le circuit est protégé par un fusible	Vérifiez et changez-le si nécessaire.
• Traces de condensation dans les feux	Ceci n'est pas une anomalie. La présence de traces de condensation dans les feux est un phénomène naturel lié aux variations de température. Ces traces disparaîtront rapidement lors de l'utilisation des feux.	

Chapitre 6 : Caractéristiques techniques

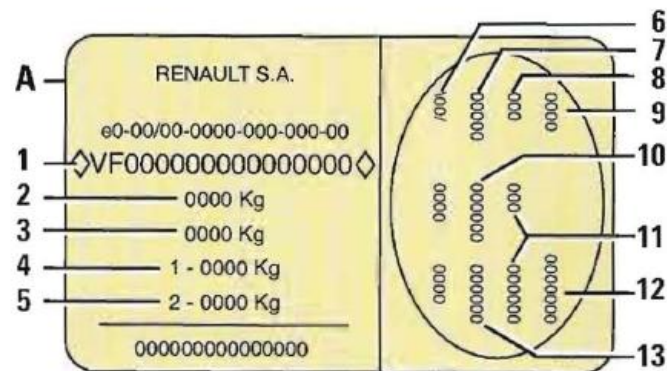


Plaques d'identification	6.02 - 6.03
Dimensions	6.04 à 6.06
Caractéristiques moteurs	6.07
Charge remorquable	6.08 à 6.14
Masses	6.08 à 6.14
Pièces de rechange	6.15

PLAQUES D'IDENTIFICATION



Les indications figurant sur la plaque constructeur (partie droite) sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

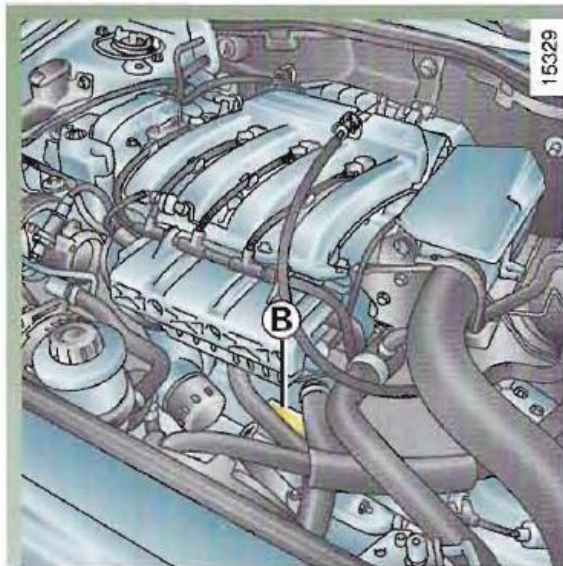


Plaque constructeur A

- 1 Type mine du véhicule et numéro dans la série du type.
- 2 MTMA (Masse Totale Maxi Autorisée de véhicule).
- 3 MTR (Masse Totale Roulante : véhicule en charge avec remorque).
- 4 MTMA essieu avant.
- 5 MTMA essieu arrière.

- 6 Caractéristiques techniques du véhicule.
- 7 Référence peinture.
- 8 Niveau d'équipement.
- 9 Type de véhicule.
- 10 Code sellerie.
- 11 Complément de définition équipement.
- 12 Numéro de fabrication.
- 13 Code habillage intérieur.

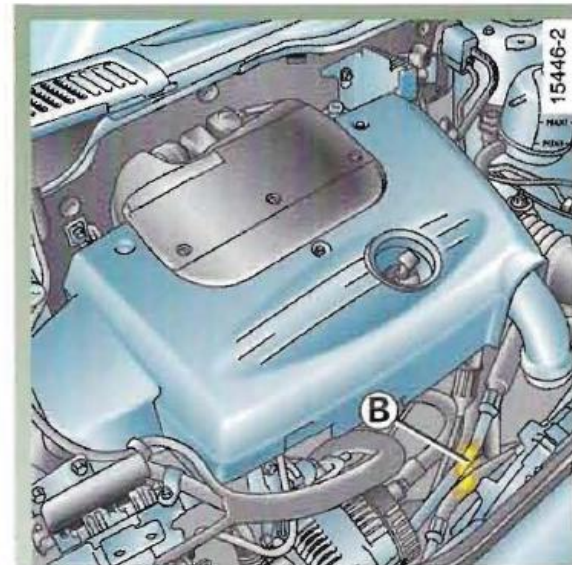
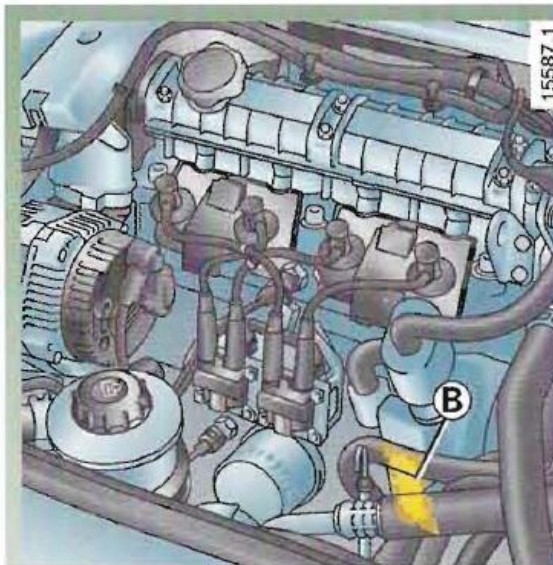
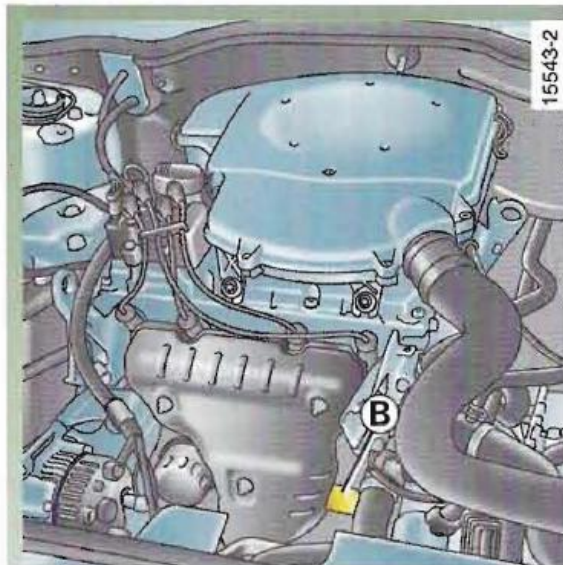
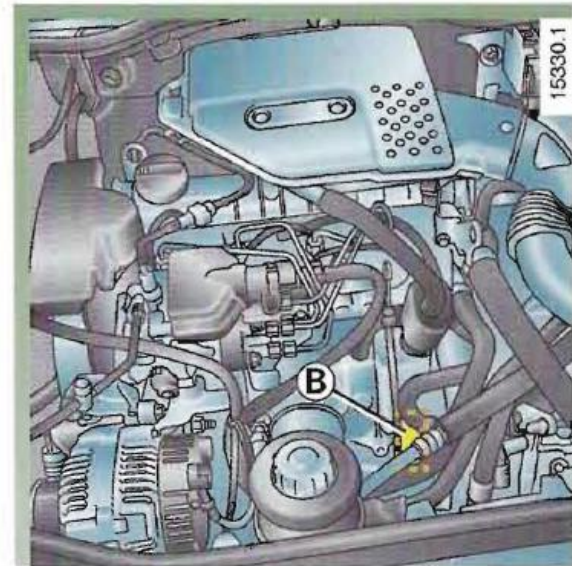
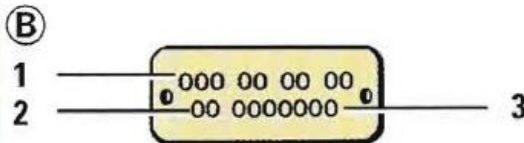
PLAQUES D'IDENTIFICATION (suite)



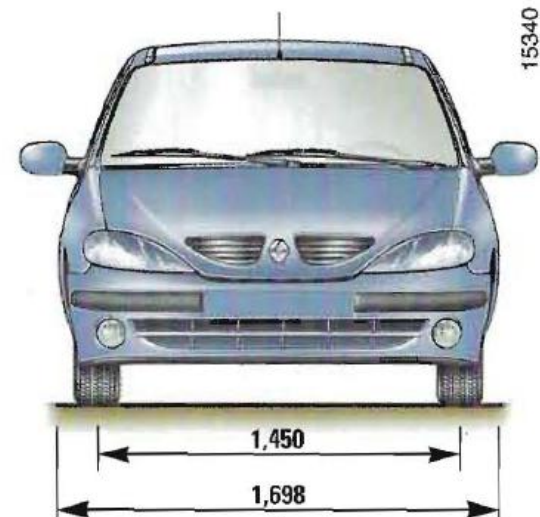
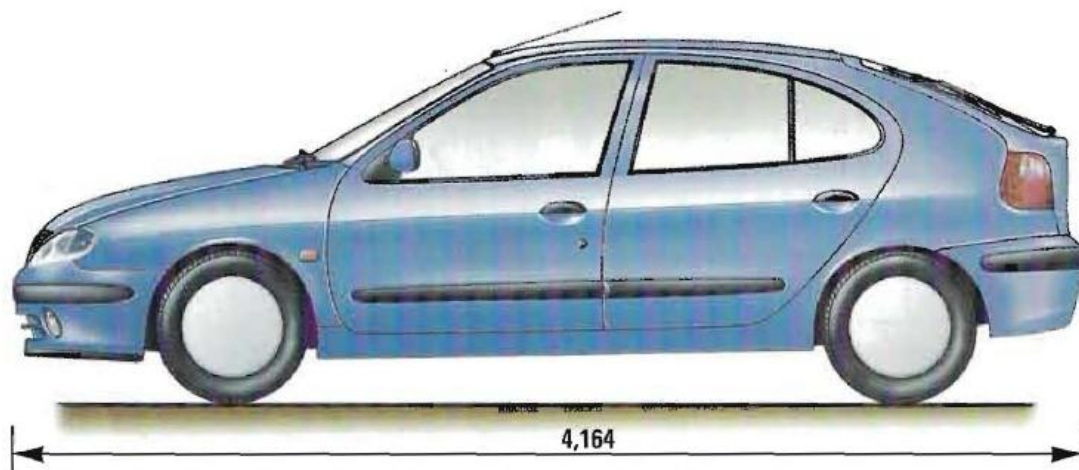
Les indications figurant sur la plaque constructeur et sur la plaque moteur sont à rappeler dans toutes vos lettres ou commandes.

Plaque moteur ou étiquette moteur *B*

- 1 Type du moteur
- 2 Indice du moteur
- 3 Numéro du moteur

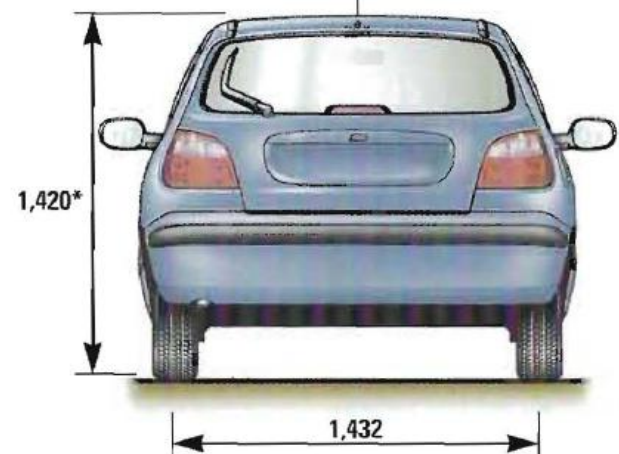


DIMENSIONS VERSIONS BICORPS (en mètres)



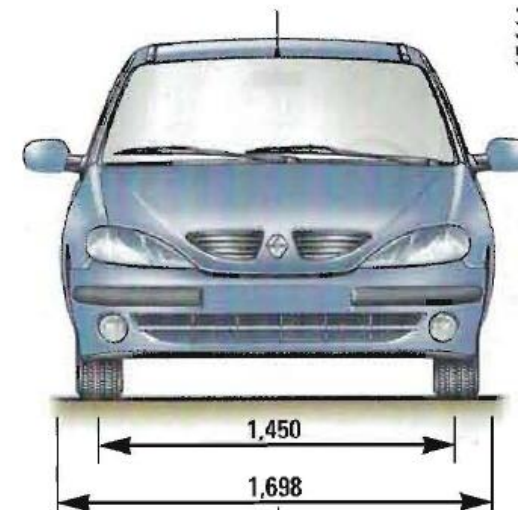
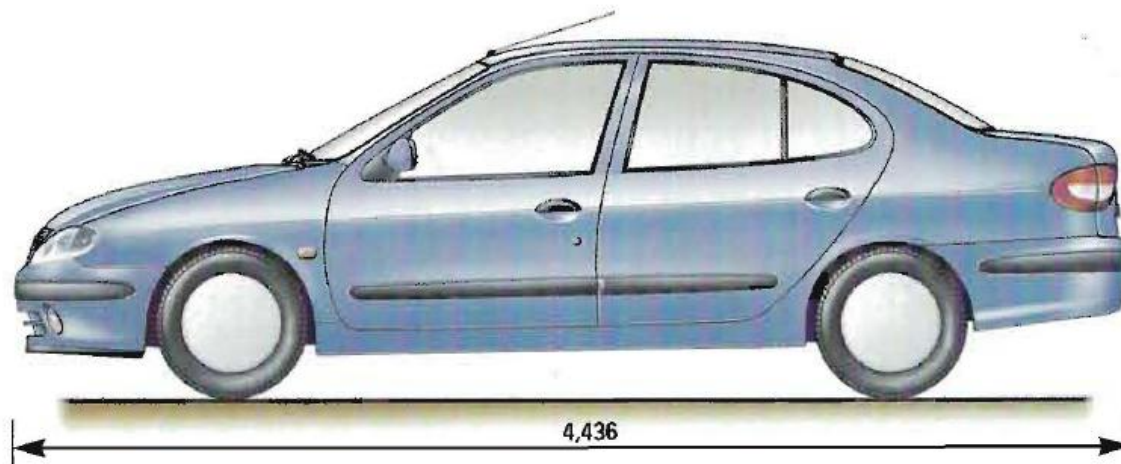
Diamètres de braquage

- entre murs : 11,30
- entre trottoirs : 10,80



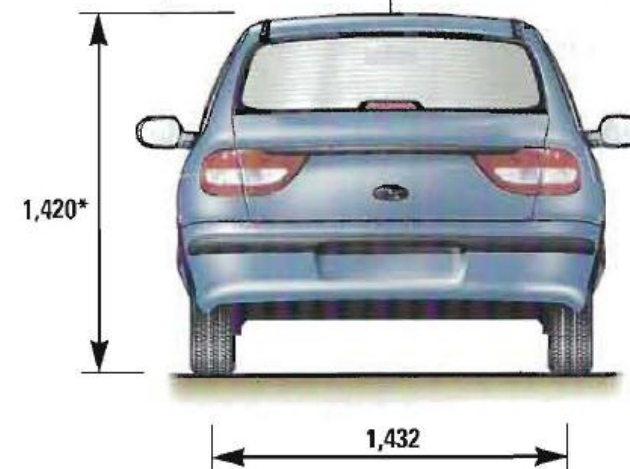
* A vide.

DIMENSIONS VERSIONS TRICORPS (en mètres)



Diamètres de braquage

- entre murs : 11,30
- entre trottoirs : 10,80



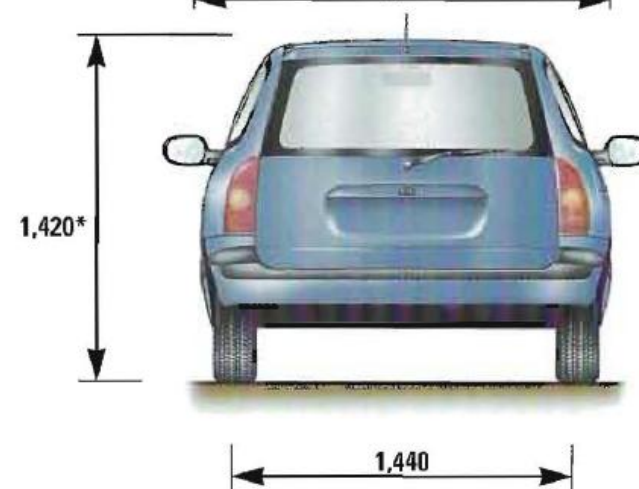
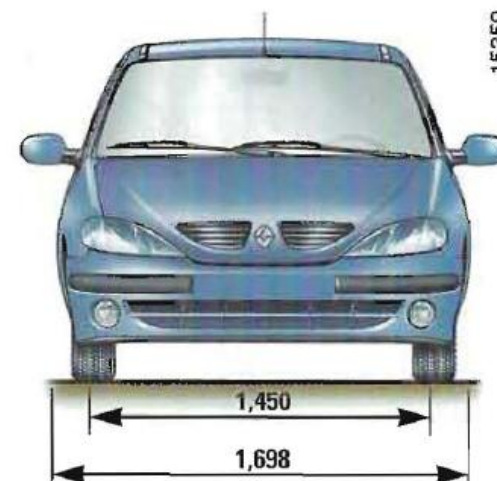
* A vide.

DIMENSIONS VERSIONS BREAK (en mètres)



Diamètres de braquage

- entre murs : 11,4
- entre trottoirs : 10,8



* A vide.

CARACTÉRISTIQUES MOTEURS

Versions	1.4 l	1.4 l 16V	1.6 l 16V	2.0 l	1.9 l D	1.9 l dTi 1.9 l dCi
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	B/L/KAOM B/L/KAOV	B/L/KAOW B/L/KAOD	B/L/KAO4 B/L/KAOB	B/LAOG B/LAO2	B/L/SAOR K/VAOJ	B/L/S/K/VAON B/L/S/K/VAO5 K/VAO1
Type moteur (indiqué sur la plaque moteur)	E7J	K4J	K4M	F3R	F8Q	F9Q Turbo
Alésage x Course (mm)	75,8x77	79,5,8x70	79,5x80,5	82,7x93	80x93	80x93
Cylindrée (cm ³)	1 390	1 390	1 598	1 998	1 870	1 870
Type de carburant Indice d'octane	Carburant sans plomb 95 ou 98*				Gazole	
Bougies	N'utilisez que les bougies spécifiées pour le moteur de votre véhicule. Leur type doit être indiqué sur une étiquette collée dans le compartiment moteur, sinon consultez votre Représentant Renault. Le montage de bougies non spécifiées peut entraîner la détérioration de votre moteur.				-	

* Possibilité d'utiliser, à défaut, du carburant sans plomb d'indice d'octane 91.

MASSES (en kg) VERSIONS BICORPS

Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant Renault.

Versions		1.4 l	1.4 l 16V	1.6 l 16V		2.0 l
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)		BAOM BAOV	BAOW BAOD	BAO4 BAOB	Automatic	BAOG automatic BAO2 automatic
Masse à vide	Total	1 065	1 080	1 085	1 115	1 130
en ordre de marche	Avant	635	650	660	690	710
Sans conducteur	Arrière	430	430	425	425	420
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	880	880	890	890	890
	Arrière	860	860	860	860	860
Masse max. autorisée en charge		1 580	1 595	1 600	1 630	1 645
Masse maxi. remorque non freinée		570	575	580	595	600
Masse maxi. remorque freinée (*)						
	conducteur seul	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
	autres cas	950	950	950	950	950
Masse totale roulante (=Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Charge admise sur point d'attelage		55				
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)				

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant Renault. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflement des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) VERSIONS BICORPS (suite)

Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant Renault.

Versions		1.9 l D	1.9 l dTi 1.9 l dCi
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)		BAOR	BAON BAO5
Masse à vide en ordre de marche	Total	1 115	1 140
	Avant	690	890
	Arrière	425	425
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	890	890
	Arrière	860	860
Masse max. autorisée en charge		1 630	1 650
Masse maxi. remorque non freinée		595	605
Masse maxi. remorque freinée (*) conducteur seul		1 250	1 250
	autres cas	950	950
Masse totale roulante (=Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 550	2 550
Charge admise sur point d'attelage		55	
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)	

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant Renault. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflement des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) VERSIONS TRICORPS

Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant Renault.

Versions	1.4 l	1.4 l 16V	1.6 l 16V		2.0 l
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	LAOM LAOV	LAOW LAOD	LAO4 LAOB	Automatic	LAOG automatic LAO2 automatic
Masse à vide	1 0865	1 090	1 100	1 130	1 150
en ordre de marche	645	655	655	690	705
Sans conducteur	440	435	445	440	445
Masse maxi. autorisée par essieu	880	880	880	880	880
	870	870	870	870	870
Masse max. autorisée en charge	1 600	1 610	1 620	1 650	1 665
Masse maxi. remorque non freinée	580	580	585	600	610
Masse maxi. remorque freinée (*)					
conducteur seul	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
autres cas	950	950	950	950	950
Masse totale roulante (=Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Charge admise sur point d'attelage	55				
Charge admise sur galerie de toit	80 (y compris dispositifs de portage)				

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant Renault. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflement des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) VERSIONS TRICORPS (suite)

Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant Renault.

Versions		1.9 l D	1.9 l dTi 1.9 l dCi
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)		LAOR	LAON LAO5
Masse à vide en ordre de marche	Total	1 140	1 150
	Avant	700	710
	Arrière	440	440
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	890	950
	Arrière	870	870
Masse max. autorisée en charge		1 650	1 675
Masse maxi. remorque non freinée		605	610
Masse maxi. remorque freinée (*)	conducteur seul	1 250	1 250
	autres cas	950	950
Masse totale roulante (=Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 550	2 550
Charge admise sur point d'attelage		55	
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)	

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant Renault. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflement des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) VERSIONS BREAK

Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant Renault.

Versions	1.4 l	1.4 l 16V	1.6 l 16V	
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	KAOM KAOV	KAOW KAOD	KAO4 KAOB	Automatic
Masse à vide	1 125	1 135	1 160	1 190
en ordre de marche	Avant 645	Avant 645	Avant 670	Avant 700
Sans conducteur	Arrière 480	Arrière 490	Arrière 490	Arrière 490
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant 890	Avant 890	Avant 890	Avant 890
	Arrière 950	Arrière 950	Arrière 950	Arrière 950
Masse max. autorisée en charge	1 660	1 685	1 695	1 725
Masse maxi. remorque non freinée	600	605	615	630
Masse maxi. remorque freinée (*)				
conducteur seul	1 300	1 300	1 300	1 350
autres cas	1 000	1 000	1 000	1 000
Masse totale roulante (=Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 650	2 650	2 650	2 700
Charge admise sur point d'attelage	55			
Charge admise sur galerie de toit	80 (y compris dispositifs de portage)			

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant Renault. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflement des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) VERSIONS BREAK (suite)

Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant Renault.

Versions		1.9 l D	1.9 l dTi 1.9 l dCi
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)		KA0J	KA0N KA05 - KA01
Masse à vide en ordre de marche sans conducteur	Total	1 185	1 210
	Avant	695	720
	Arrière	490	490
Masse maxi. autorisée par essieu	Avant	890	950
	Arrière	950	950
Masse max. autorisée en charge		1 745	1 745
Masse maxi. remorque non freinée		630	640
Masse maxi. remorque freinée (*)	conducteur seul	1 350	1 350
	autres cas	1 000	1 000
Masse totale roulante (=Masse maxi. autorisée en charge + remorque)		2 700	2 700
Charge admise sur point d'attelage		55	
Charge admise sur galerie de toit		80 (y compris dispositifs de portage)	

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant Renault. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflement des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

MASSES (en kg) VERSIONS SOCIÉTÉ

Véhicules de base et sans option, susceptibles d'évoluer en cours d'année : consultez votre Représentant Renault.

Versions	Bicorps		Break	
	1.9 l D	1.9 l dTi 1.9 l dCi	1.9 l D	1.9 l dTi
Type de véhicule (indiqué sur la plaque constructeur)	SAOR	SAON SAO5	VAOJ	VAON VAO5 - VAO1
Masse à vide	1 110	1 135	1 180	1 205
en ordre de marche				
Sans conducteur				
Total	690	715	695	720
Avant	420	420	485	485
Arrière				
Masse maxi. autorisée par essieu				
Avant	890	950	890	950
Arrière	960	860	950	950
Masse max. autorisée en charge	1 630	1 650	1 735	1 745
Masse maxi. remorque non freinée	555	565	590	600
Masse maxi. remorque freinée (*)				
conducteur seul	1 250	1 250	1 350	1 350
autres cas	950	950	1 000	1 000
Masse totale roulante (=Masse maxi. autorisée en charge + remorque)	2 550	2 550	2 700	2 700
Charge admise sur point d'attelage	55			
Charge admise sur galerie de toit	80 (y compris dispositifs de portage)			

* Charge remorquable (remorquage de caravane, bateau, etc.)

- Il est important de respecter les charges remorquables admises par la législation locale et, notamment, celles définies par le code de la route. Pour toute adaptation d'attelage adressez-vous à votre Représentant Renault. **Dans tous les cas, la masse totale roulante (véhicule + remorque) ne doit jamais être dépassée.**
- Si votre véhicule est déjà utilisé à pleine charge (masse maxi autorisée en charge) ; la vitesse maximale doit être limitée à 100 km/h et la pression de gonflement des pneumatiques augmentée de 0,2 bar.
- Le rendement moteur et l'aptitude en côte diminuant avec l'altitude, nous préconisons de réduire la charge maximum de 10% à 1 000 mètres, puis 10% supplémentaires à chaque palier de 1 000 mètres.

Pièces de rechange et réparations

Les pièces de rechange d'origine RENAULT sont conçues sur la base d'un cahier des charges très strict et testées régulièrement. De ce fait, elles ont un niveau de qualité au moins équivalent à celles qui sont montées sur les véhicules neufs.

En utilisant systématiquement les pièces de rechange d'origine RENAULT, vous avez l'assurance de préserver les performances de votre véhicule. En outre, les réparations effectuées dans le Réseau RENAULT avec des pièces de rechange d'origine sont garanties 1 an.

INDEX ALPHABÉTIQUE

- A** ABS 2.11 - 2.12
accessoires 5.34
aérateurs 3.02 - 3.03
airbag 1.21 à 1.26
air conditionné 3.06 à 3.10
alarme sonore 1.05 - 1.55
allume-cigares 3.12
ampoules (remplacement) 5.11 à 5.25
anneaux de remorquage 5.36
anomalies de fonctionnement 5.40 à 5.45
antibrouillards (projecteur) 5.13
antidémarrage 1.09 - 1.10
antipollution (conseils) 2.07 à 2.09
antivol (contacteur) 2.02
appareils de contrôle 1.38 à 1.50
appui-tête 1.11 - 1.12
assistance de direction 2.06 - 4.10
attelage (remorquage) 5.38
avertisseurs sonore et lumineux 1.54
- B** bagages (transport) 3.26
balais d'essuie-vitre 5.35
banquette arrière 3.19
barres de toit 3.27 - 3.28
batterie 4.12 - 5.28 à 5.30
bloc outils (manivelle/cric) 5.05
boîte automatique (utilisation) 2.13 à 2.15
bouchon de réservoir carburant 1.61
- C** cache-bagages 3.21 - 3.25
capacités du réservoir à carburant 1.61
capacités des organes mécaniques 4.07 à 4.14
capot moteur 4.02 - 4.03
caractéristiques moteurs 6.07
caractéristiques techniques 6.02 à 6.14
caravanage 6.08 à 6.14
- C** carburant (conseils d'économie) 2.07 à 2.09
carburant (qualité) 1.61 à 1.63
carburant (remplissage) 1.61 à 1.63
catalyseur (particularités des versions essence) 2.04
ceintures de sécurité 1.15 à 1.26
cendriers 3.12
changement de lampe 5.11 à 5.25
changement de roue 5.02 à 5.07
changement de vitesses 2.06
charges remorquables 6.08 à 6.14
chauffage 3.04 à 3.10
clés 1.02 à 1.04
clignotants 1.54 - 5.11 - 5.12 - 5.14 - 5.15 - 5.17 - 5.21
climatisation 3.06 à 3.10
coffre à bagages 3.20 à 3.25
commandes 1.34 à 1.37
condamnation portes 1.05 à 1.08
condamnation automatique des portes en roulage 1.08
conditionnement d'air 3.06 à 3.10
conduite 2.02 à 2.15
conseils pratiques 5.02 à 5.45
contacteur de démarrage 2.02
coup d'œil rapide 0.02
coupure carburant 5.39
coussin gonflable 1.21 à 1.26
crevaillon 5.02 à 5.07
cric 5.05
- D** dégivrage pare-brise 1.58
dégivrage vitre arrière 1.58
démarrage moteur 2.03
désembuage :
pare-brise 1.58
vitre arrière 1.58
diamètre de braquage 6.04 à 6.06
dimensions 6.04 à 6.06
direction assistée 2.06
dispositifs de retenue enfants 1.27 à 1.33

INDEX ALPHABÉTIQUE

- E** éclairage : extérieur 1.54 à 1.57 - 5.11 à 5.21
intérieur 3.11 - 3.12 - 5.22 à 5.25
tableau de bord (réglage) 1.55
économie de carburant 2.07 à 2.09
enfants 1.02 - 1.05 - 1.27 à 1.33 - 3.13 - 3.16
enjolveurs 5.06
entretien : carrosserie 4.18 - 4.19
garniture intérieure 4.20
mécanique 4.04 à 4.17
environnement 2.10
essuie-vitres 1.59 - 1.60
essuie-vitres (balais) 5.35
- F** feux : de brouillard 1.56 - 5.13 - 5.14 - 5.16 - 5.17
de croisement 1.55 - 5.11 - 5.12
de détresse 1.54
de direction 1.54 - 5.11 - 5.12 - 5.14 -
5.15 - 5.17 - 5.21
de position 1.55 - 5.11 - 5.12 - 5.14 - 5.15 - 5.17
de recul 5.14 - 5.16 - 5.17
de route 1.55 - 5.11 - 5.12
de stop 5.14 - 5.15 - 5.17 à 5.20
réglage 1.57
filtre à air 4.16 - 4.17
à huile 4.07
à particules 4.15
frein à main 2.06
fusibles 5.26 - 5.27
- G** galerie (barres de toit) 3.27 - 3.28
garde au sol 6.04 à 6.06
garnitures intérieures (entretien) 4.20
gonflage des pneumatiques 0.04
- H** haut-parleurs (emplacement) 5.32 - 5.33
heure 1.51
huile moteur 4.04 à 4.09
- I** identification du véhicule 6.02 - 6.03
incidents (anomalies de fonctionnement) .. 5.40 à 5.45
indicateurs : tableau de bord 1.38 à 1.50
de direction 1.54
installation radio 5.32 à 5.34
- J** jauge d'huile moteur 4.04 - 4.05
- L** lampes 5.11 à 5.25
lavage 4.18 - 4.19
lave-projecteurs 1.59 - 4.14
lave-vitres 1.59 - 1.60 - 4.14
levage du véhicule (changement de roue) . 5.02 à 5.07
lève-vitres 3.13 - 3.14
levier de sélection boîte automatique 2.13 à 2.15
levier de vitesses 2.06
liquide de freins 4.13
liquide de refroidissement moteur 4.11
lunette arrière (désembuage) 1.58
- M** manivelle 5.05
marche arrière (passage) 2.06
masses 6.08 à 6.14
miroirs de courtoisie 3.15
mise en route du moteur 2.03
module de conduite (ordinateur de bord) . 1.48 à 1.50
montre 1.51
moteur (caractéristiques) 6.07
- N** niveau de carburant 1.38 à 1.50
niveaux 4.04 à 4.14
- O** ordinateur de bord 1.48 - 1.50

INDEX ALPHABÉTIQUE

- P** pare-brise 3.14
 pare-soleil 3.15
 peinture (entretien) 4.18 - 4.19
 peinture (référence) 6.02
 pièces de rechange 6.15
 plafonniers 3.11 - 3.12 - 5.22 à 5.25
 planche de bord 1.34 à 1.37
 plaque constructeur 6.02
 plaques d'identification 6.02 - 6.03
 pneumatiques 0.04 - 5.08 à 5.10
 poids 6.08 à 6.14
 pompe d'assistance de direction 4.10
 portes 1.02 à 1.08
 poste de conduite 1.34 à 1.37
 pot catalytique (particularités) 2.04
 prééquipement radio 5.32 - 5.33
 pression des pneumatiques 0.04 - 5.09
 prétensionneurs de ceintures de sécurité avant ... 1.21
 projecteurs (réglage) 1.57
 projecteurs additionnels 5.13
 projecteurs avant 5.11 à 5.13
- R** radio (pré-équipement) 5.32 - 5.33
 rangements 3.17 - 3.18
 réglage de la position de conduite 1.15
 réglage des projecteurs 1.57
 réglage des sièges avant 1.13
 réhausse/siège enfants 1.27 à 1.33
 remorquage (attelage) 5.38
 remorquage (caravanage) 6.08 à 6.14
 remorquage (dépannage) 5.36 - 5.37
 répétiteurs latéraux 5.21
 réservoir carburant (capacité) 1.61 à 1.63
 lave-projecteurs 4.14
 lave-vitres 4.14
 liquide de freins 4.13
 liquide de refroidissement 4.11
 retenue enfants 1.27 à 1.33
 rétroviseurs 1.52 - 1.53
- R** rodage 2.02
 roue de secours 5.02 à 5.04
 roues (sécurité) 5.08 - 5.10
- S** sécurité enfants . 1.02 - 1.05 - 1.27 à 1.33 - 3.13 - 3.16
 sièges arrière (fonctionnalité) 3.19
 sièges avant (réglages) 1.13
 sièges chauffants 1.14
 signal danger 1.54
 signalisation éclairage 1.54 à 1.57
 spots d'éclairage 3.11 à 3.12
 store pare-soleil 3.15
 système antiblocage de roues 2.11 - 2.12
 système antidémarrage 1.09 - 1.10
 système de coupure carburant
 en cas de choc violent 5.39
 système de retenue enfants 1.27 à 1.33
 système de fixation des sièges enfants - Isofix 1.32 - 1.33
- T** tableau de bord 1.38 à 1.50
 tablette arrière 3.21 à 3.25
 télécommande à radiofréquence 1.02 à 1.04
 télécommande à radiofréquence (piles) 5.31
 témoins de contrôle 1.38 à 1.50
 température extérieure 1.51
 toit ouvrant 3.16
 transport d'objets dans le coffre 3.26
 trappe d'essence 1.61
- V** ventilation 3.02 à 3.10
 verrouillage électrique des portes 1.02 à 1.08
 vidange moteur 4.04 à 4.07
 vide-poches 3.17 - 3.18
 vitres 3.13 - 3.14
 volant de direction (réglage) 1.53
- W** warning 1.54



82 00 036 247 — NU 622-2 — Juin 1999 — Edition française



la **notice**
d'**Utilisation**

Mégane



